

ETUDE DE PROGRAMMATION – LE MONETIER LES BAINS (05) //////////////////////////////////

ETUDE DE PROGRAMMATION
URBAINE DU VILLAGE
ET
ETUDE DE PROGRAMMATION
ARCHITECTURALE DE
BATIMENTS COMMUNAUX
-
**RESTITUTION DU
DIAGNOSTIC TERRITORIAL**



Commune du Monétier-les-Bains
Place Novalèze – 05220 LE MONETIER-LES-BAINS
Tél : 04 92 24 40 04
Mail : urbanisme@monetier.com
Site internet : www.monetier.com



SARL ALPICITE
05200 Embrun
Tél : 04 92 46 51 80
Mail : contact@alpicite.fr
Site internet : www.alpicite.fr



CYRIL GINS – PAYSAGISTE
30140 MIALET
Tél : 06 81 52 88 78
Mail : cyril.gins@orange.fr



ATM – Architecte
05200 EMBRUN
Tél : 04 92 52 37 21
Mail : agence@territoiresdemontagne.eu

Les différentes étapes de l'étude

- 
- ✓ 24 janvier 2022 : *réunion de démarrage*
 - ✓ 10 mars 2022 : *atelier participatif* // diagnostic territorial
 - ~~✗~~ 28 mars 2022 : *COPIL* // présentation du diagnostic
 - ❑ Avril-juin 2022 : élaboration des scénarios urbains et architecturaux
 - ❑ Fin mai 2022 : *COPIL* // présentation des scénarios urbains
 - ❑ Fin mai 2022 : *atelier participatif* // programmation urbaine
 - ❑ Fin juin 2022 : *COPIL* // présentation des scénarios architecturaux
 - ❑ Fin juin 2022 : *atelier participatif* // programmation architecturale
 - ❑ Septembre 2022 : *COPIL* // présentation du scénario préférentiel
 - ❑ Octobre 2022 : *COPIL* // présentation du programme opérationnel et du plan d'action
 - ❑ Fin octobre 2022 : *réunion publique* // présentation de l'étude finie

PARTIE 1/ CONTEXTE COMMUNAL

/////

ÉTAPES DE LA MISSION

→ **1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL**

→ 2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

→ 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

→ 4/ L'ORGANISATION URBAINE

→ 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS

→ 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC

→ 7/ RETOUR SUR ...

→ 8/ VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX

POURSUITE DE LA MISSION

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL

La commune du Monêtier-les-Bains se situe au nord du département des Hautes-Alpes, dans la vallée de Serre-Chevalier. La commune est localisée avant le col du Lautaret lorsqu'on vient du sud. Le Monêtier fait partie :

- de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB).
- du PETR du Briançonnais-Ecrins-Guillevast-Queyras. Le PETR comporte 25,5% de la population totale des Hautes-Alpes, soit 35 631 habitants.
- du parc national des écrins.

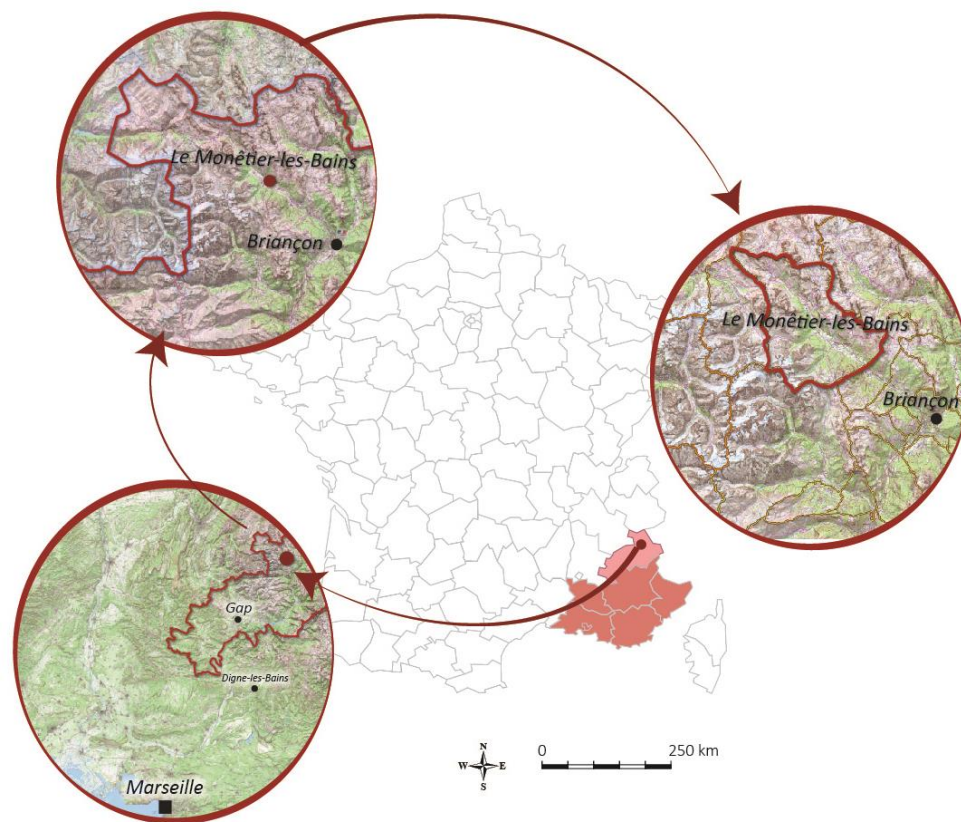
Le territoire communal est traversé par la route départementale 1091 qui relie Briançon à Vizille, près de Grenoble.

En 2019, la commune compte un total de 1060 habitants (INSEE, population municipale légale en vigueur au 1er janvier 2021).

Le territoire est en majorité situé en haute montagne et comporte plusieurs espaces naturels protégés, dont le cœur du parc national des Écrins.

La commune est notamment réputée pour ses espaces naturels, la pratique du ski et ses Grands Bains.

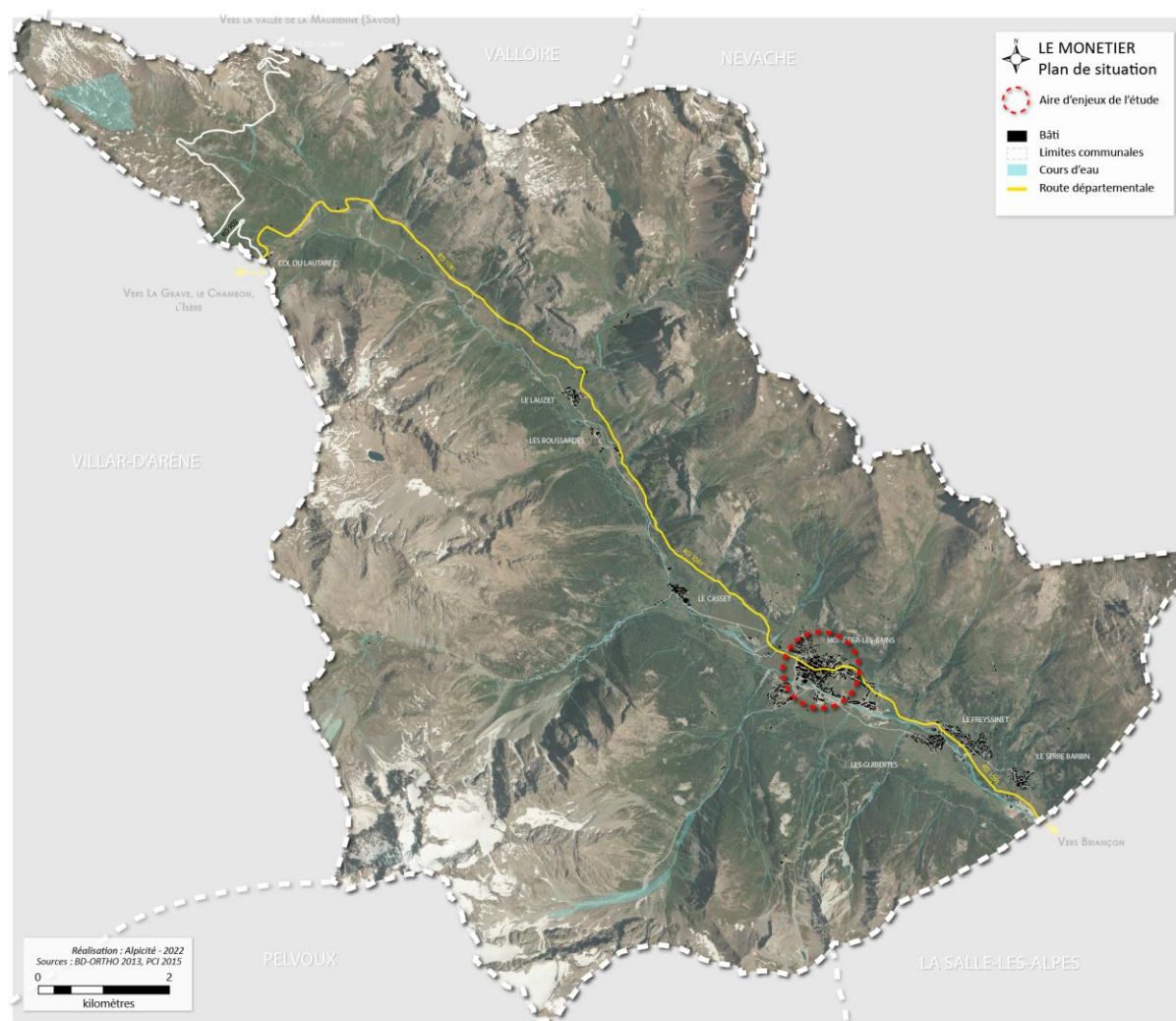
Une partie du chef-lieu et certains hameaux ont conservé un aspect villageois traditionnel.



L'AIRE D'ENJEU

L'étude concerne le **village / chef-lieu** de la commune :

- C'est passage obligé sur la route départementale, le village concentre l'essentiel des équipements de la commune.
- La question de sa traversée Est-Ouest (la RD1091) et sa traversée Nord-Sud (village historique jusqu'au front de neige) est essentielle à l'étude de programmation urbaine.
- C'est un lieu très fréquenté par les touristes qui mérite un meilleure valorisation du paysage, des espaces publics, de nouveaux équipements et une meilleure accessibilité.



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

CE QUE DIT LE PLU

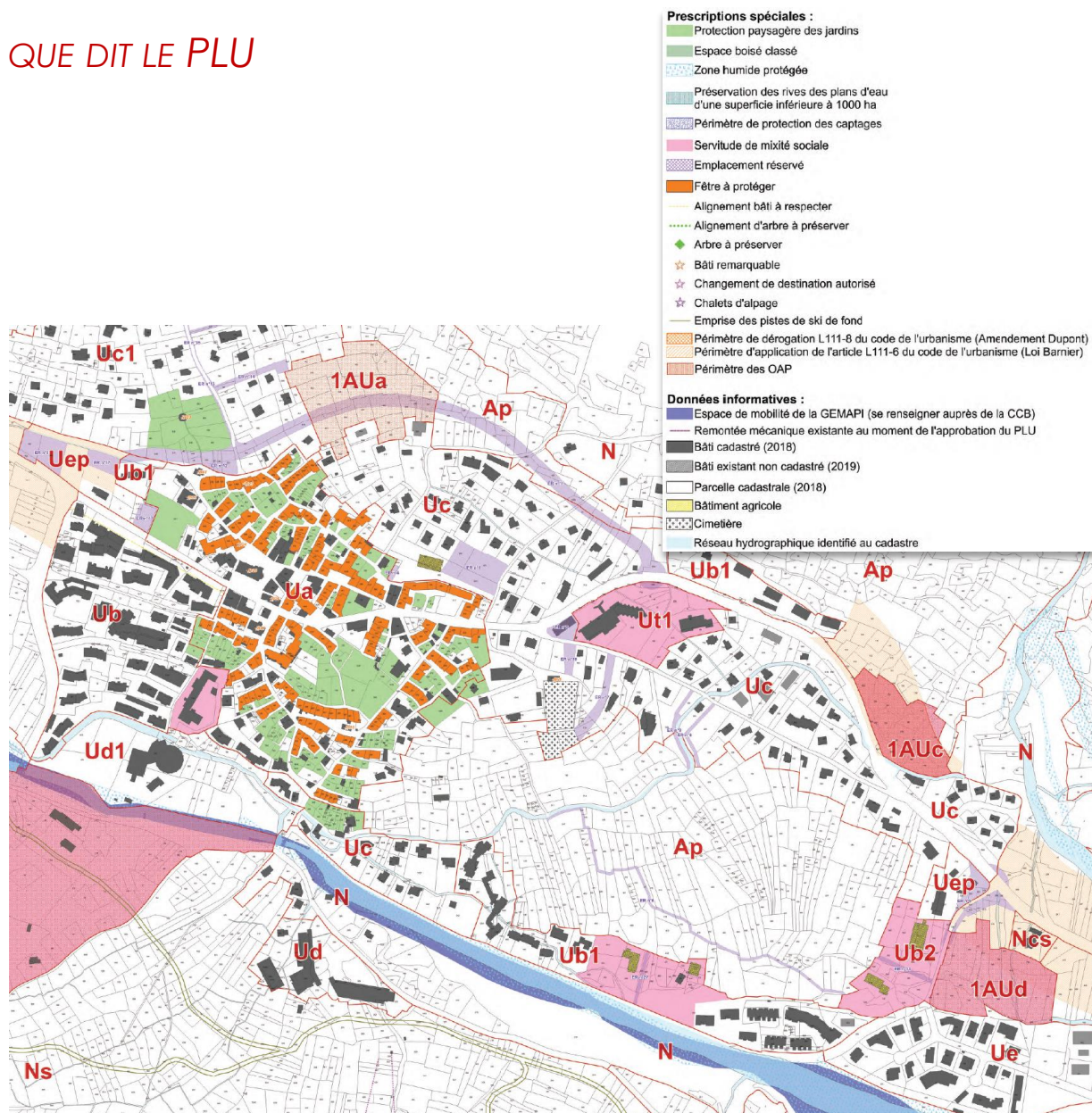
Dans le SCoT, la commune fait également partie de **l'Axe 2 pour le réseau de transport en commun** en lien avec les stations de ski de Serre-Chevalier et Briançon (prévoir des parkings relais).

Le territoire du Monêtier possède un PLU en vigueur approuvé en février 2020, qui dit ceci :

- Fêtes protégées (dont le bâtiment de la place Stabatio).
- Jardins en cœur de village protégés.
- 1 emplacement réservé pour l'école primaire.
- ...

De nombreuses zones réglementaires sont représentées dans l'aire d'étude :

→ **Ua** (centre historique), **Ub** (centre « récent »), **Ud1** (L'île du Moulin), **Ud** (front de neige), **N** (parkings front de neige), **Ap** (Pré Bagnol), ...



PARTIE 2/ CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

/////

ÉTAPES DE LA MISSION

→ 1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL

→ **2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE**

→ 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

→ 4/ L'ORGANISATION URBAINE

→ 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS

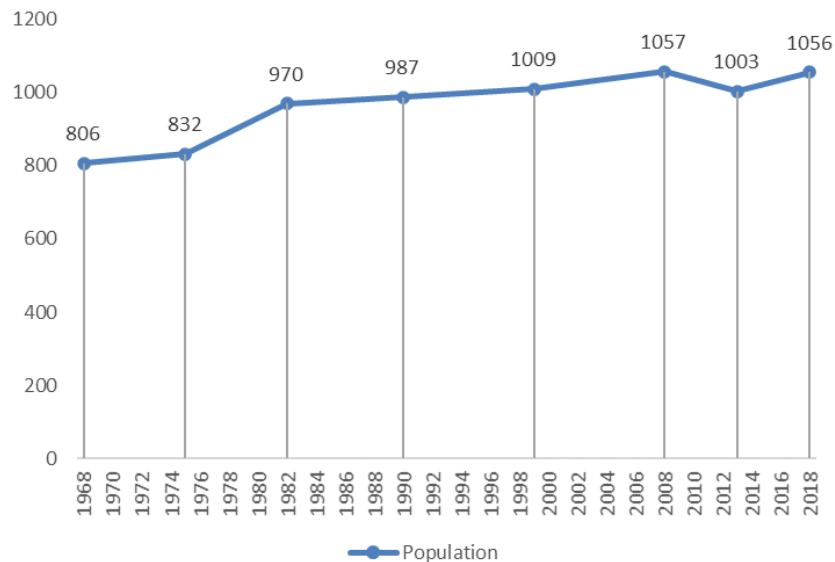
→ 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC

→ 7/ RETOUR SUR ...

→ 8/ VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX

POURSUITE DE LA MISSION

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE LA DÉMOGRAPHIE



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2018 exploitations principales..

Une croissance démographique dépendante de l'attractivité communale

- Une évolution de la population dépendante de son attractivité (solde migratoire) malgré un solde naturel positif.
- Un solde migratoire négatif entre 1982 et 1999 puis entre 2008 et 2013.

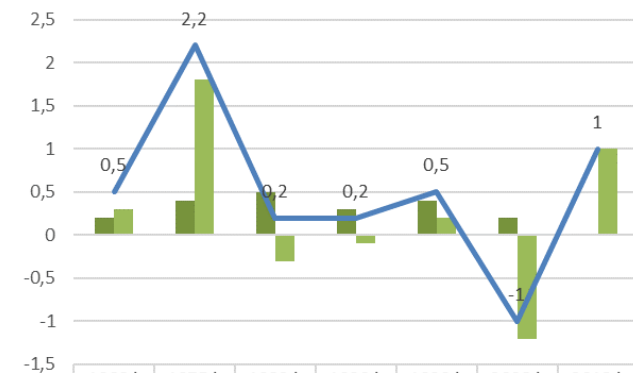
→ Une commune qui a su rebondir ses dernières années pour attirer de nouveaux habitants.

Une démographie stagnante

- 1056 habitants en 2018.
- Une augmentation de la population depuis 2013.

→ Une démographie en dents de scie depuis 1968 mais en légère hausse.

Variation annuelle de la population

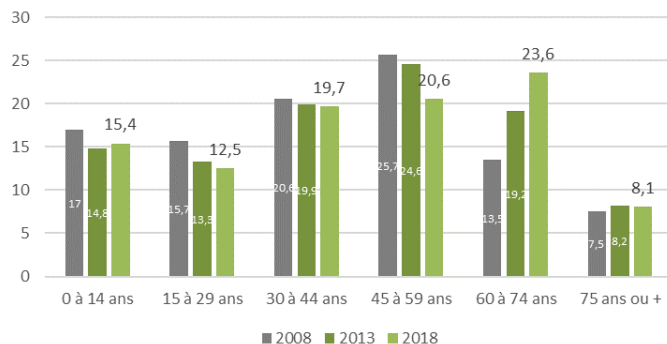


	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
■ due au solde naturel en %	0,2	0,4	0,5	0,3	0,4	0,2	0
■ due au solde apparent des entrées sorties en %	0,3	1,8	-0,3	-0,1	0,2	-1,2	1
— Variation annuelle moyenne de la population en %	0,5	2,2	0,2	0,2	0,5	-1	1

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2017 exploitations principales.

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE LA DÉMOGRAPHIE

Comparaison de la population
par grandes tranches d'âges

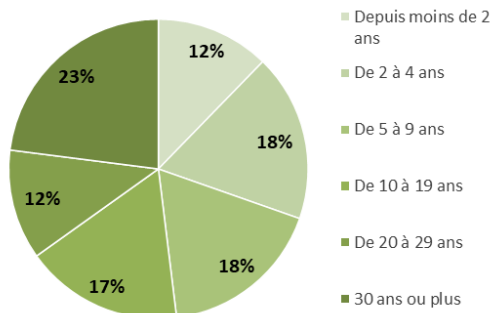


Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

- Un bon turn-over dans l'aménagement des ménages dont **52% de la population est installée depuis plus de 10 ans**.
- Cette observation coïncide avec l'accroissement de la population des 45 ans et plus observé sur la commune et le départ des jeunes dans le même temps.

→ **Les nouveaux arrivant sur le territoire sont des personnes plutôt âgées et qui y vieillissent.**

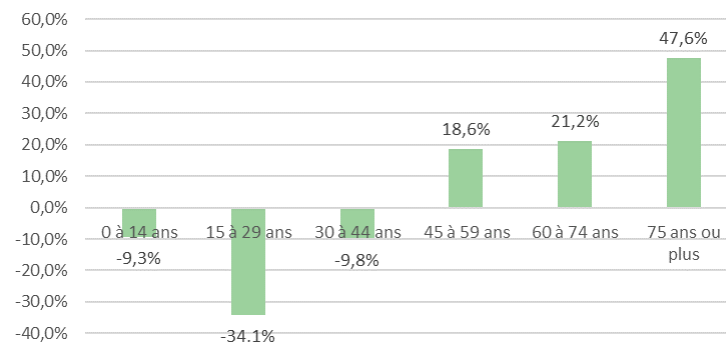
Ancienneté d'aménagement des ménages en 2017



Une population qui montre les premiers signes d'un vieillissement :

- Entre 2008 et 2018, la part des personnes des 60 ans et plus a augmenté de 10,7 points dans la population communale.
- La population de 30-44 ans, porteuse de la dynamique démographique est quant à elle plutôt stable : aux alentours de 20% de la population totale.

Evolution de la population par tranches d'âges
entre 2007 et 2017



Sources : Insee, RP2007 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

En 2018, une taille des ménages en diminution (3,2 en 1968)



Le Monétier-les-Bains 2,07

La CC du Briançonnais 2

Hautes-Alpes 2,1

France 2,19

→ **La commune du Monétier-les-Bains accueille des ménages de moyenne taille.**

PARTIE 3 / CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

/////

ÉTAPES DE LA MISSION

- 1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL
- 2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

→ 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

- 4/ L'ORGANISATION URBAINE
- 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS
- 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC
- 7/ RETOUR SUR ...
- 8/ VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX

POURSUITE DE LA MISSION

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

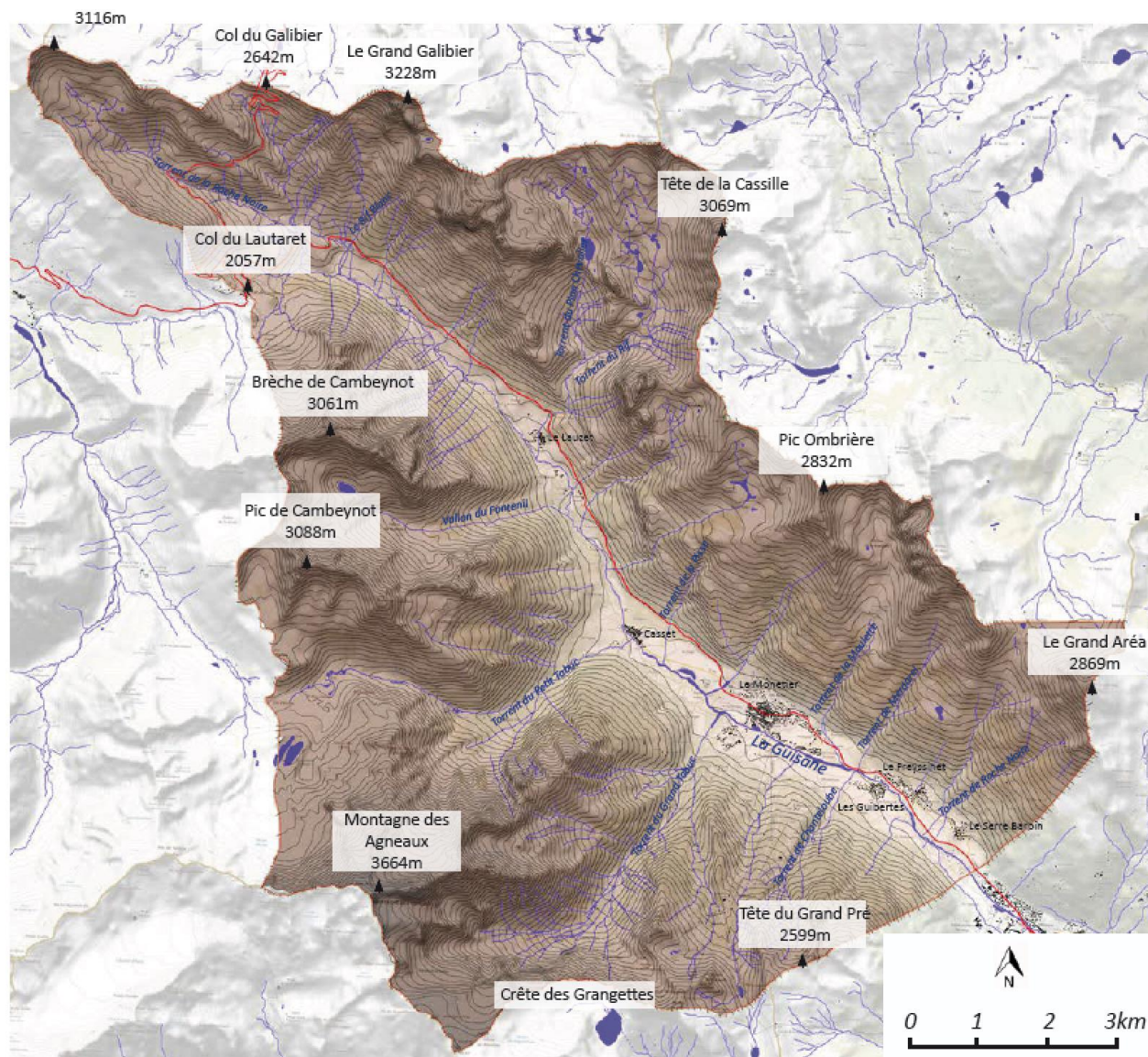
La commune couvre une superficie de 97,87km² dont seul le fond de vallée est habité.

La limite communale reprend le tracé des crêtes du massif des Ecrins au sud et des massifs du Grand Galibier, de la tête Noire et de la roche Gauthier au nord.

Elle est traversée par la route départementale 1091, qui relie Briançon à Vizille, près de Grenoble.

Le Monêtier-les-Bains est composé d'un village principal et de cinq hameaux principaux, implantés le long de la rivière.

UNE VALLÉE-JARDIN PONCTUÉE DE HAMEAUX



CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

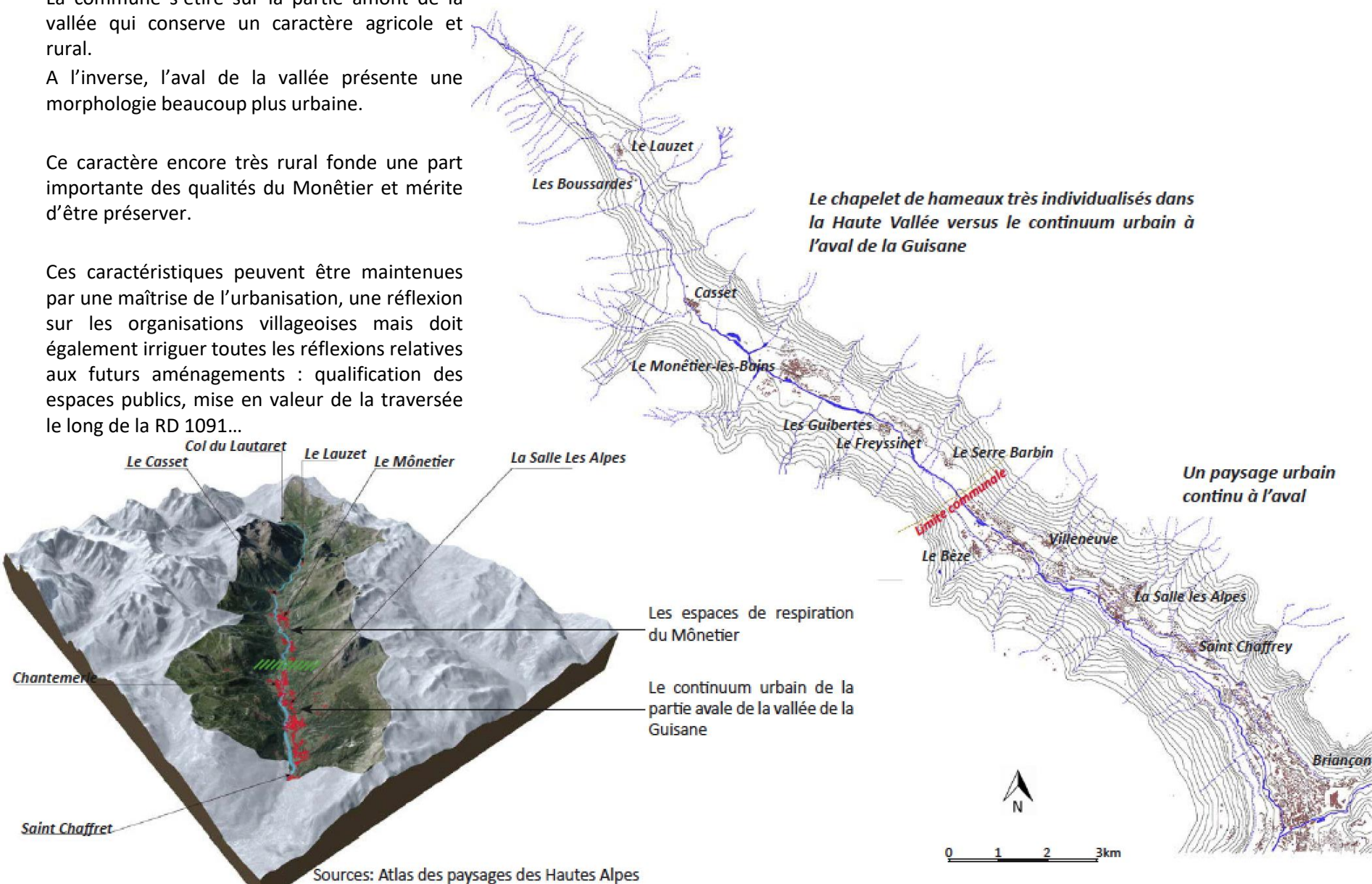
La commune s'étire sur la partie amont de la vallée qui conserve un caractère agricole et rural.

A l'inverse, l'aval de la vallée présente une morphologie beaucoup plus urbaine.

Ce caractère encore très rural fonde une part importante des qualités du Monétier et mérite d'être préservé.

Ces caractéristiques peuvent être maintenues par une maîtrise de l'urbanisation, une réflexion sur les organisations villageoises mais doit également irriguer toutes les réflexions relatives aux futurs aménagements : qualification des espaces publics, mise en valeur de la traversée le long de la RD 1091...

UNE VALLÉE-JARDIN ENCORE PRÉSERVÉE

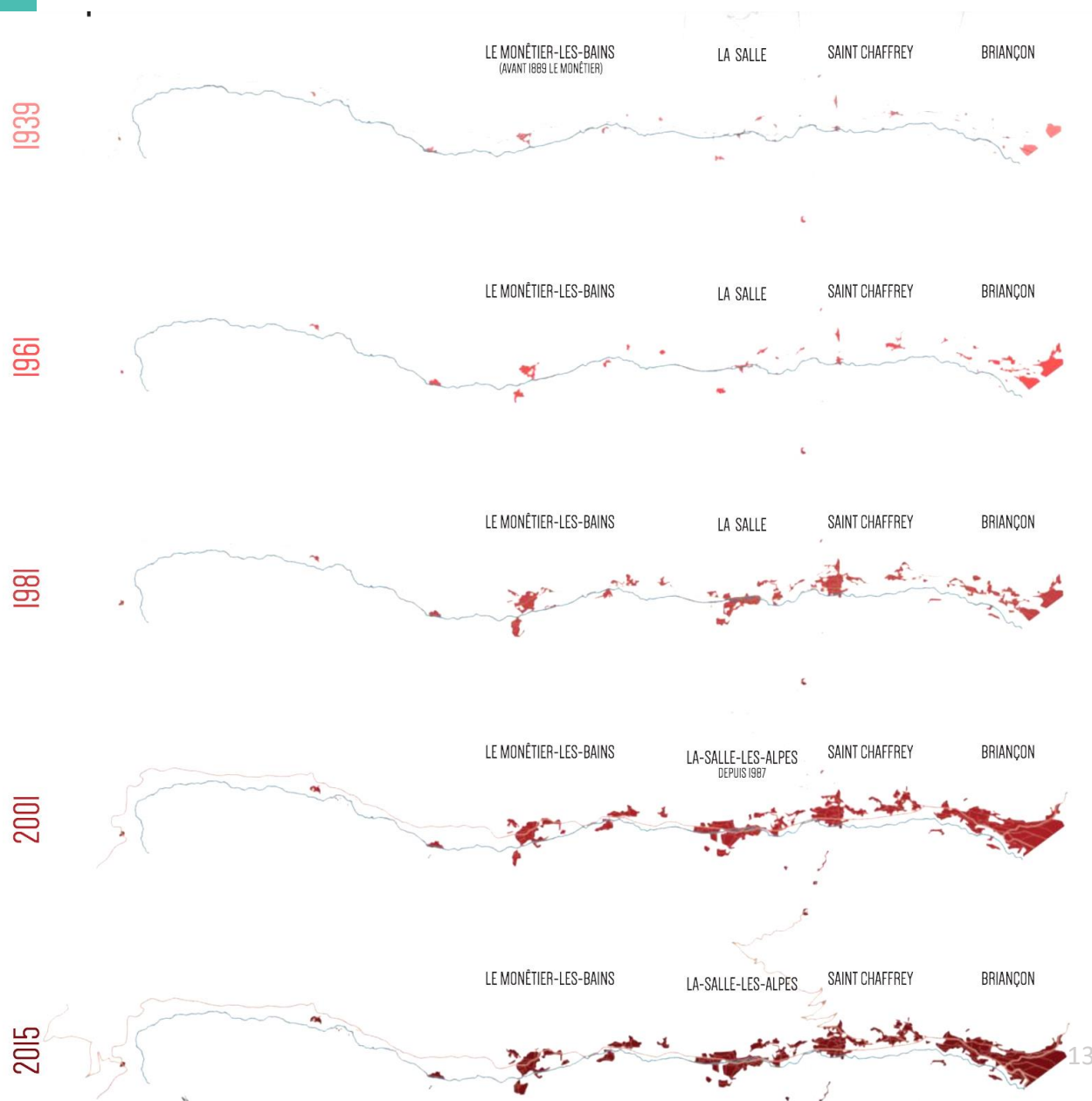


CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

Une urbanisation linéaire qui tend à remonter dans la vallée à partir de Briançon.

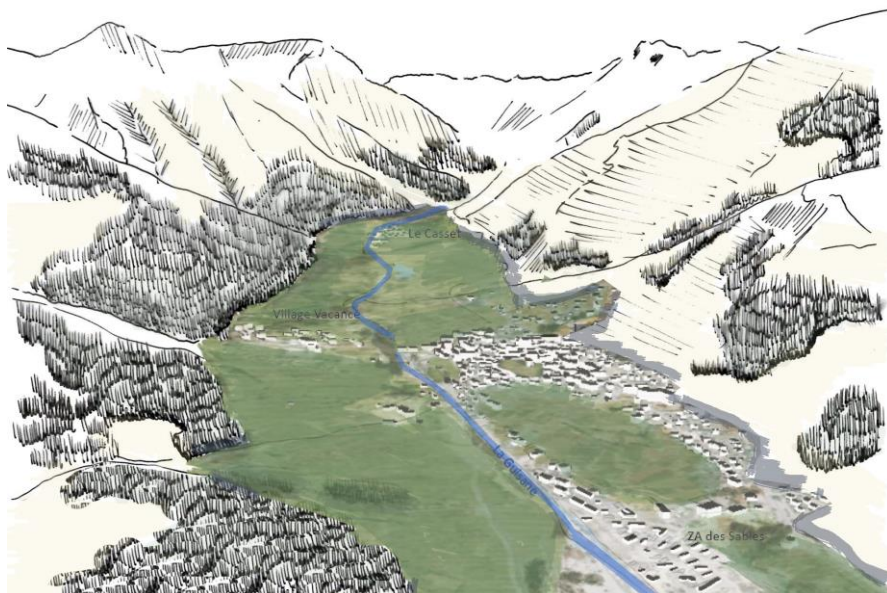
Plus éloigné, le Monêtier conserve un caractère à dominante rurale. Néanmoins les extensions urbaines et des aménagements souvent très routiers ne participent pas à ces qualités et à cette « image » du Monêtier.

UNE VALLÉE-JARDIN ENCORE PRÉSERVÉE

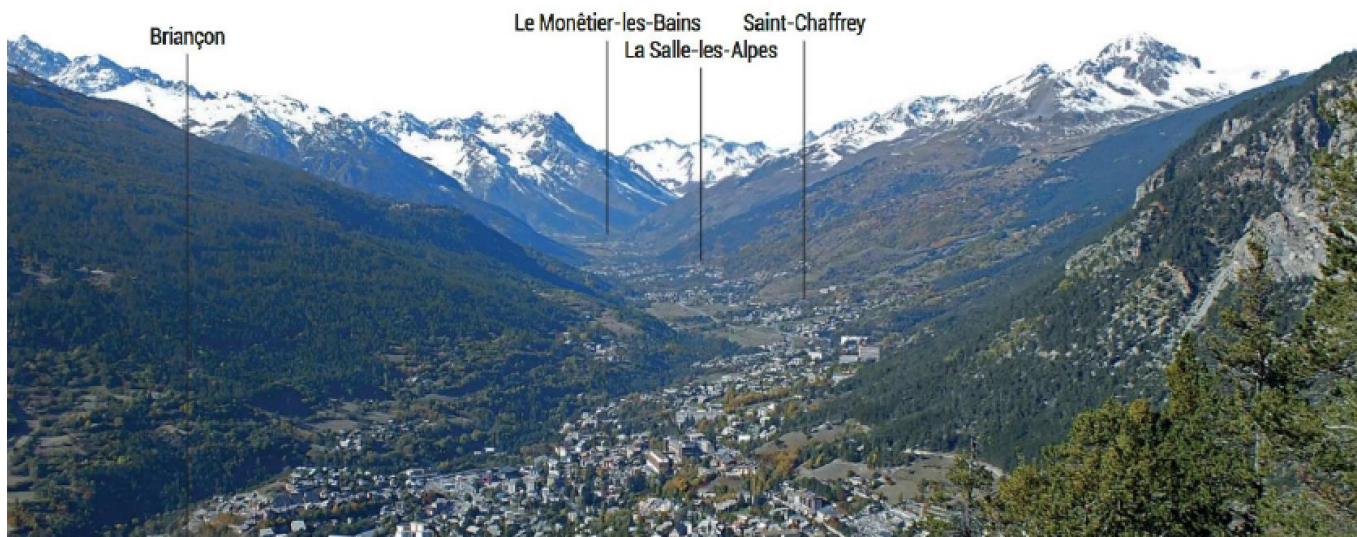


CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

UNE VALLÉE-JARDIN ENCORE PRÉSERVÉE



La silhouette du Monétier depuis la route des Guibertes.



Une vallée encore très agricole.

Ce caractère mériterait d'être mis en valeur dans tous les aménagements proposés.

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

UNE VALLÉE-JARDIN ENCORE PRÉSERVÉE



Paysage de petits jardins vivriers entre la rotonde et la silhouette du Monêtier



La silhouette de Monêtier depuis le Pré Bagnols



La silhouette ouest du Monêtier



La silhouette de Monêtier depuis le versant sud : une silhouette compacte en relation franche avec le terroir agricole

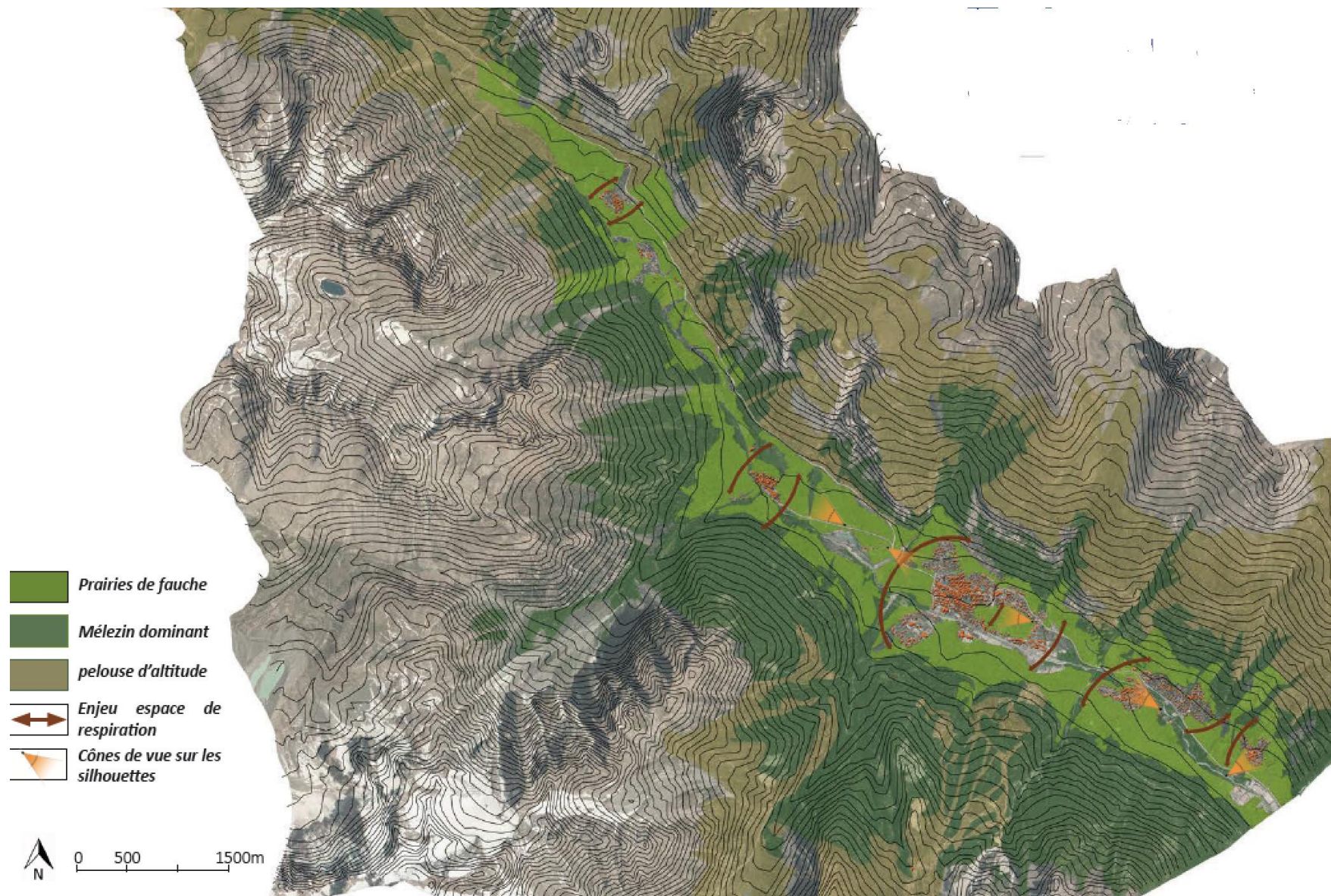


La silhouette ouest du Monêtier



CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

LES ESPACES DE RESPIRATION ENTRE LES HAMEAUX



CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

LE MONÉTIER, UN VILLAGE DE FÊTRES QUI STRUCTURENT UN VILLAGE-JA

Les maisons se regroupent par mitoyenneté, formant des séquences de cinq à dix bâtiments appelé « fêtre ». Chacune de ces séquences associe des maisons traversantes qui suivent la même orientation, sans retournement des constructions aux angles des rues.

Les fêtres privilégient dès que possible une orientation sud et parallèle aux courbes de niveaux offrant un accès de plain pied à la grange par la façade arrière, mais cette disposition est loin d'être systématique et semble davantage s'adapter aux contraintes imposées par le foncier et les rues préexistantes. Ainsi, ces bandes de maisons s'implantent le plus souvent perpendiculairement aux rues principales.

Les habitations alternent avec leurs jardins potagers sur des parcelles distinctes entre lesquels s'intercalent des venelles, sans définir de limites strictes entre les abords de la maison et la rue.

Cette morphologie urbaine singulière échappe aux modèles plus récurrents d'îlots, de « village-rue » très répandu en fond de vallée ou d'habitat dispersé que l'on retrouve dans les autres vallées du briançonnais.



Les fêtres dans les années 1930



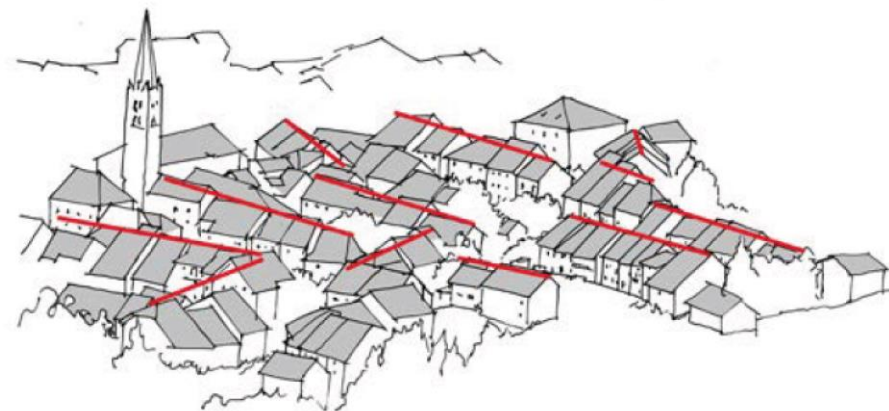
Le système de fêtre



Fêtres rue des Mineurs



Repérage des séquences bâties formées par l'habitat traditionnel



Alignement des faîtes caractéristiques des séquences bâties

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

LE MONÊTIER, UN VILLAGE-JARDIN



Les jardins vivriers sont extrêmement présents dans le centre du Monêtier



Jardins et sentes le long de la rue des Neiges



③ Chemin au centre du vaste espace de jardins situé au sud du Monêtier



Silhouette du Monêtier à la morphologie assez compact en vision lointaine



① Jardins entourés de murs rue de la Fontaine



② Jardins le long de la rue de Bretagne



③ Jardins situés au sud du Monêtier

Au sein du village, de nombreux jardins subsistent à l'arrière des principaux alignements bâtis.

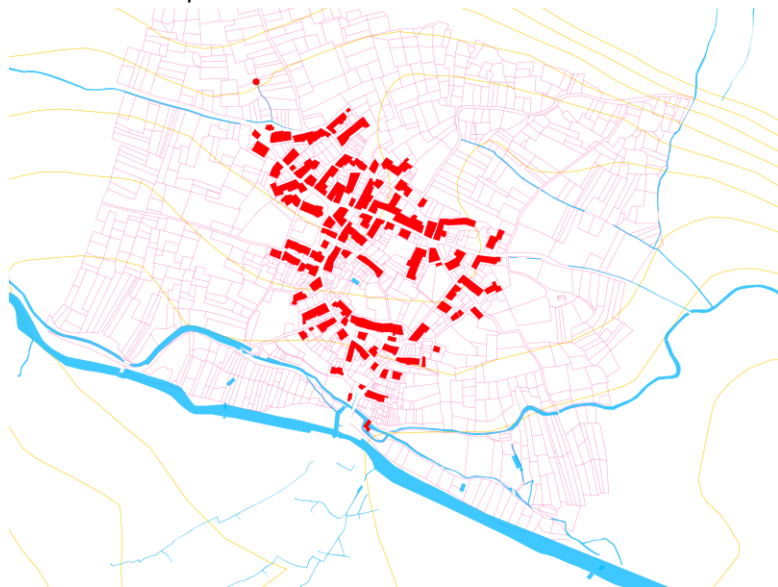
Ces jardins participent à la qualité du bourg et à l'ensemble des rues et ruelles qui irriguent le bâti ancien.

Le Monêtier se caractérise donc par un grand paysage à dominante rural et un paysage de jardins vivriers au centre du bourg.

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

L'ÉVOLUTION URBAINE DU MONÉTIER

Le cadastre Napoléonien :



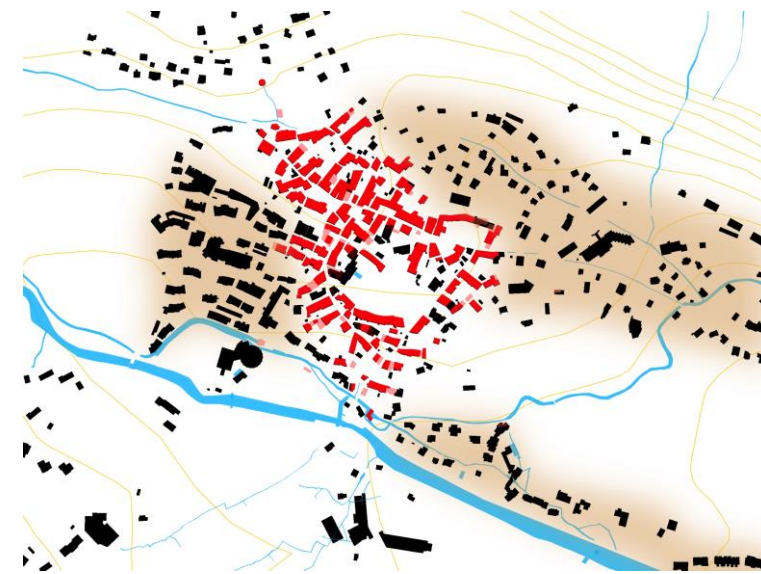
Le parcellaire et le bâti actuel :

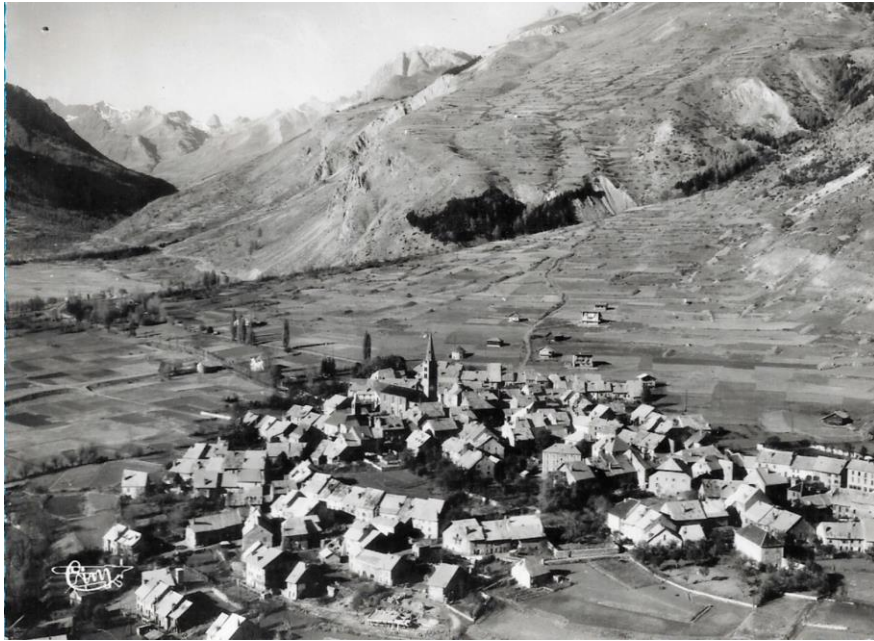


Confrontation des deux cadastres :

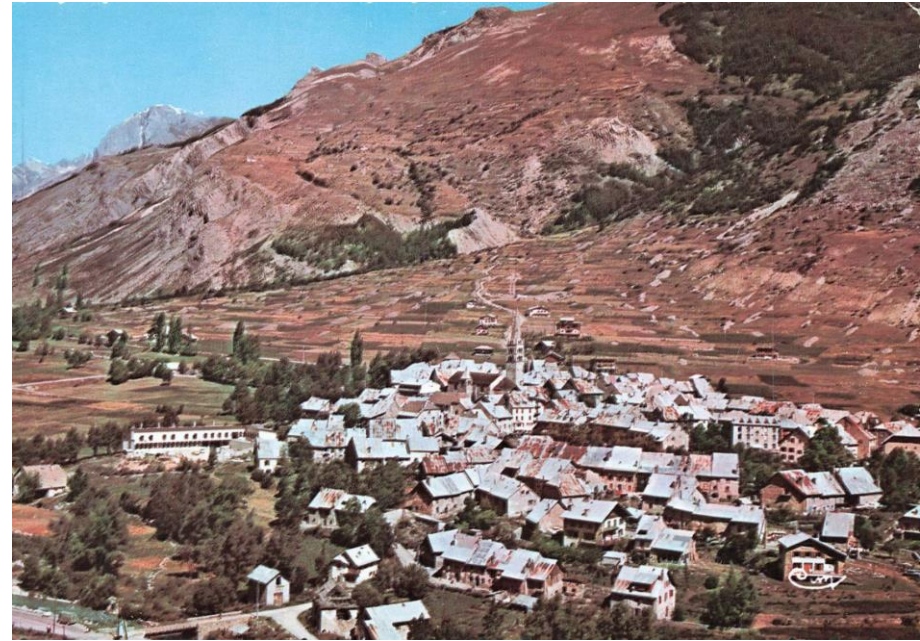


Les zones d'extensions principales :





Le Monétier dans les années 1920



Le Monétier dans les années 1950



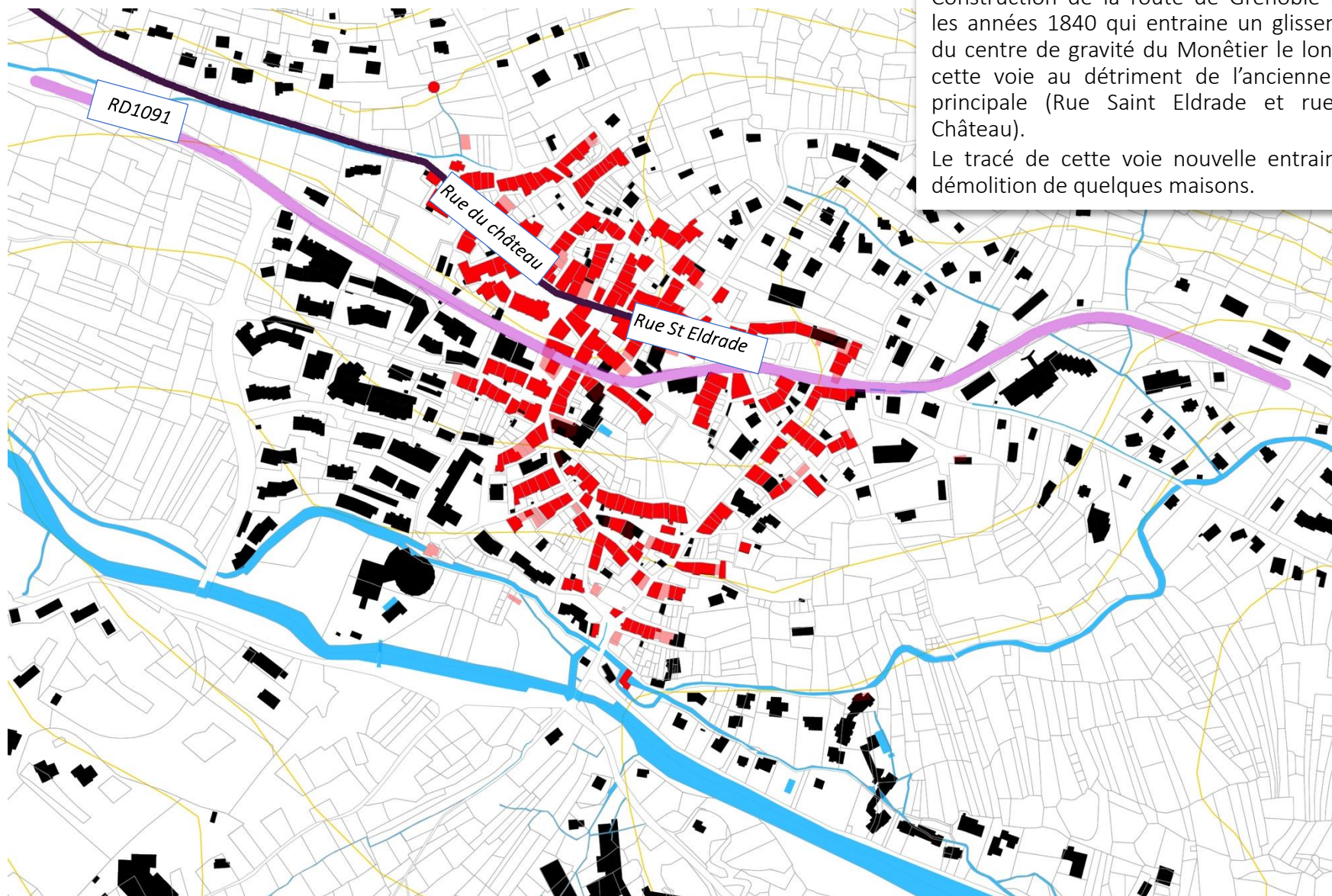
Le Monétier dans les années 1960



Le Monétier dans les années 1980

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

L'ÉVOLUTION URBAINE DU MONÉTIER



Construction de la route de Grenoble dans les années 1840 qui entraîne un glissement du centre de gravité du Monétier le long de cette voie au détriment de l'ancienne rue principale (Rue Saint Eldrade et rue du Château).

Le tracé de cette voie nouvelle entraîne la démolition de quelques maisons.

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

La rue historique du village :



La rue du château



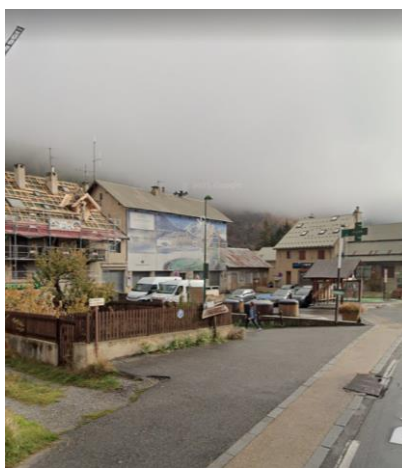
La place de l'église



La rue Saint Eldrade

UNE RUPTURE AU CŒUR DU BOURG

La RD 1091 la nouvelle centralité du village :



Une nouvelle traversée qui est venue fragmenter l'ancienne trame parcellaire, ce qui se lit encore aujourd'hui avec un paysage souvent « tronqué ». En effet, à la différence de nombreux autres secteurs, la traversée du Monêtier ne s'est pas accompagnée d'un programme de réalignement urbain.

L'ancienne trame est demeurée de part et d'autre en suivant des logiques de « fêtres » générant des retraits variés le long de la RD1091. La plupart de ces espaces étant dévolu au stationnement et aux différentes contingences urbaines, ils apportent peu ou pas de qualité urbaine.

Ce constat entraîne une traversée du Monêtier très peu qualitative avec un vocabulaire souvent routier et des reliquats d'espaces publics de part et d'autre (place de l'église, place du presbytère, place devant le Stabatio ...)

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

UNE RUPTURE AU CŒUR DU BOURG



La place de l'église



La place du presbytère



La route départementale coupant les liaisons Nord/Sud ici au débouché de la rue des glaciers



Stationnements devant la pharmacie et le Stabatio sur ce qui étaient d'anciens jardins

→ Des espaces peu qualitatifs aux abords de la Route Départementale :

- Espace public peu tenu
- Surlargeurs dédiées aux stationnements
- Traversées nord/sud insuffisamment marquées

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

UN ENJEU DE COUTURE ET D'INTÉGRATION URBAINE DE LA ROUTE PRINCIPALE



Rue des Glaciers



Place du presbytère



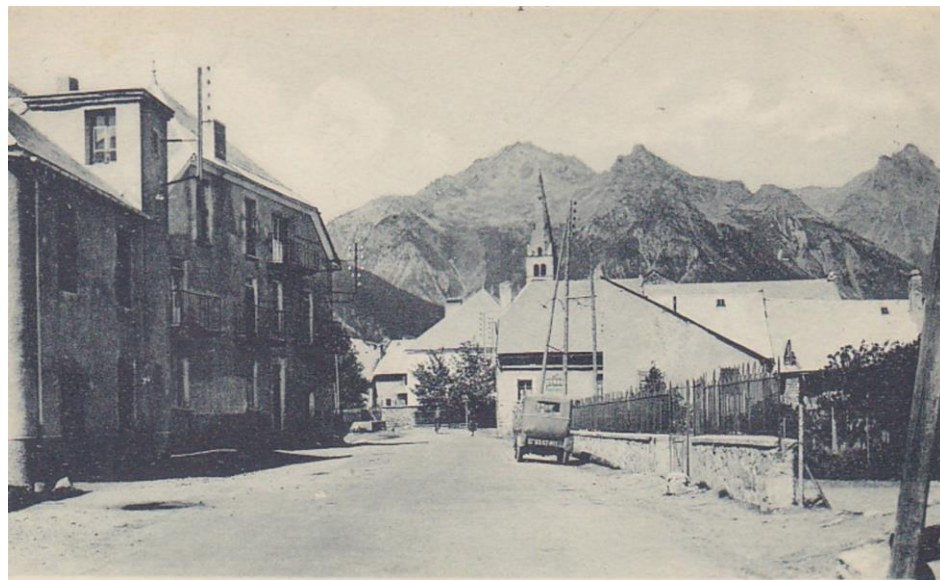
Rue de la mairie



Rue des Jardins et rue Saint Eldrade

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

DES ESPACES QUI TENDENT À SE RAIDIR AVEC L'EXTENSION DU CARACTÈRE ROUTIER DE LA TRAVERSÉE



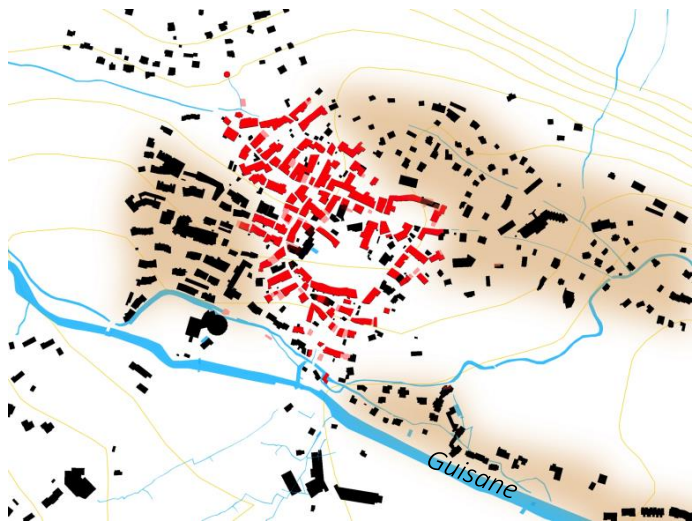
Poubelles et stationnement sur les anciens jardins vivriers du Stabatio – perte de la clôture qui permettait de tenir les espaces et de lire la trame parcellaire



Une logique de flux au détriment d'une logique d'espace public partagé

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

LA DESCENTE VERS LA GUISANE... ET SON FRANCHISSEMENT



L'ancienne route des Guibertes



La rue des Guibertes



Stationnement le long de la route des Guibertes



L'angle de la rue des Guibertes et le pont de la Grande Turière

→ La route des Guibertes et ses stationnements :

Une voie importante le long de la Guisane permettant de relier les Grands Bains et le quartier du front de neige.

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

LE QUARTIER DES PRÉS CHABERT – UN QUARTIER À PART ENTÈRE ?



Le front de neige



La crèche

Le quartier des Prés Chabert forme une petite enclave « urbaine » sur la rive droite de la Guisane.

Il fait l'interface entre le front de neige et de vastes nappes de stationnement le long de la Guisane.

Il accueille de nombreuses activités saisonnières mais également quelques équipements comme la crèche.

→ *Doit-il être considéré comme un quartier à part entière? Si oui comment le relier au village et qualifier ces abords?*



Le quartier des Prés Chabert



CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

LES LIAISONS ENTRE LE BAS ET LE HAUT DU MONÉTIER ?



Rue des Tempes



Rue des Tempes



Le pont de la Grande Turière



Rue des Glaciers



Rue des Glaciers



Chemin des Grands Bains

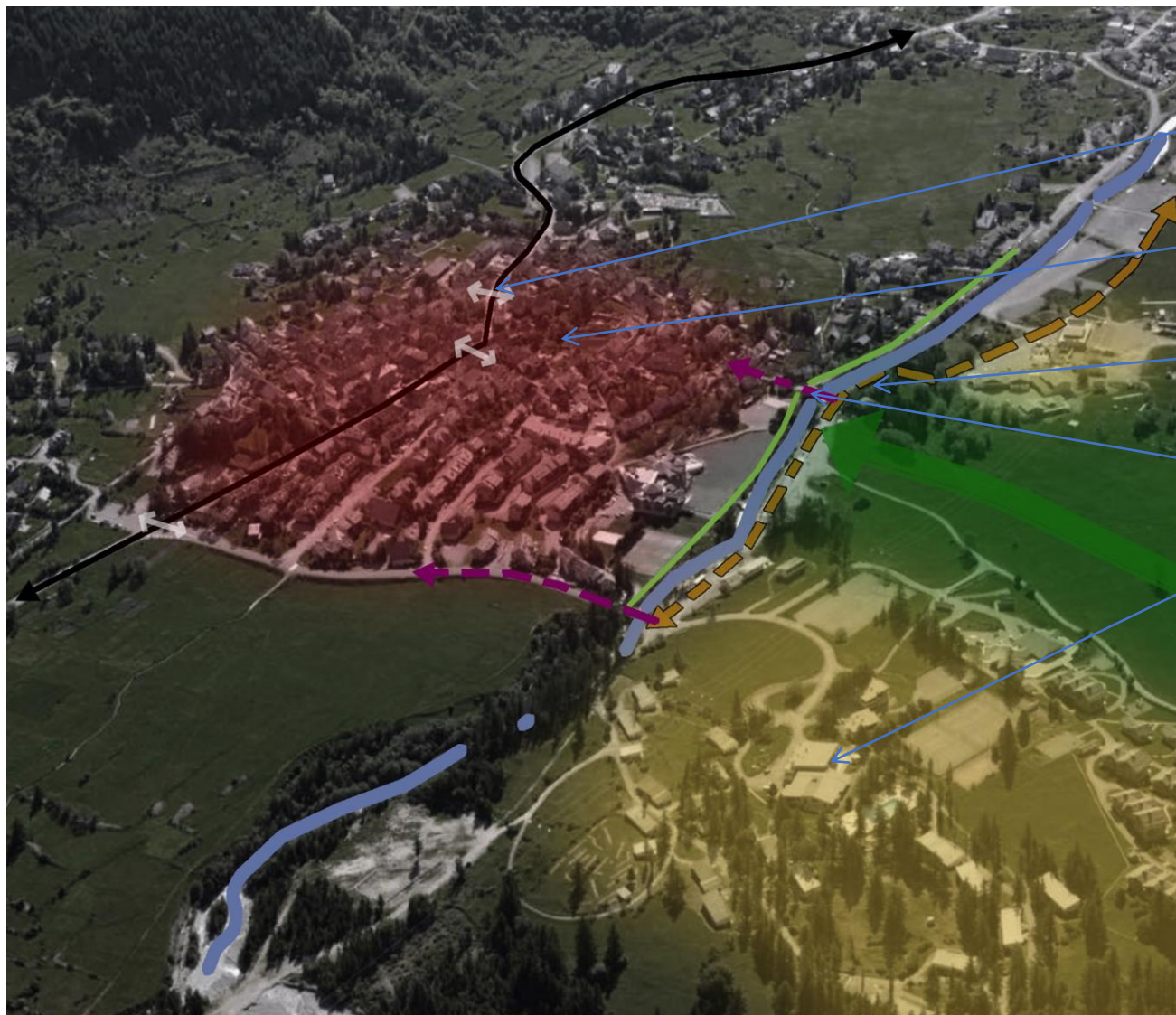
Les chemins qui lient la Guisane et le village sont essentiels pour désenclaver les quartiers situés en aval du bourg et limiter l'usage systématique de l'automobile.

Aujourd'hui, le caractère très discret et leur invisibilisation au niveau de la départementale tout comme de l'ancien chemin des Guibertes rend ces chemins peu visibles.

→ Leur mise en valeur constitue un enjeu important.

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

QUEL PAYSAGE URBAIN LE LONG DE LA GUISANE ET SUR LA RIVE DROITE ?



La RD 1091 et ses liens

Le cœur historique du Monêtier

Le front de neige

Les liens entre la Guisane et le Monêtier

Le complexe touristique

Pour l'instant les espaces situés le long de la Guisane semblent constituer des réserves foncières pour placer les contraintes urbaines (liées à l'économie touristique) sans connexion véritable avec le cœur du Monêtier.

Sont donc établis de manière juxtaposée, une voie de contournement, de nombreux stationnements, des constructions liées au tourisme...

Ce quartier est pourtant traversé par la Guisane, élément fort, les Grands Bains et quelques chemins d'accroches vers le centre ville...

PARTIE 4 / ANALYSES DES MOBILITÉS

/////

ÉTAPES DE LA MISSION

- 1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL
- 2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE
- 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

→ 4/ L'ORGANISATION URBAINE

- 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS
- 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC
- 7/ RETOUR SUR ...
- 8/ VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX

POURSUITE DE LA MISSION

L'ORGANISATION URBAINE

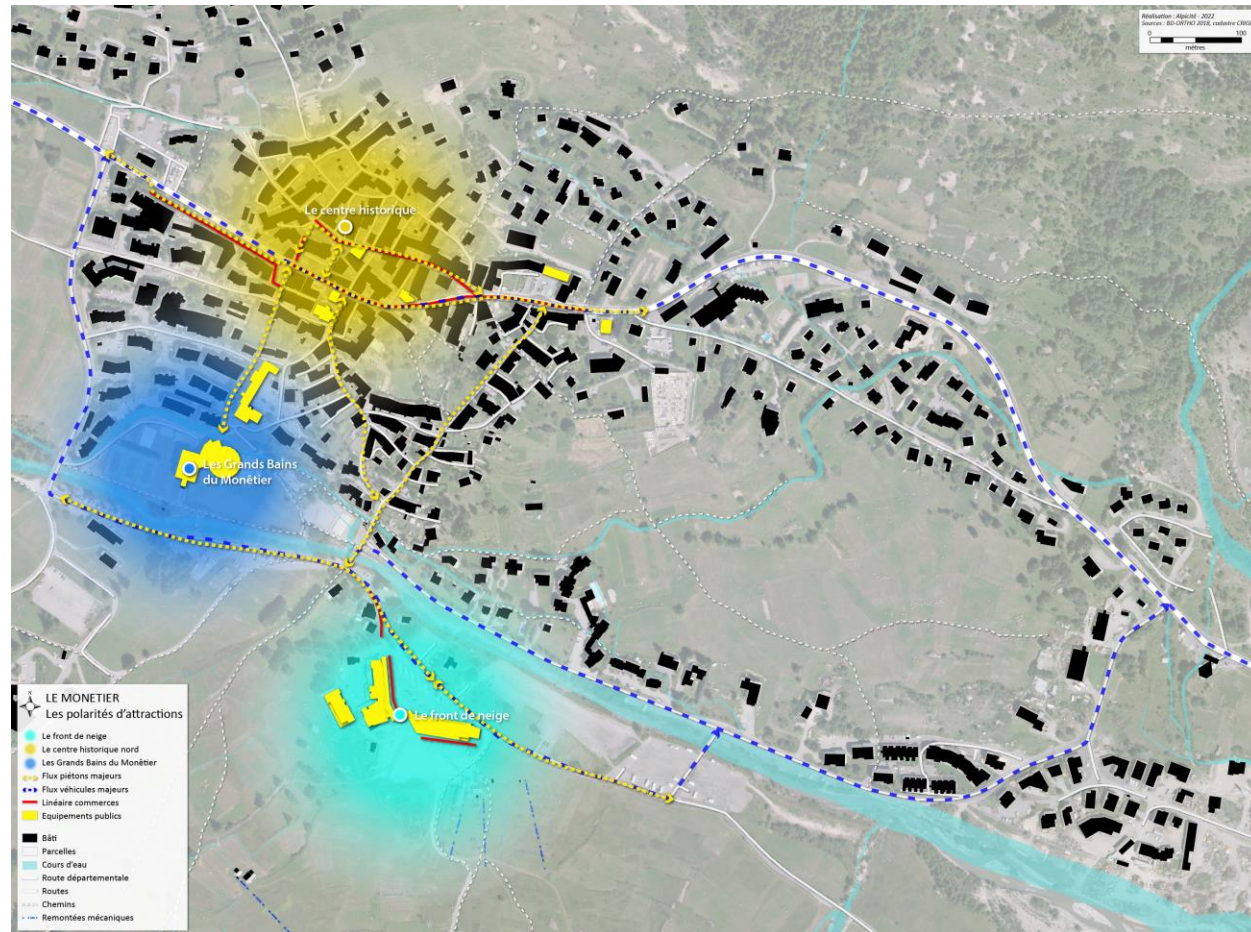
LES POLARITÉS D'ATTRACTION

Aujourd'hui, on peut lire 3 polarités d'attractions :

- Le centre historique,
- Les Grands Bains,
- Le front de neige.

Ces polarités induisent des flux piétons et flux de véhicules. Les questions majeures sont :

- Comment accéder à ces lieux/quartier ?
- Où se garer si besoin ?
- Quels espaces publics dédiés ?



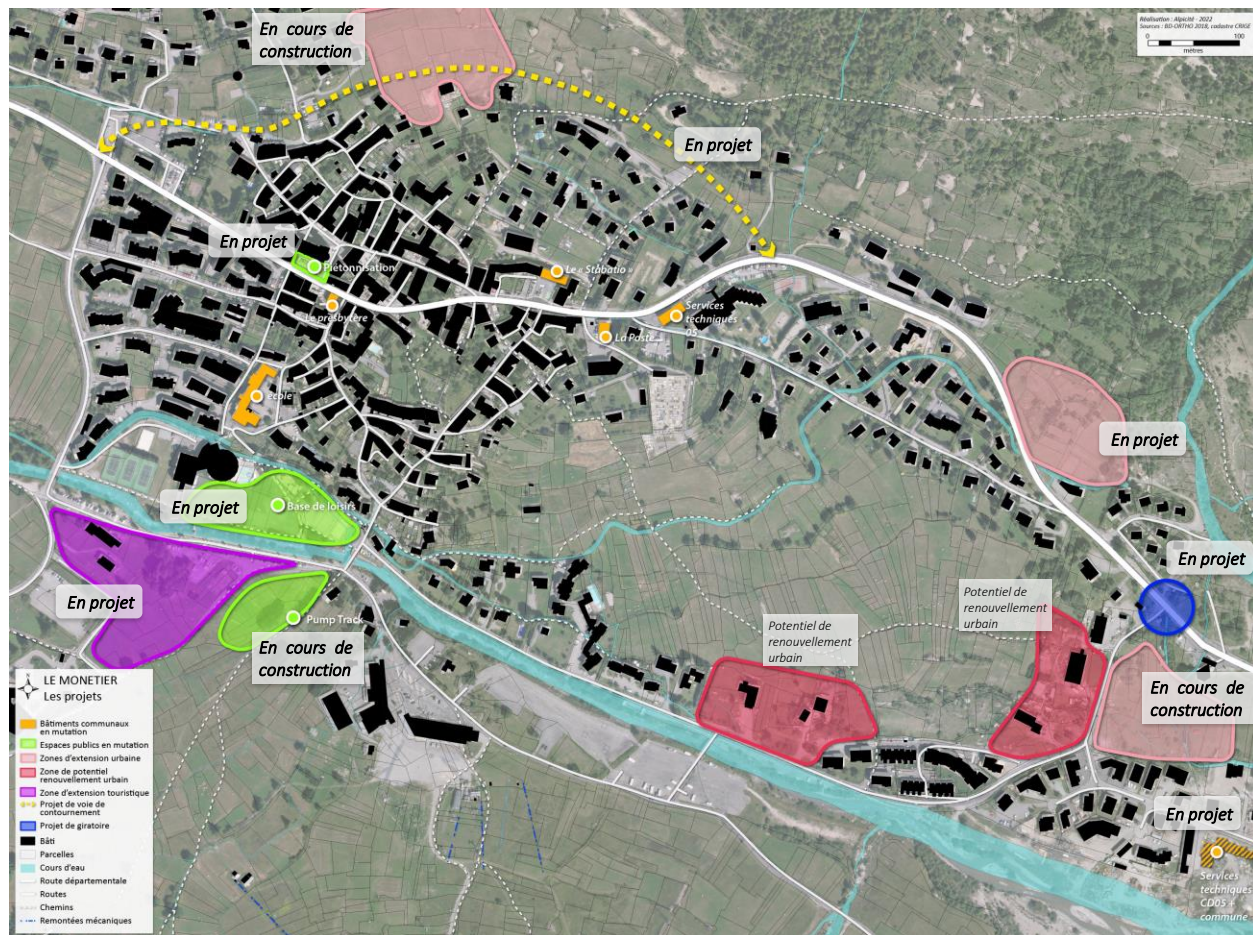
→ Avec les futurs projets à l'est et la nouvelle entrée de ville liée au futur sens giratoire, quelle(s) centralité(s) donner au village ?

L'ORGANISATION URBAINE

LES PROJETS EN COURS

Avec les projets en cours, on observe une forte extension urbaine vers l'Est.

Ces nouveaux (ou futurs) quartiers résidentiels induisent des flux piétons et/ou automobiles vers les différentes polarités d'attractions existantes et viennent poser la question du Pré Bagnols et de ses fonctionnalités.



PARTIE 4 / ANALYSES DES MOBILITÉS



ÉTAPES DE LA MISSION

- 1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL
- 2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE
- 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL
- 4/ L'ORGANISATION URBAINE

→ 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS

- 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC
- 7/ RETOUR SUR ...
- 8/ VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX

POURSUITE DE LA MISSION

LES MOBILITÉS *LE RÉSEAU ROUTIER*

LA HIERARCHISATION :

La hiérarchisation de la voirie est claire lorsqu'elle ne touche pas le centre historique : la RD1091 comme axe majeur, puis la route du Club, des Guibertes et des Bains en routes secondaires.

Pour ce qui est du centre historique avec ses quelques ruelles réhabilitées, la lecture est plus compliquée : on pense d'un premier abord que les modes doux sont mis en valeur et prioritaires mais en réalité TOUT est accessible aux véhicules motorisés, jusqu'aux plus étroites ruelles.



LES MOBILITÉS *LE RÉSEAU ROUTIER*

LA HIERARCHISATION :

La hiérarchisation de la voirie est claire lorsqu'elle ne touche pas le centre historique : la RD1091 comme axe majeur, puis la route du Club, des Guibertes et des Bains en routes secondaires.

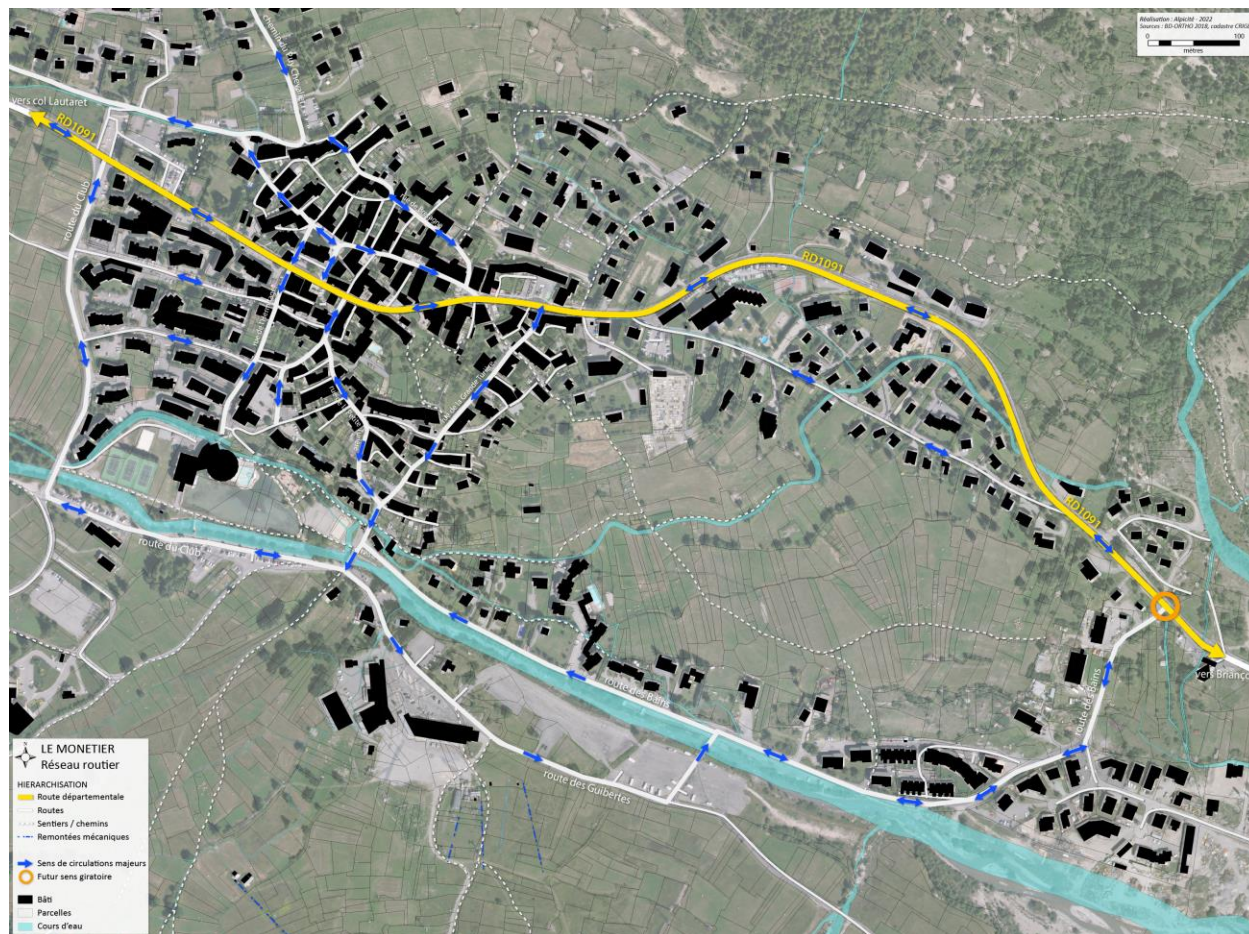
Pour ce qui est du centre historique avec ses quelques ruelles réhabilitées, la lecture est plus compliquée : on pense d'un premier abord que les modes doux sont mis en valeur et prioritaires mais en réalité TOUT est accessible aux véhicules motorisés, jusqu'aux plus étroites ruelles.

LES SENS DE CIRCULATION :

Des double sens dans le centre historique qui sont à questionner.

L'été 2021 un sens unique a été testé sur la RD1091 et la route du Club, des Guibertes et des Bains.

Le résultat est mitigé : la moitié de la population est contente car cela sécurise la traversée de la RD1091 pour les piétons et cyclistes, et l'autre moitié peu contente de voir une augmentation du flux près de chez eux ou proche des départs de randonnées.



LES MOBILITÉS *LE RÉSEAU ROUTIER*

LA HIERARCHISATION :

La hiérarchisation de la voirie est claire lorsqu'elle ne touche pas le centre historique : la RD1091 comme axe majeur, puis la route du Club, des Guibertes et des Bains en routes secondaires.

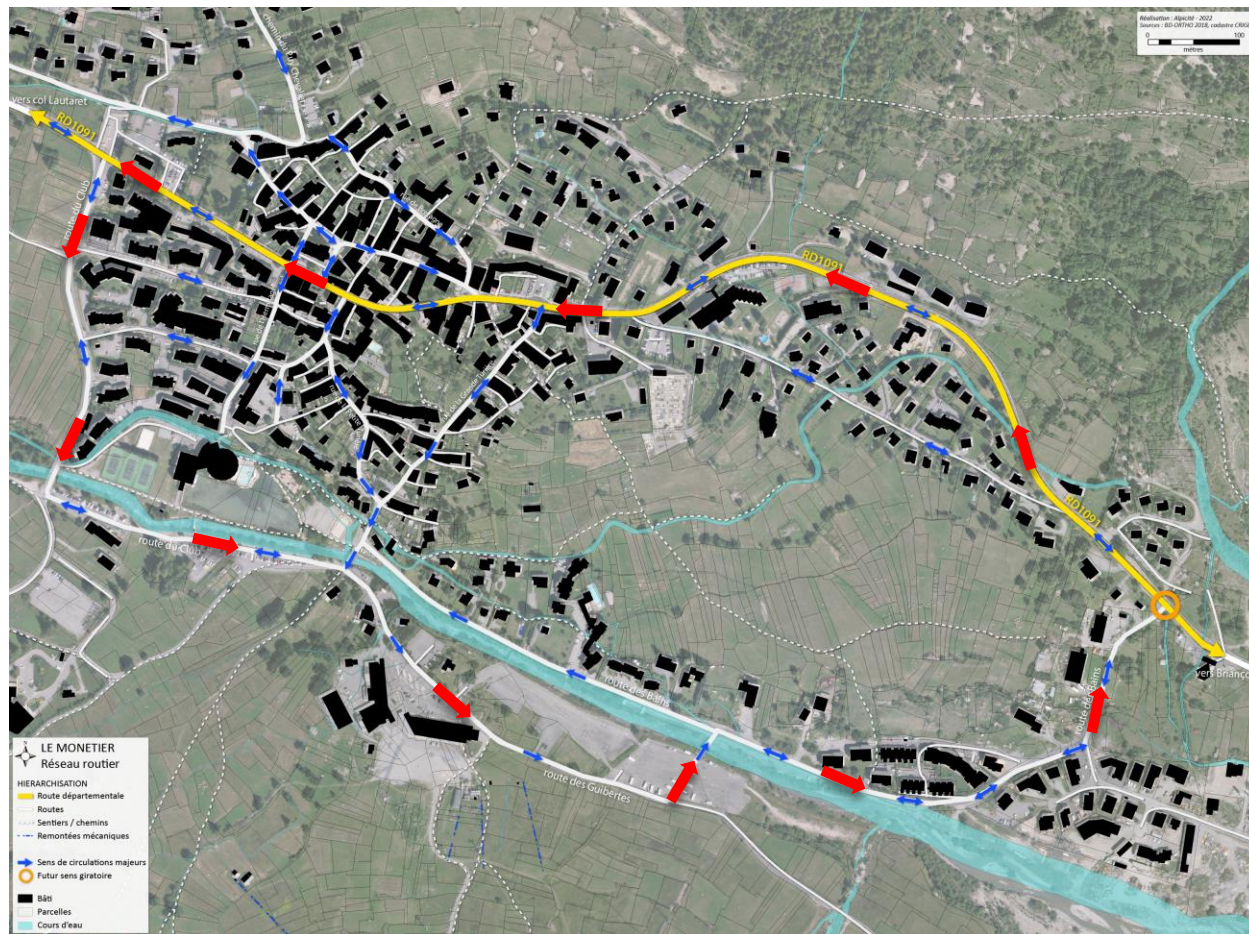
Pour ce qui est du centre historique avec ses quelques ruelles réhabilitées, la lecture est plus compliquée : on pense d'un premier abord que les modes doux sont mis en valeur et prioritaires mais en réalité TOUT est accessible aux véhicules motorisés, jusqu'aux plus étroites ruelles.

LES SENS DE CIRCULATION :

Des double sens dans le centre historique qui sont à questionner.

L'été 2021 un sens unique a été testé sur la RD1091 et la route du Club, des Guibertes et des Bains. ➡

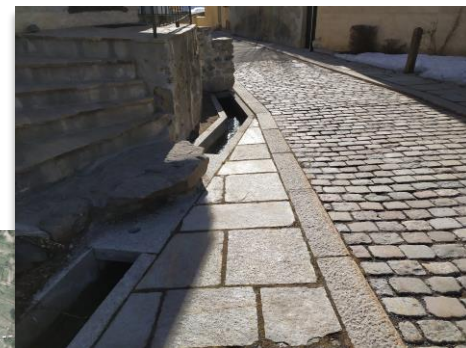
Le résultat est mitigé : la moitié de la population est contente car cela sécurise la traversée de la RD1091 pour les piétons et cyclistes, et l'autre moitié peu contente de voir une augmentation du flux près de chez eux ou proche des départs de randonnées.



→ Une réflexion est nécessaire sur les sens de circulation et la piétonnisation dans le futur schéma directeur.

LES MOBILITÉS

L'ÉTAT DES REVÊTEMENTS



Un état des lieux très distincts selon les rues et ruelles : certaines refaites, d'autres sont encore en terre battue ...



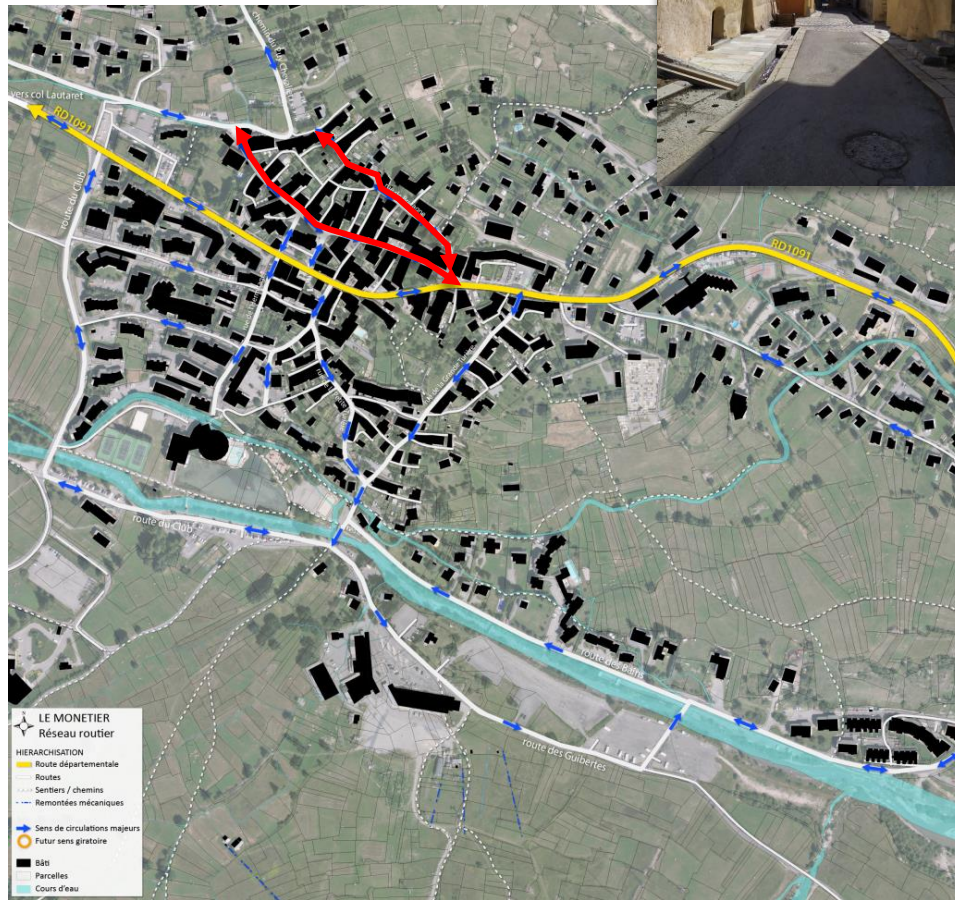
LES MOBILITÉS *L'ÉTAT DES REVÊTEMENTS*

Les rues de Bretagne, la rue Saint Eldrade, la rue de la Rotonde et du Château, la place Novalese et la place de la mairie ont été réhabilitées avec les canaux mis à jour.

→ *L'esprit du village est mis en valeur.*

Sur certaines rues, l'enrobé noir est en mauvais état malgré la réhabilitation.

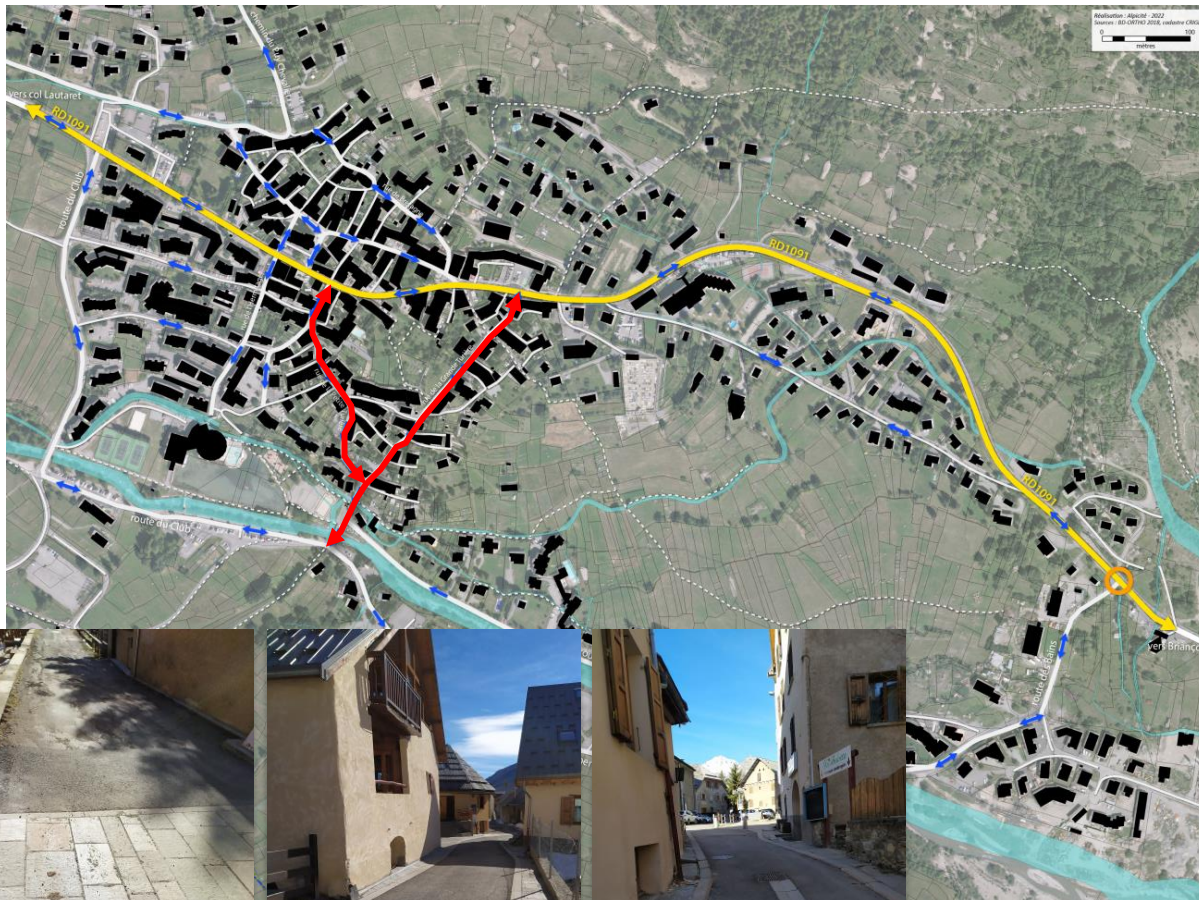
Ce type de *pavé « à l'ancienne »* ne permet pas une *fonctionnalité optimisée* : *accessibilité réduite des PMR et des poussettes, etc., et difficulté pour le déneigement.*



LES MOBILITÉS

L'ÉTAT DES REVÊTEMENTS

Rues de la Grande et Petite Turières refaites mais où une lecture routière reste prégnante (enrobé noir majeur, avec à côtés pavés)...



LES MOBILITÉS

L'ÉTAT DES REVÊTEMENTS



Des ruelles perpendiculaires aux rues majeures encore en terre battue et des ruelles peu empruntées en mauvais état...

Le cheminement « au fil de l'eau » parfois peu mis en valeur : terre battue, boue en hiver, etc.



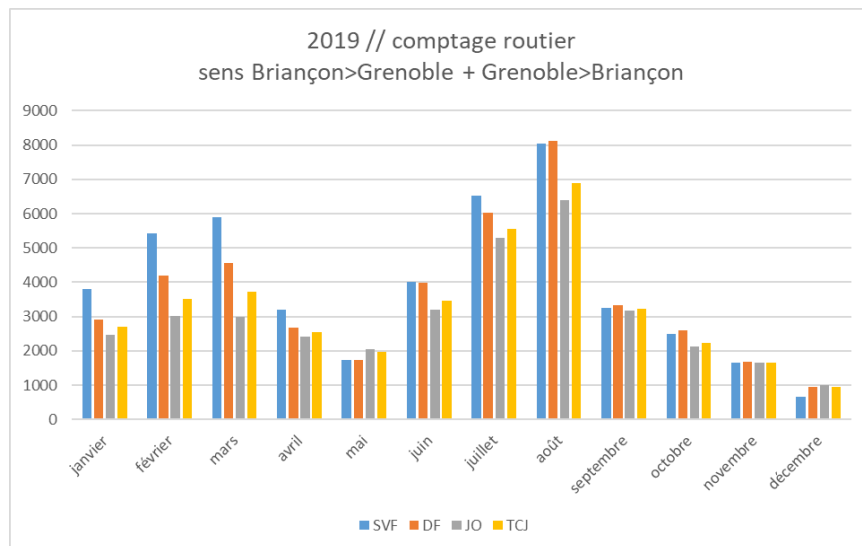
LES MOBILITÉS LES COMPTAGES ROUTIERS

➔ Aujourd'hui, nous ne disposons que des données sur l'entrée de ville ouest du centre-bourg.

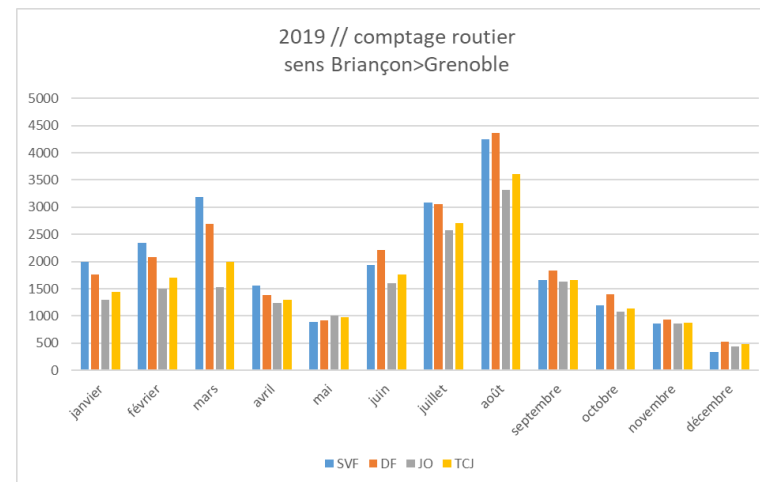
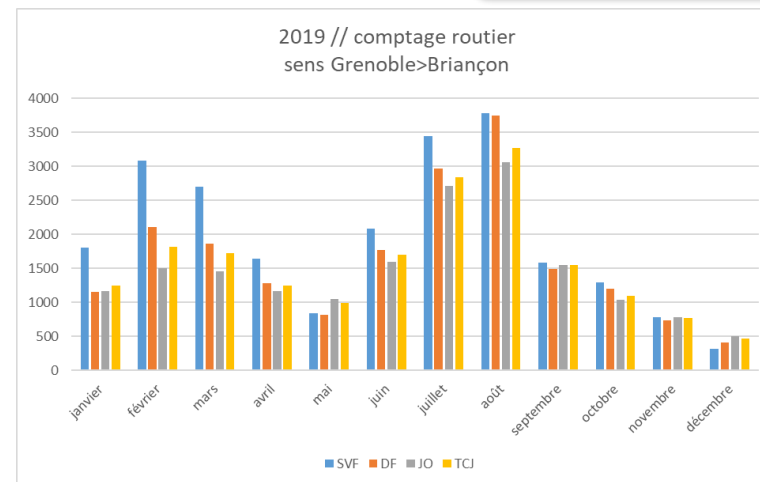
- On note bien les **flux liés aux saisons touristiques** avec des flux principaux en **été** (juillet-août) sur la **RD1091**.
- Le jour de semaine avec le plus de trafic est le samedi (départ et retour des touristes).
- On note tout de même plus de trafic dans le sens Grenoble > Briançon que l'inverse.

Les comptages routiers ne mettent pas en évidence la fréquentation du village en lui-même ou du front de neige malheureusement.

Si besoin, une demande de comptage routier au niveau du front de neige pourra être demandé.



TCJ = toutes catégories de jour
SVF = samedi et veilles de fêtes
JO = jours ouvrés
DF = dimanche et fêtes



Une étude de vitesse a été réalisée entre le 01/02/2022 et le 04/02/2022. Celle-ci montre que **les véhicules respectent dans l'ensemble la limite de vitesse de 30km/h sur la RD1091 dans le centre-bourg.**

LES MOBILITÉS LES STATIONNEMENTS

Les stationnements sur le village sont **très bien signalés**.

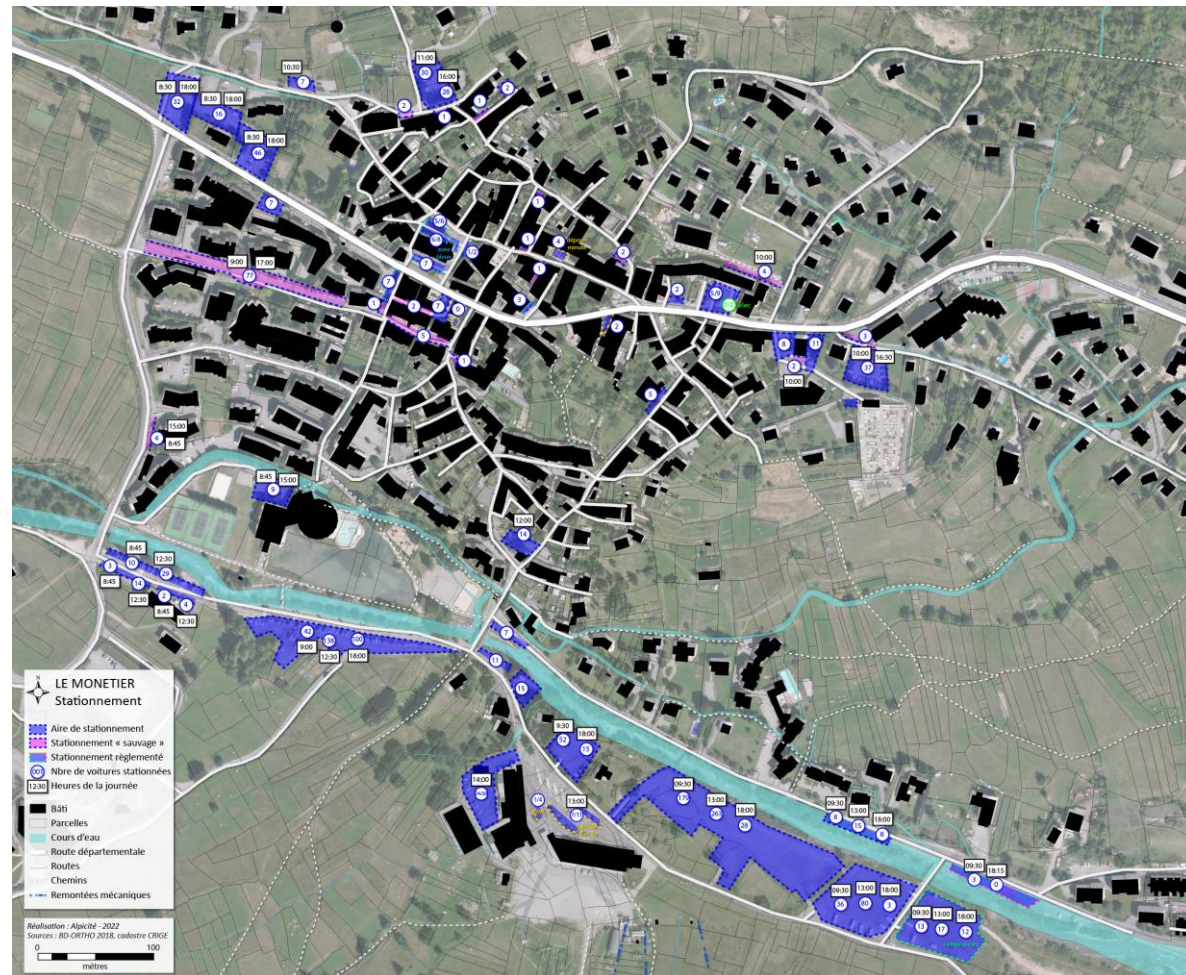
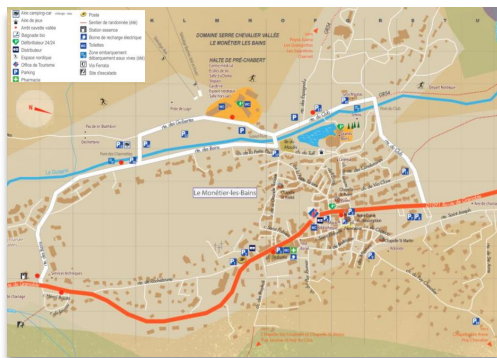
Les *aires de stationnements du centre historiques* sont **saturés** en permanence, surtout en période hivernale.

Peu de stationnement sauvage dans tout le village historique ou proche du front de neige.

Il y a surtout une problématique de pendularité avec la circulation et le déchargement des bagages les samedis en période d'ouverture de la station.

Les *aires qui se situent au niveau du front de neige* sont saturées sur de courtes périodes mais suffisent amplement le reste de l'année. Peu de véhicules débordent sur la voie publique.

Les *parkings liés au front de neige* **manquent surtout d'aménagement paysagers**. Ce sont de simples étendues d'enrobé noir.



- *Questionner les stationnements dans le centre historique.*
- *Besoin d'accompagner au niveau paysager les aires proches du front de neige.*



LES MOBILITÉS LES STATIONNEMENTS

Les stationnements sur le village sont **très bien signalés**.

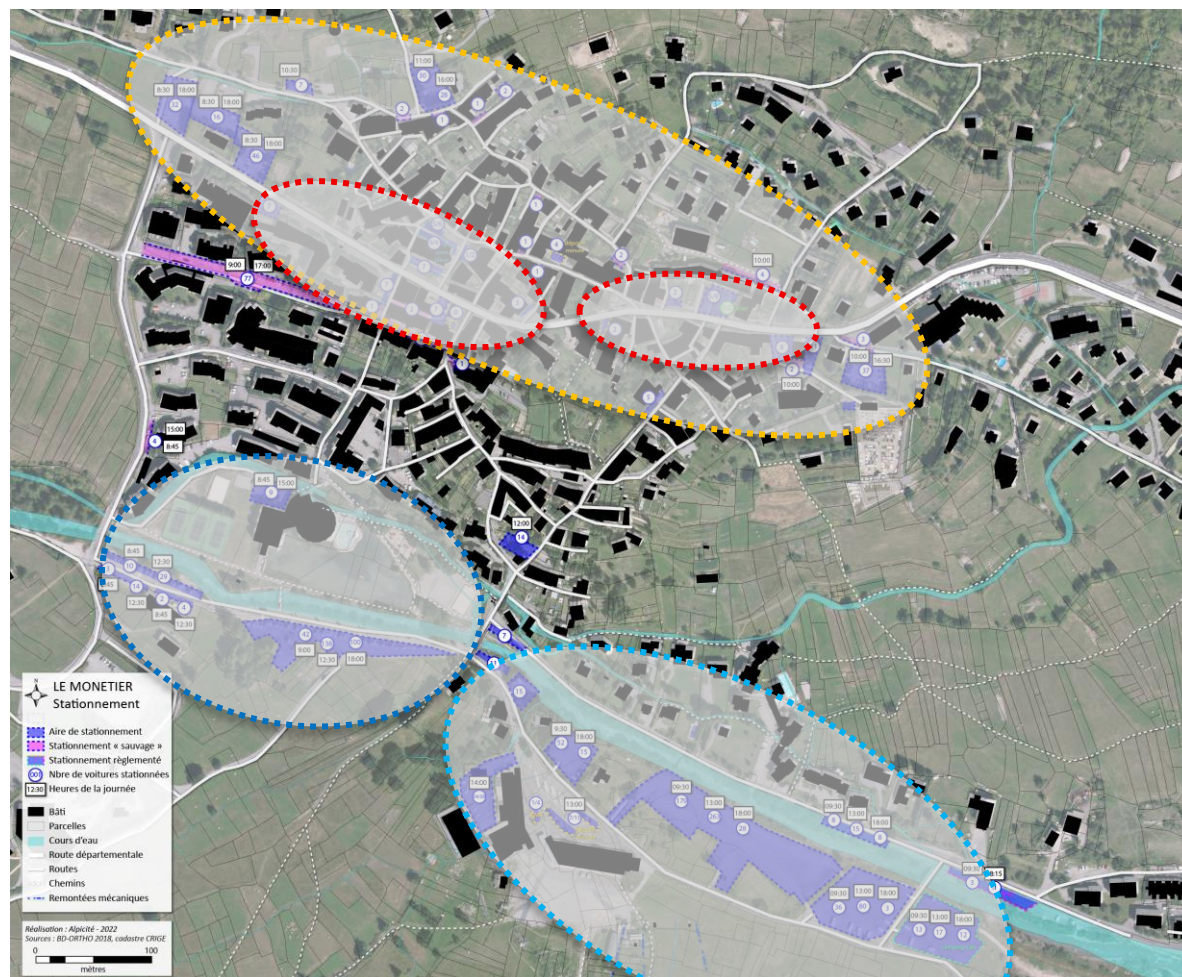
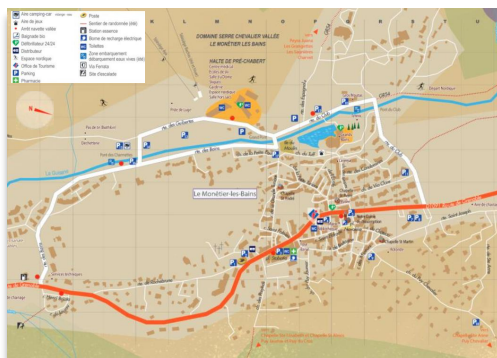
Les *aires de stationnements du centre historiques* sont **saturés** en permanence, surtout en période hivernale.

Peu de stationnement sauvage dans tout le village historique ou proche du front de neige.

Il y a surtout une problématique de pendularité avec la circulation et le déchargement des bagages les samedis en période d'ouverture de la station.

Les *aires qui se situent au niveau du front de neige* sont saturées sur de courtes périodes mais suffisent amplement le reste de l'année. Peu de véhicules débordent sur la voie publique.

Les *parkings liés au front de neige* **manquent surtout d'aménagement paysagers**. Ce sont de simples étendues d'enrobé noir.



- **Besoin de stationnement sur des périodes ponctuelles pour les locaux dans le centre historique.**
- **Pas besoin de plus de stationnement près du front de neige.**

- **Stationnement Grands Bains = 195 places**
- **Stationnement front de neige = 450 places** (sans dépose-minute, ni aire camping-cars)
- **Stationnement village historique = 190 places**
- **Stationnement commerces = 60 places** (zones bleues + arrêts-minutes)
- **Stationnement « sauvage » = 30 voitures comptabilisées** (sans la rue des condamines)

LES MOBILITÉS *LES REMONTÉES MÉCANIQUES*

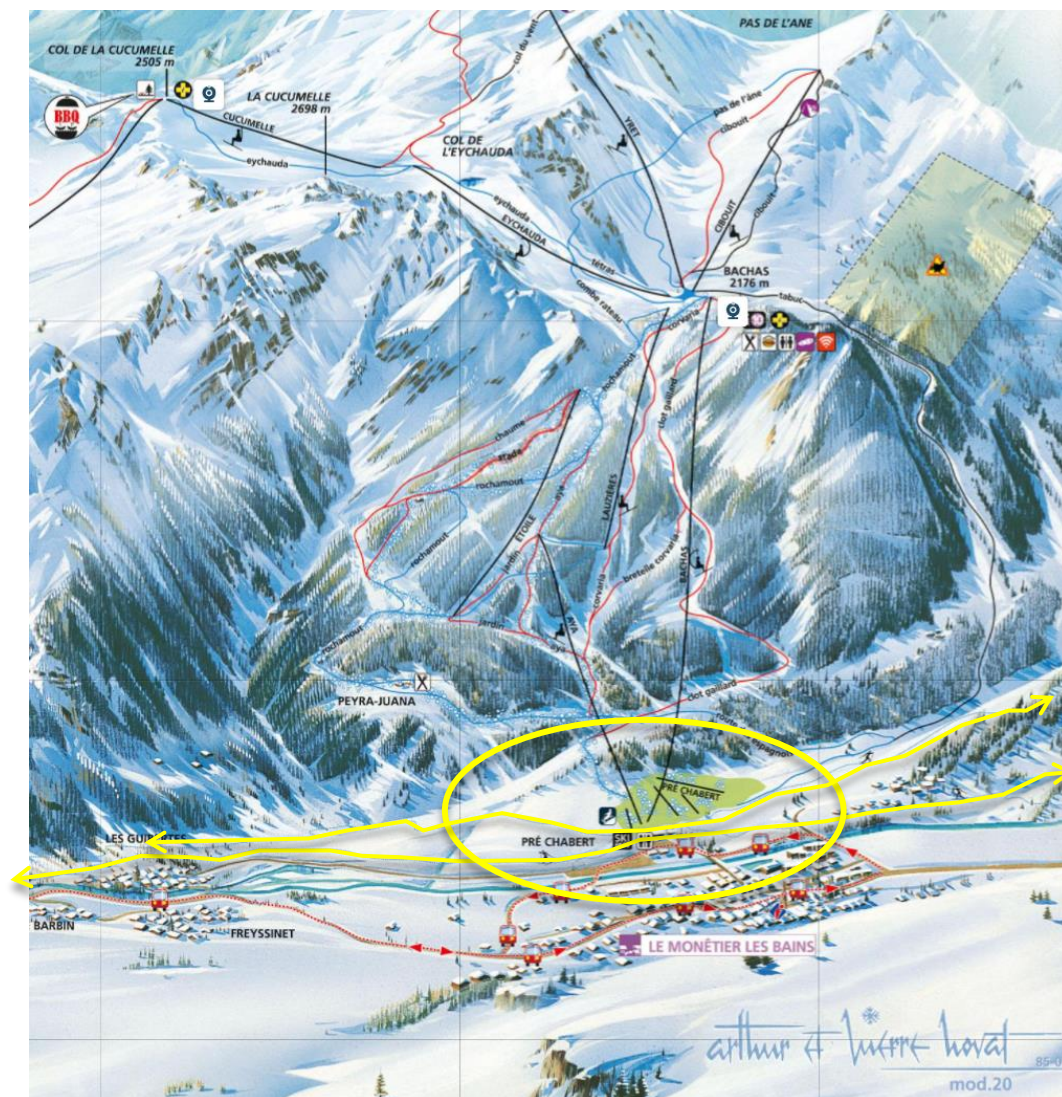
Le village du Monétier possède un front de neige qui permet d'accéder aux pistes du domaine skiable Serre-Chevalier Vallée.

Pré Chabert

Cet espace possède un espace découverte pour les tous petits et les débutants, une piste de luge. Le tout facilité d'accès par un tapis roulant.

Le front de neige possède également toutes les aménités que l'on trouve dans ce genre de lieu : commerces de sport, loueurs de skis, buvettes, restauration rapide, restaurant, consignes de skis, distributeur de billets, ESF, etc.

On retrouve également une piste de ski de fond et un pas de tir pour biathlon (en face de la déchetterie).



LES MOBILITÉS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le train

La commune du Monétier-les-Bains est pourvue d'une gare routière pour les navettes le long de la route des Guibertes devant la salle du Dôme.

Les lignes régulières de bus

La ligne LER de bus n°35 Briançon-Grenoble dessert le Monétier-les-Bains à l'année. Quatre arrêts de bus sont desservis sur la commune : le Col du Lautaret, Le Lauzet, l'Eglise (Chef-Lieu) et Les Guibertes.

Ligne H : Briançon – Monétier-les-Bains est une ligne cadencée. Il s'agit d'une ligne régulière renforcée l'hiver. Cette ligne est utilisée également en période scolaire pour les collégiens et lycéens de la commune.

Ligne I : Serre-Chevalier Vallée – Briançon – Montgenèvre – Oulx TGV est une ligne régulière, transfrontalière. 4 arrêts sont desservis par cette ligne : Place Stabatio, l'Eglise, Les Grands Bains, Les Guibertes.

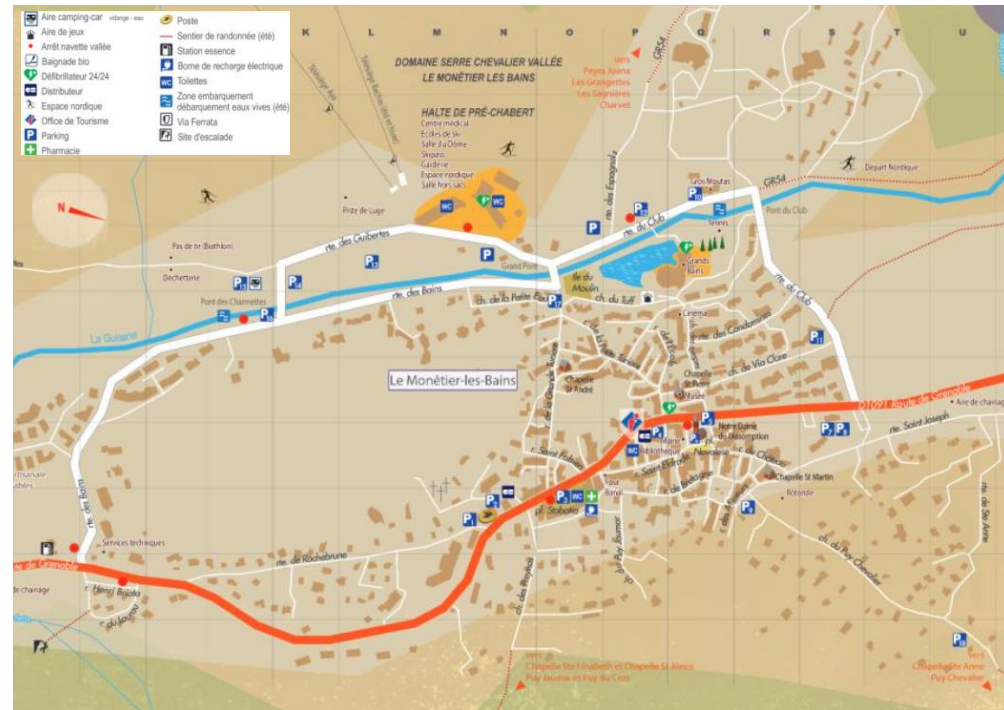
Les navettes

Les autocars Resalp assurent à la demande de la commune la desserte du Monétier-les-Bains en période hivernale avec des navettes gratuites.

Les arrêts desservis par ces navettes sont : Laurau montant, les Pélénches, la place Stabatio, l'Eglise, le Casset (à certains horaires uniquement), Vie de Clare haut, Vie de Clare bas, les Grands Bains, Halte de Pré Chabert, Pré Bagnols, Les Sables et le Laurau descendant.

La gare routière

La commune du Monétier-les-Bains est pourvue d'une gare routière pour les navettes le long de la route des Guibertes devant la salle du Dôme.



→ **Besoin de revoir l'arrêt de bus devant l'église (sécurisation, confort, etc.).**

→ **La gare routière est actuellement très présente dans le paysage du front de neige. Même sans bus stationné...**

LES MOBILITÉS *LES MOBILITÉS DOUCES*

DANS LE CENTRE HISTORIQUE :

Tout le centre-historique est **accessible aujourd'hui aux voitures** mais **le traitement au sol et l'étroitesse des ruelles** révèlent peu de trafic et donne **un espace partagé** où les véhicules s'ils circulent, circulent lentement.

La question de la piétonnisation pose une difficulté pour les départs-arrivées des touristes le samedi.

AUTOUR DE LA RD1091 :

Présence de trottoirs entre le hangar des services techniques du département jusqu'au parking P8-Pommiers. Ces trottoirs sont parfois **trop étroits**, ou en mauvais état.

Des **passages piétons** sont **présents** mais parfois peu visibles.

PRES DES GRANDS BAINS :

Une **voie autonome et agréable** se situe le long de la Guisane.

Une voie séparée de la circulation voiture a été mis en place sur le pont en bois route des Bains.

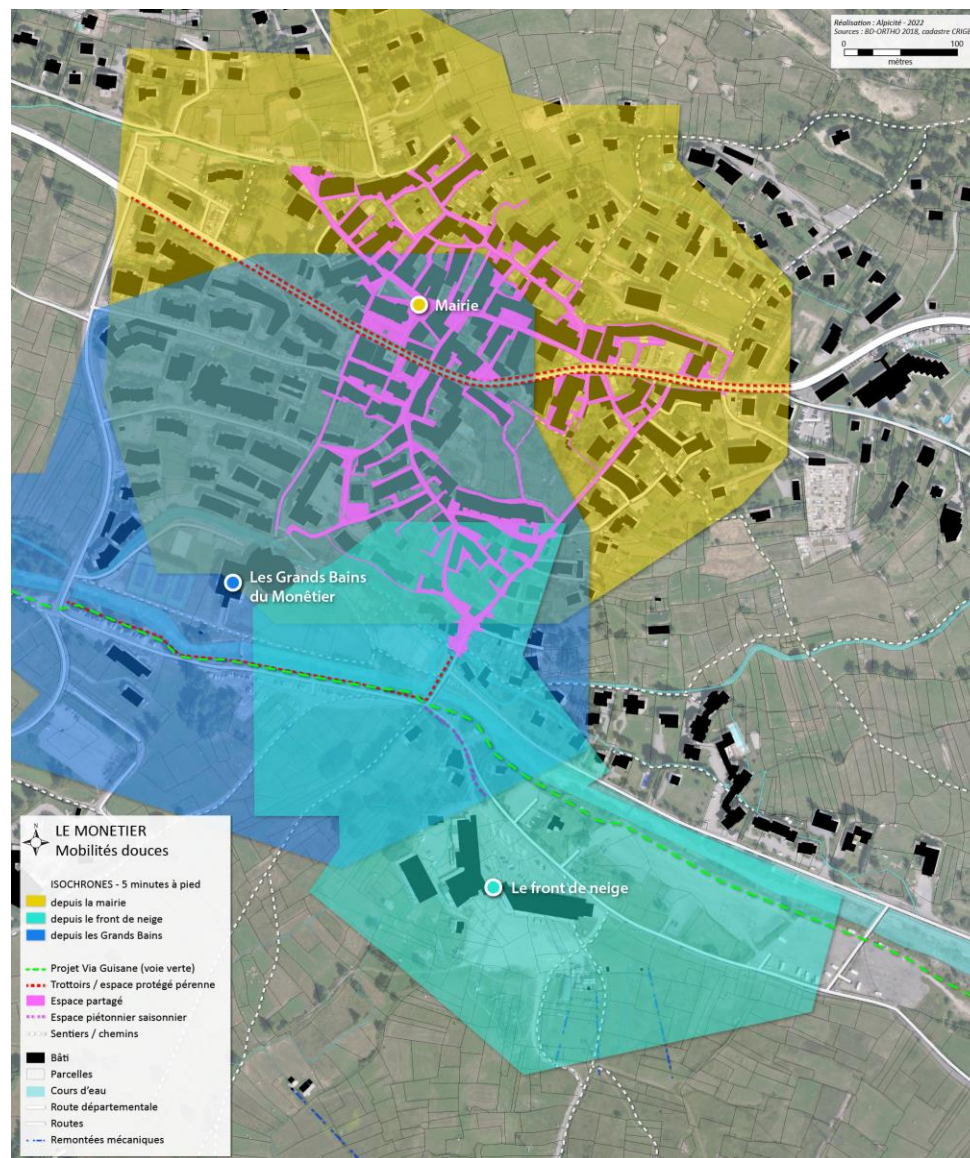
L'**accès au Grands Bains** peut également se faire depuis les ruelles au nord aisément et sans danger. En effet, bien que les ruelles soient accessibles aux voitures, **peu (voir pas) de trafic** est à noter dans ces ruelles.

PRES DU FRONT DE NEIGE :

Des **barrières en bois** permettent le passage sécurisé mais non pérenne des piétons. En période hivernale, cela rend plus **difficile le déneigement** de ces axes.

Un **sens unique** pour les véhicules a été instauré devant le front de neige ce qui **aide à la sécurisation** du piéton en limitant le flux.

Il manque des ouvrages dédiés au piéton pour l'accès aux grandes aires de stationnement du front de neige.



→ *Questionner la piétonnisation des espaces publics (lesquels ? quand : périodiquement, à l'année ? ...).*

PARTIE 5 / ANALYSE ARCHITECTURALE

/////

ÉTAPES DE LA MISSION

- 1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL
- 2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE
- 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL
- 4/ L'ORGANISATION URBAINE
- 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS

→ 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC

- 7/ RETOUR SUR ...
- 8/ VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX

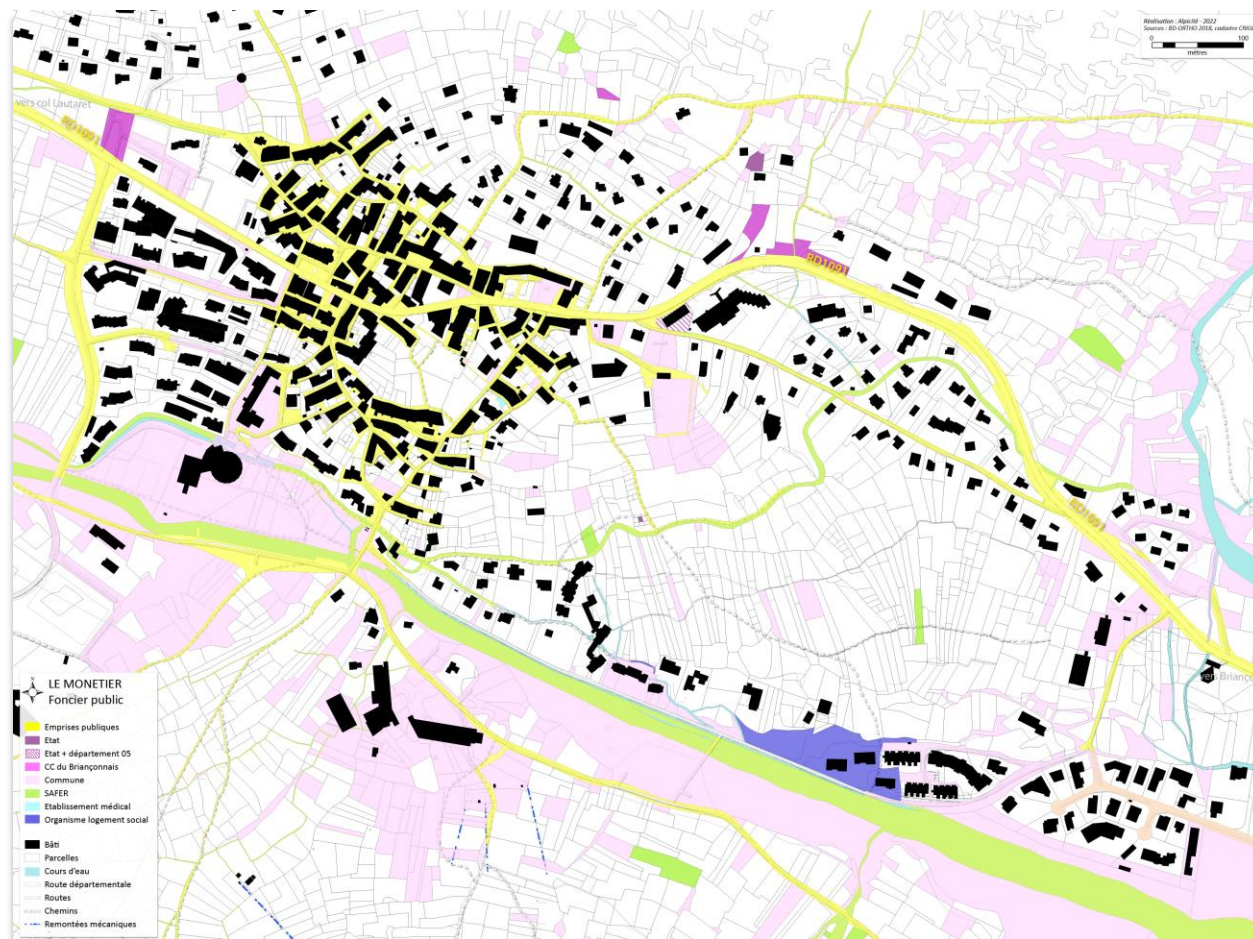
POURSUITE DE LA MISSION

LE POTENTIEL PUBLIC

ANALYSE DU FONCIER ET EMPRISES PUBLICS

Une **maîtrise foncière communale** très **importante** notamment autour des sites à enjeux pour la **gestion du stationnement** et aux abords du **front de neige** et des **Grands Bains**.

Des **emprises urbaines** nombreuses mais **exiguës** dans le **centre historique** : un vrai **potentiel d'espaces publics** à traiter en « dentelle ».



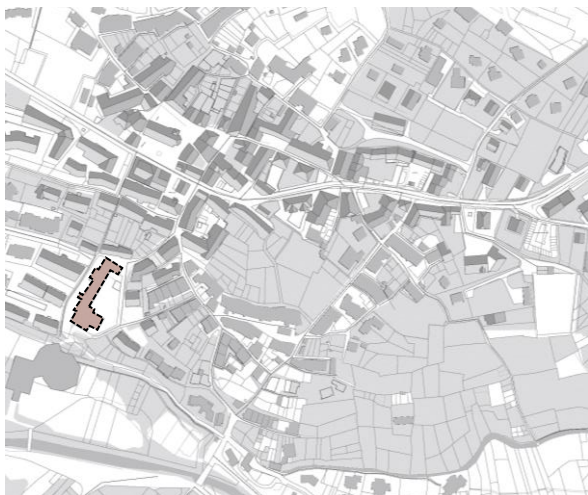
LE POTENTIEL PUBLIC LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Focus sur 5 bâtiments

- Des bâtiments sains, des structures en bon état.
- Rénovation du second œuvre à envisager, parfois la rénovation de la couverture ou de la toiture complète.
- Des positions mobilisables privilégiées et réparties au sein du bourg.



LE POTENTIEL PUBLIC *L'ÉCOLE*



Parcelle : n°1233

Surface totale de parcelle : 3 026m²

Surface bâtiment : environ 1 580 m²

Etat structurel : Bon

Clos couvert : Dégradé

En usage : Oui

Conformité PMR : Non

Qualité thermique : Non

Dégradation particulière : Radon



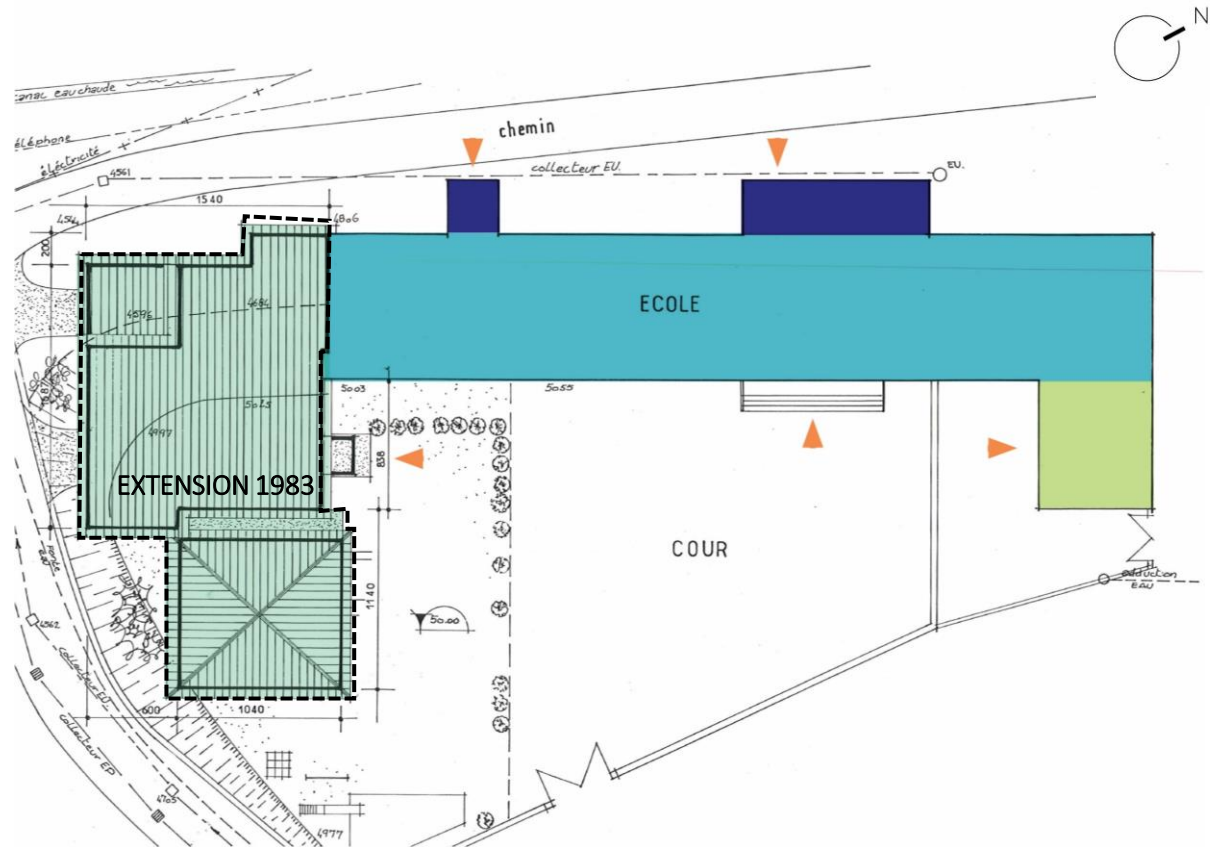
LE POTENTIEL PUBLIC *L'ÉCOLE*

Effectif : 81 enfants

Nombre de classe : 3 classes + maternelle

Cantine : 70 couverts maximum

-  école primaire
-  école maternelle
-  cantine
-  accès logement
-  accès principales



LE POTENTIEL PUBLIC *L'ÉCOLE*

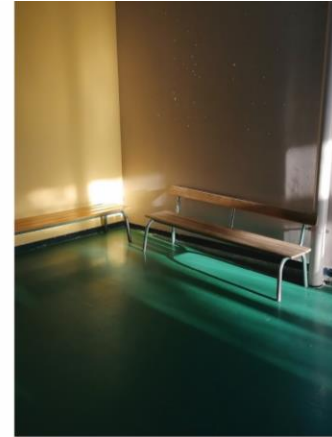
Dégradations



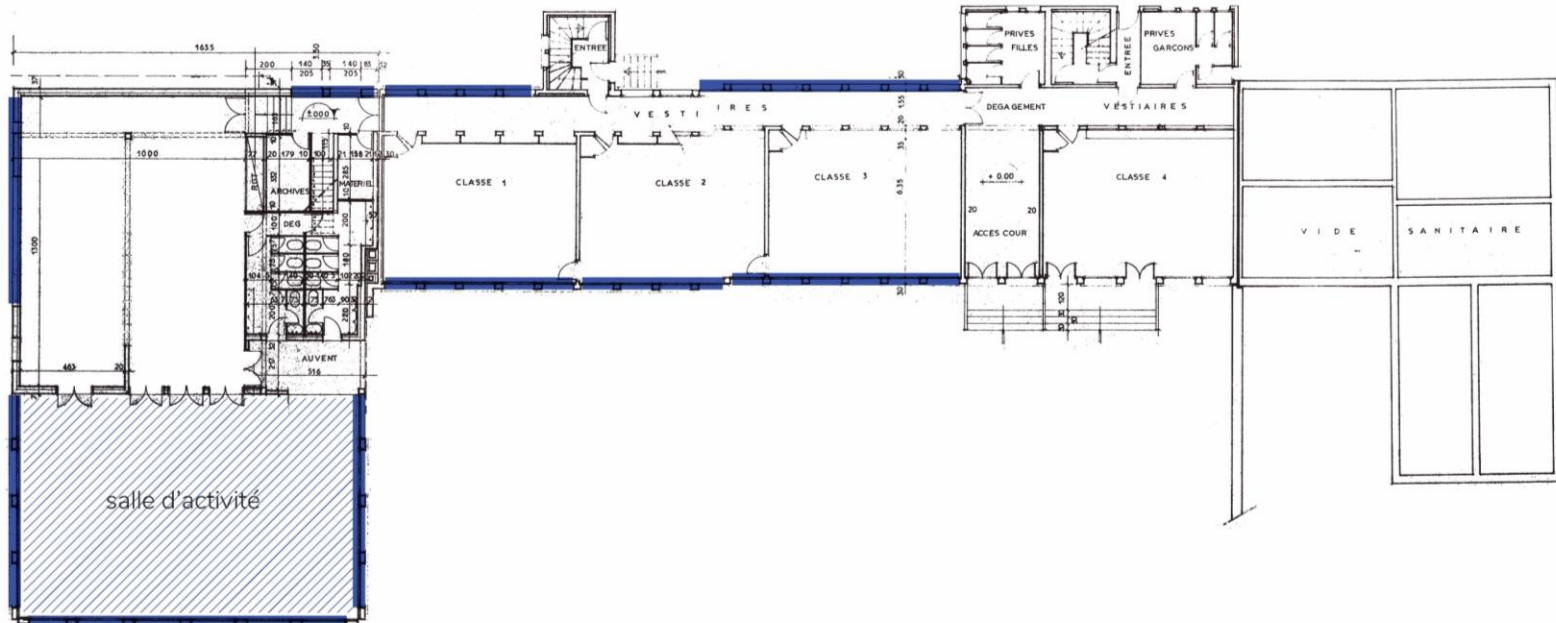
menuiseries extérieures



sous-face toiture



mouvement de sol, détérioration de la dalle



LE POTENTIEL PUBLIC *L'ÉCOLE*

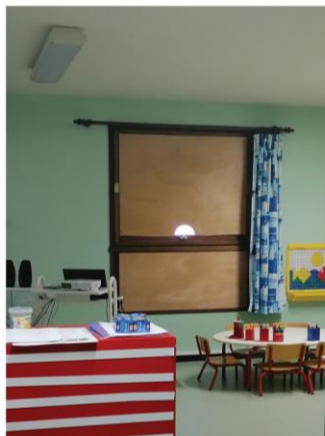
Inadéquation bâti-usage



nombreux niveaux



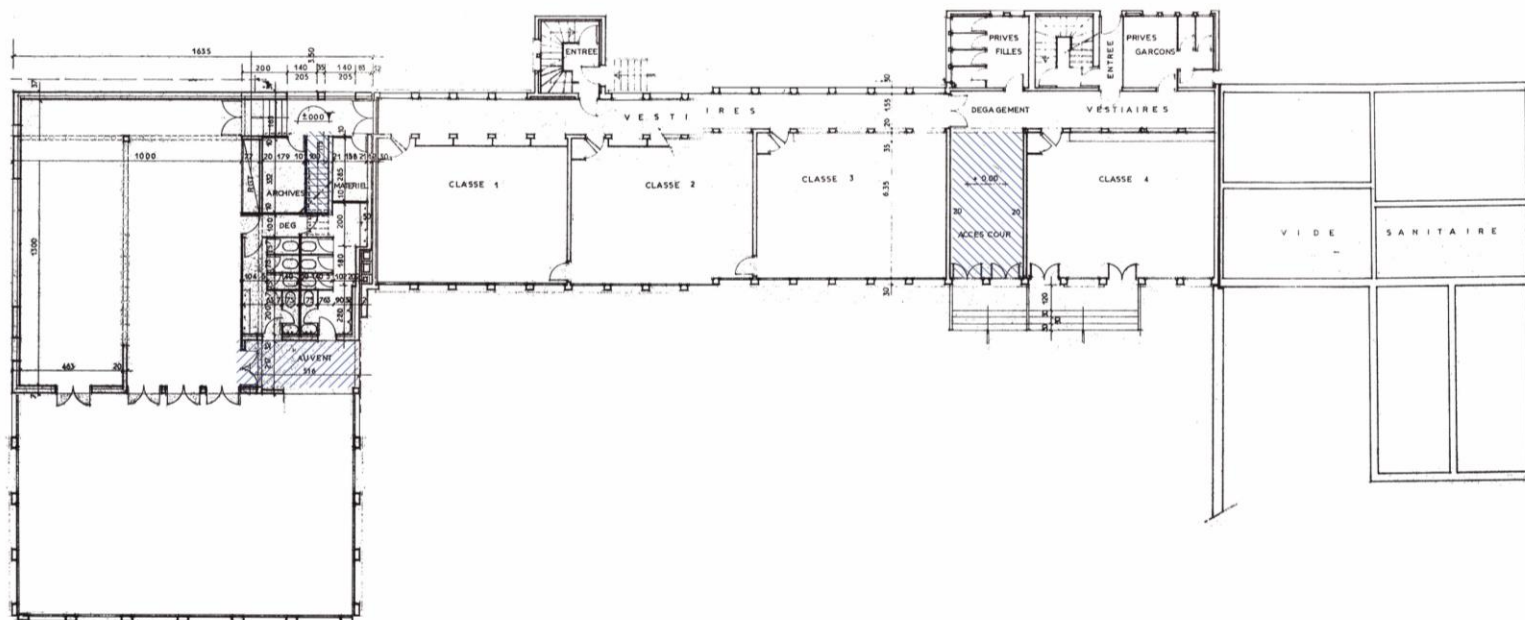
marches et butées



dortoir, occultation bricolée



sas d'accueil sous dimensionnées : maternelle, cantine



LE POTENTIEL PUBLIC *L'ÉCOLE*

Isolation thermique-acoustique



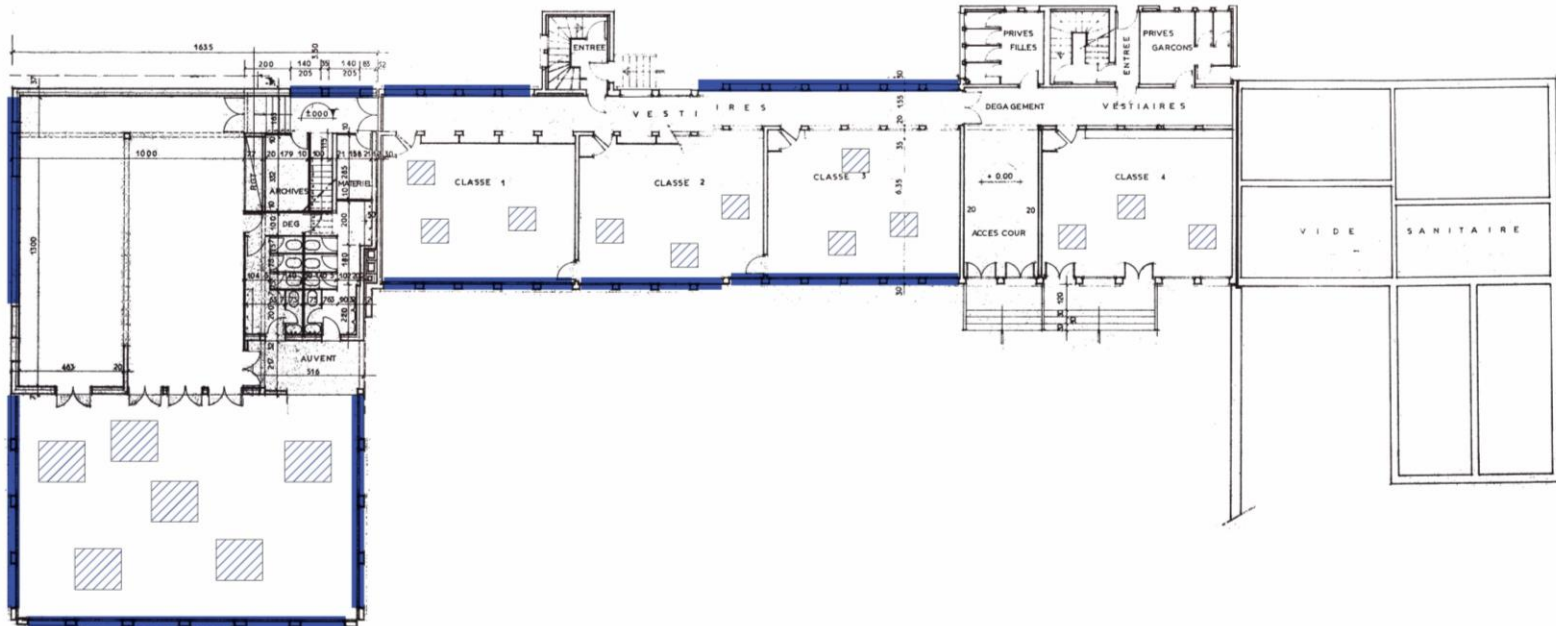
filtres UV et stores



sur-chauffe



panneaux acoustiques



LE POTENTIEL PUBLIC *LE CINÉMA*



Effectif : 2 salles de 79 et 49 places

Fréquentation : 8.000 à 10.000 spectateurs par an.

Projections : 7 séances par semaine / 6h00 d'ouverture au public par jour.



LE POTENTIEL PUBLIC *LE CINÉMA*

Un équipement qui fonctionne, mais qui pourrait être amélioré :

Visibilité

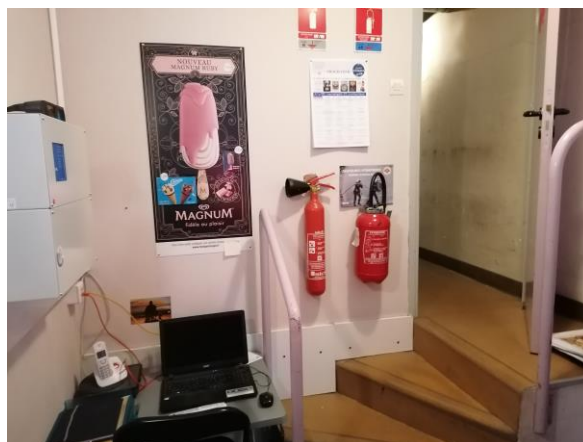
- Une façade qui n'est pas mise en valeur
- Accessibilité et stationnement à revoir

Défaillances

- Régie non-isolée : cela impose des conditions de travail difficiles pour le projectionniste et impacte la pérennité des machines
- Système de ventilation à revoir (relent d'odeurs et aération).
- Système électrique - connectivité vieillissant.
- Absence de sanitaire PMR (actuellement utilisé pour le local du personnel).

Eléments perfectibles

- Rentabilité de la petite salle contestable de par sa disposition (jauge de 50 personnes).
- Absence d'un foyer ou d'un espace de convivialité.



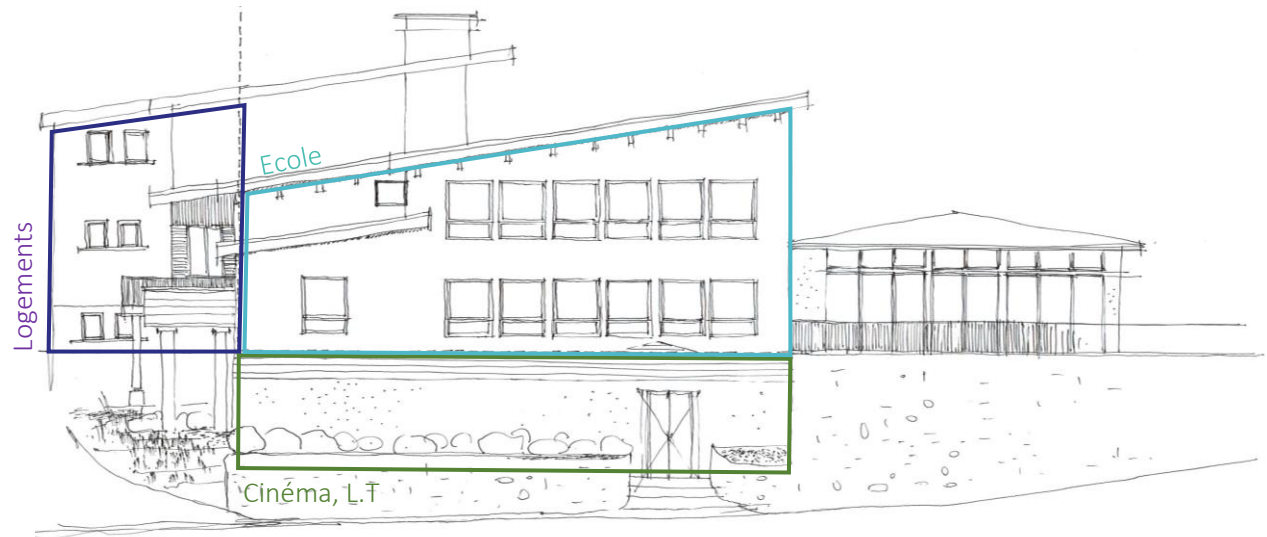
LE POTENTIEL PUBLIC ÉCOLE & CINÉMA

Compatibilité de la mixité des programmes ?

Le bâtiment accueil :

- Un pôle scolaire (l'école primaire, maternelle et la cantine).
- Le cinéma
- Des logements (4 appartements)

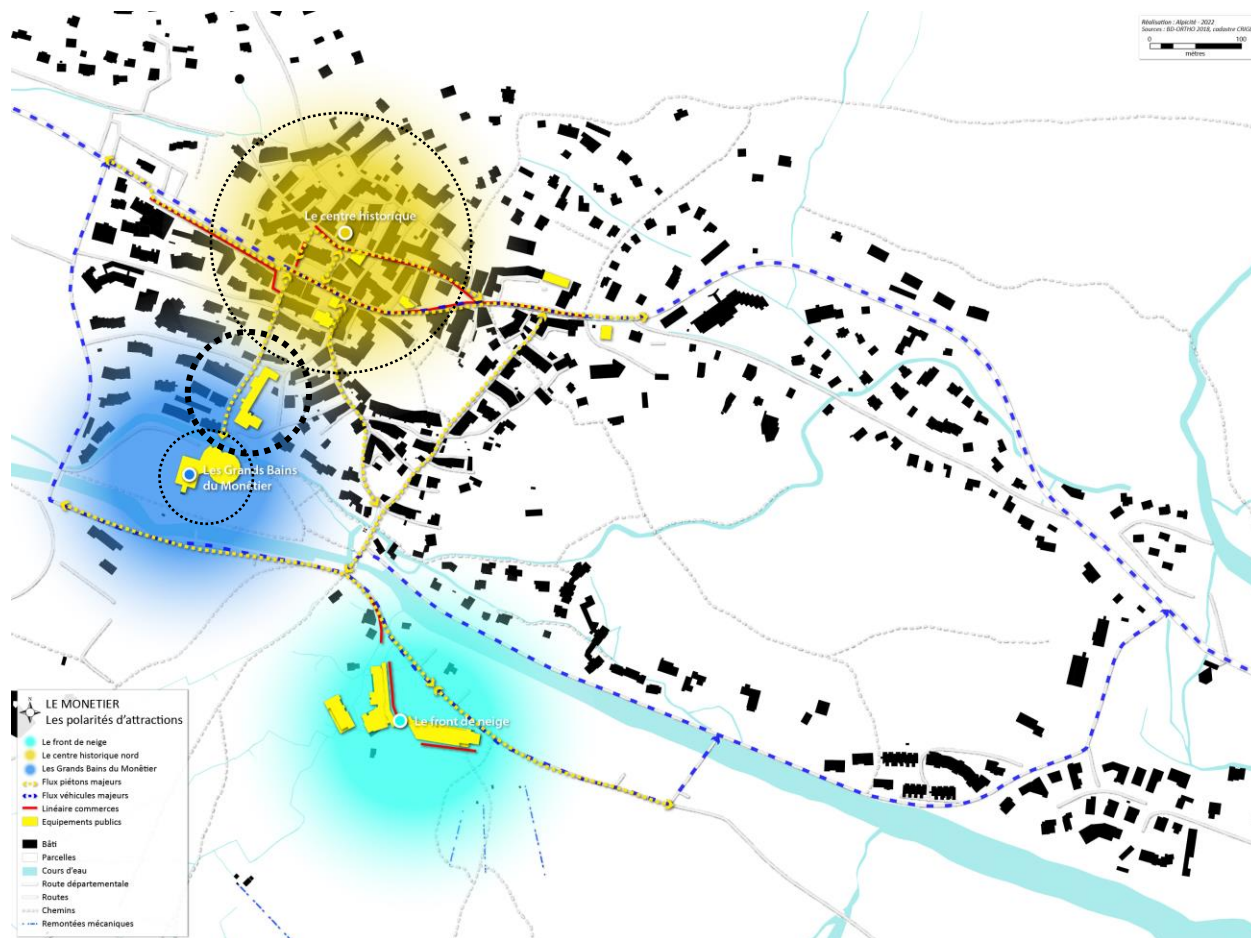
Les habitants interrogés ne se plaignent pas du bruit engendré par les salles de classe en RDC. Les projections de films n'ont pas lieu pendant les heures de classe. Ainsi, malgré une mauvaise isolation de la dalle entre l'école et le cinéma, elles ne sont pas dérangées.



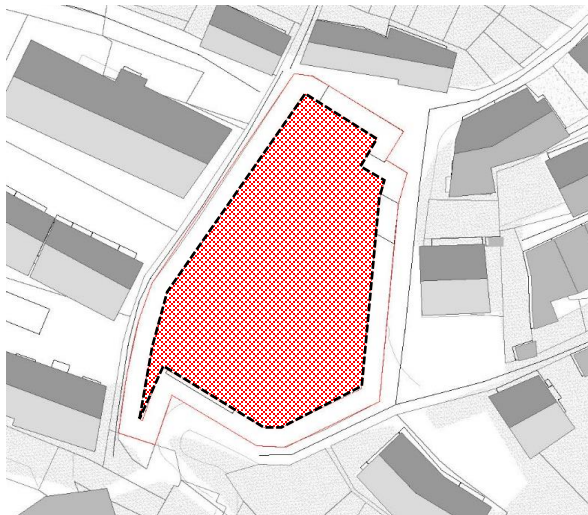
LE POTENTIEL PUBLIC ÉCOLE & CINÉMA

Position stratégique et qualitative

- Une situation centrale par rapport aux pôles d'attractivités.
- Un emplacement qui peut faire lien entre la rive gauche et droite de la départementale.



LE POTENTIEL PUBLIC ÉCOLE & CINÉMA



PLU : Zone Ub – Servitude de mixité social

- Un retrait à au moins 4.00 m de l'alignement des voies est obligatoire.
- L'emprise au sol sera au maximum de 50% de la superficie de l'unité foncière. La surface totale de la parcelle est de 3 026 m² soit une emprise possible de 1 513 m².
- La hauteur maximale des constructions est fixée à 14.00 m au faîtage.



LE POTENTIEL PUBLIC *LA MAIRIE*



Parcelle : n°450

Surface totale de parcelle : 165m²

Surface bâtiment : environ 650m²

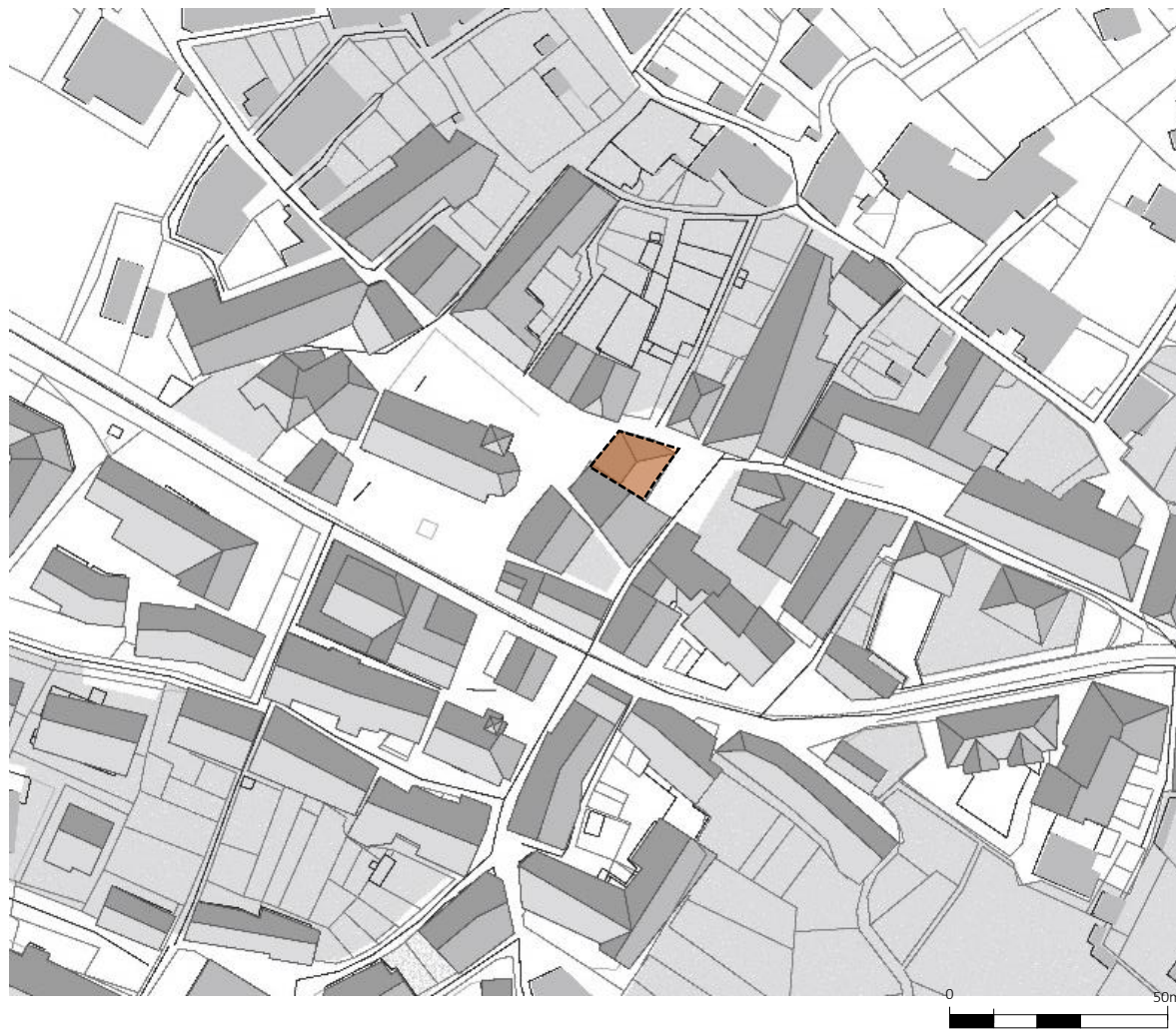
Etat structurel : Bon

Clos couvert : Bon

En usage : Oui

Conformité PMR : Non

Qualité thermique : Oui



LE POTENTIEL PUBLIC LA MAIRIE

Manque d'accessibilité

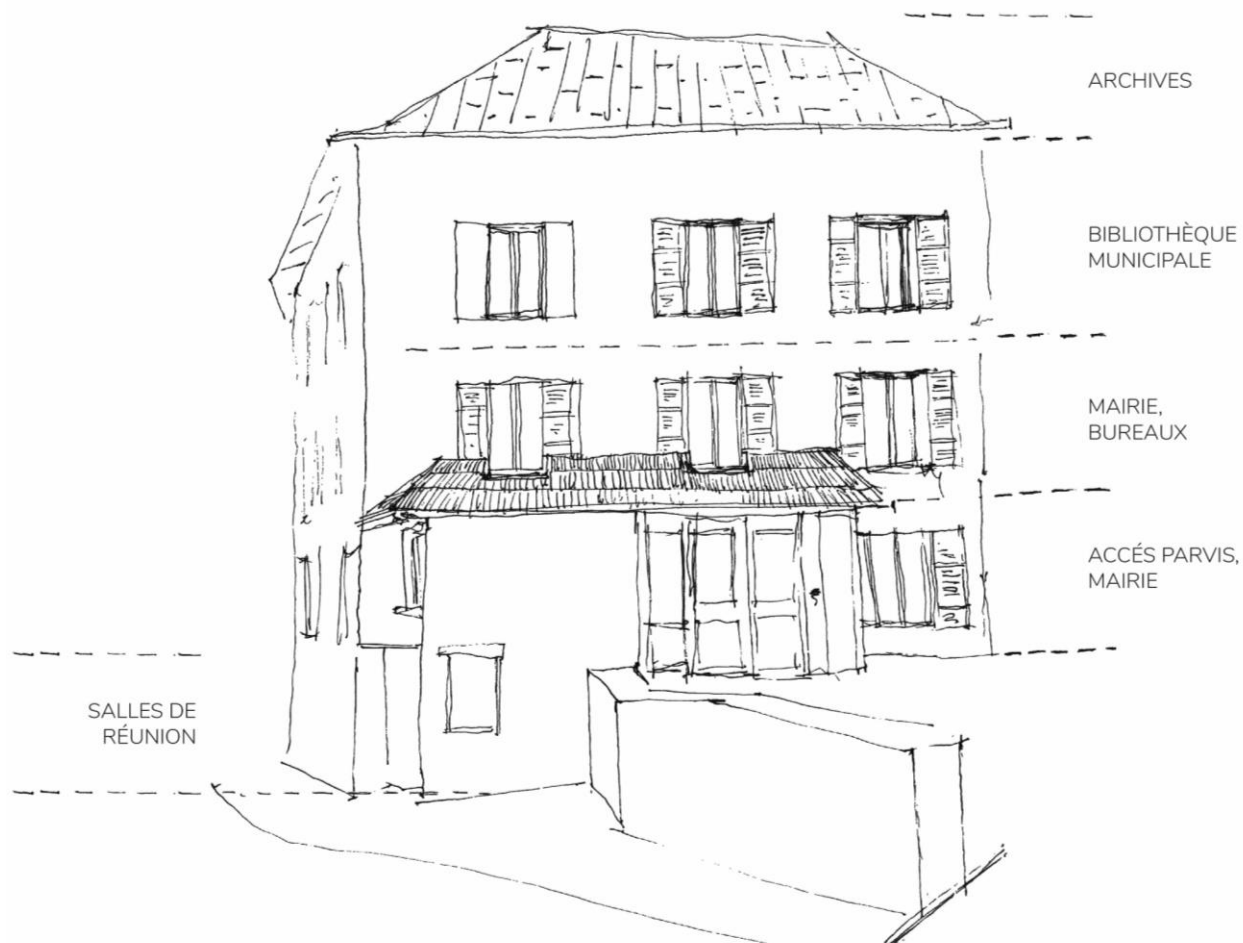
- Mairie : Mise en conformité et confort des usagers (archives dans les combles).
- Bibliothèque : Normes et locaux non adaptés (enfants, personnes âgées).
- Stationnements à proximité très limités.

Dimensionnement

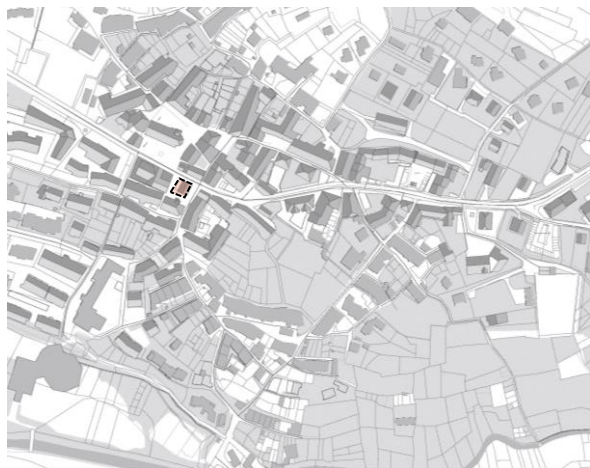
- Manque d'espace : Le déplacement de la bibliothèque, suffira t-il ?

Service de proximité

- La bibliothèque, peut-elle être mutualisée avec d'autres services afin d'étendre les heures d'ouvertures et de proposer une offre plus riche ?



LE POTENTIEL PUBLIC *LE PRESBYTÈRE*



Parcelle : n°103

Surface totale de parcelle : 102m²

Surface bâtiment : environ 140m²
habitable

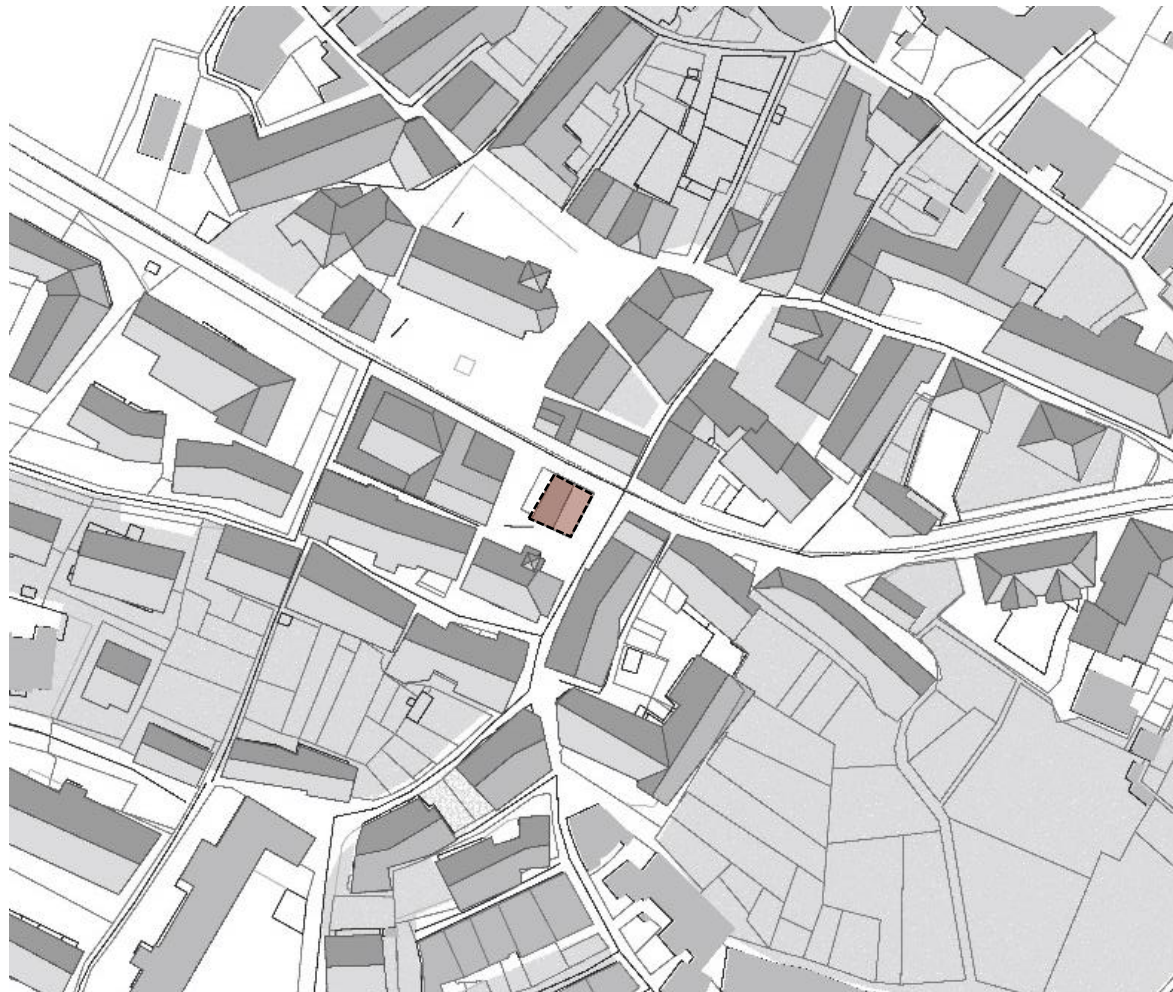
Etat structurel : Moyen

Clos couvert : Moyen

En usage : Oui

Conformité PMR : Non

Qualité thermique : Non



LE POTENTIEL PUBLIC *LE PRESBYTÈRE*

Position stratégique

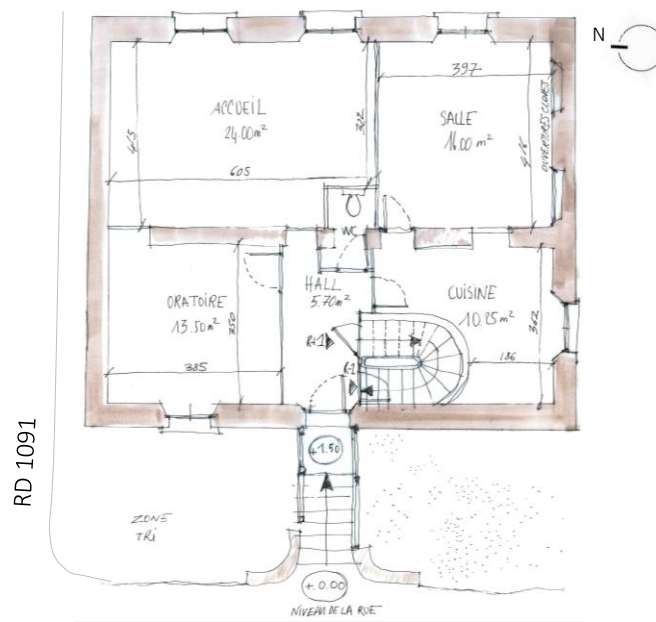
- Au cœur du centre bourg.

Dimensionnement

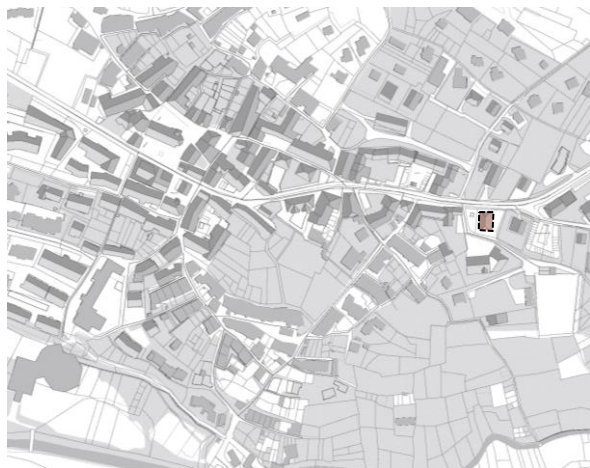
- Un espace donné réduit qui limite sa reconversion : environ 70m² par niveau

Accessibilité

- Une mise en conformité qui engagerait beaucoup d'investissement (RDC surélevé à 1.50 m de la rue, espace exigu).
- Stationnements à proximité très limités.



LE POTENTIEL PUBLIC LA POSTE



Parcelle : n°1052

Surface totale de parcelle : 657m²

Surface bâtiment : environ 300m²

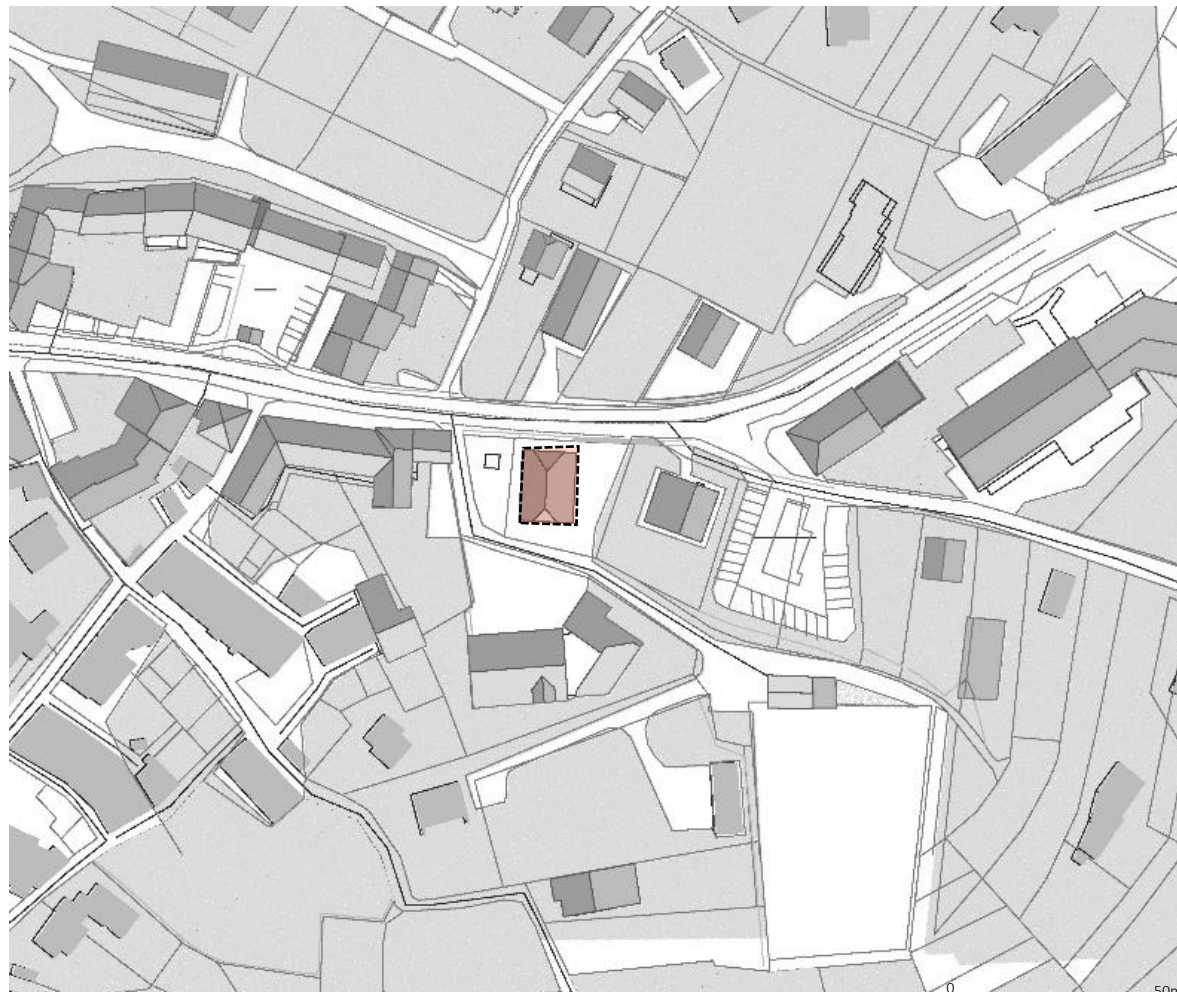
Etat structurel : Bon

Clos couvert : Bon

En usage : Oui

Conformité PMR : Oui (local RDC)

Qualité thermique : Oui



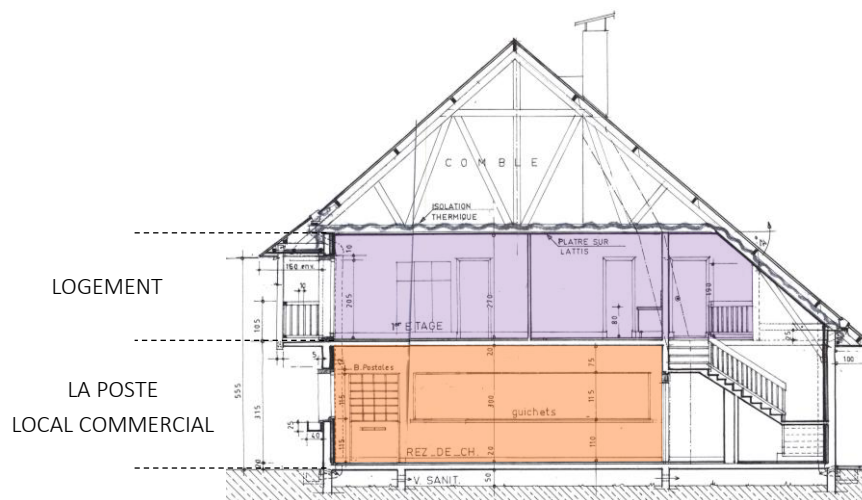
LE POTENTIEL PUBLIC LA POSTE

Volumétrie et organisation

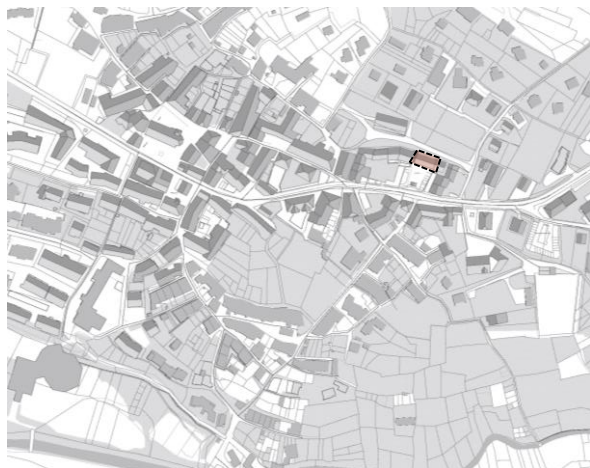
- L'état du bâtiment et son organisation permettent un réaménagement sans trop d'effort ou d'investissement.
- Une façade quelconque, peu caractérisée.

Accessibilité

- Un local accessible au public de plein pied.
- Des stationnements directement accessibles.
- Grande visibilité (à l'entrée de la ville depuis Briançon / au bord de la départementale).



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*



Parcelle : n°414

Surface totale de parcelle : 1 038m²

Surface bâtiment : environ 680m²

Etat structurel : Bon

Clos couvert : Mauvais

En usage : Partiellement

Conformité PMR : Non

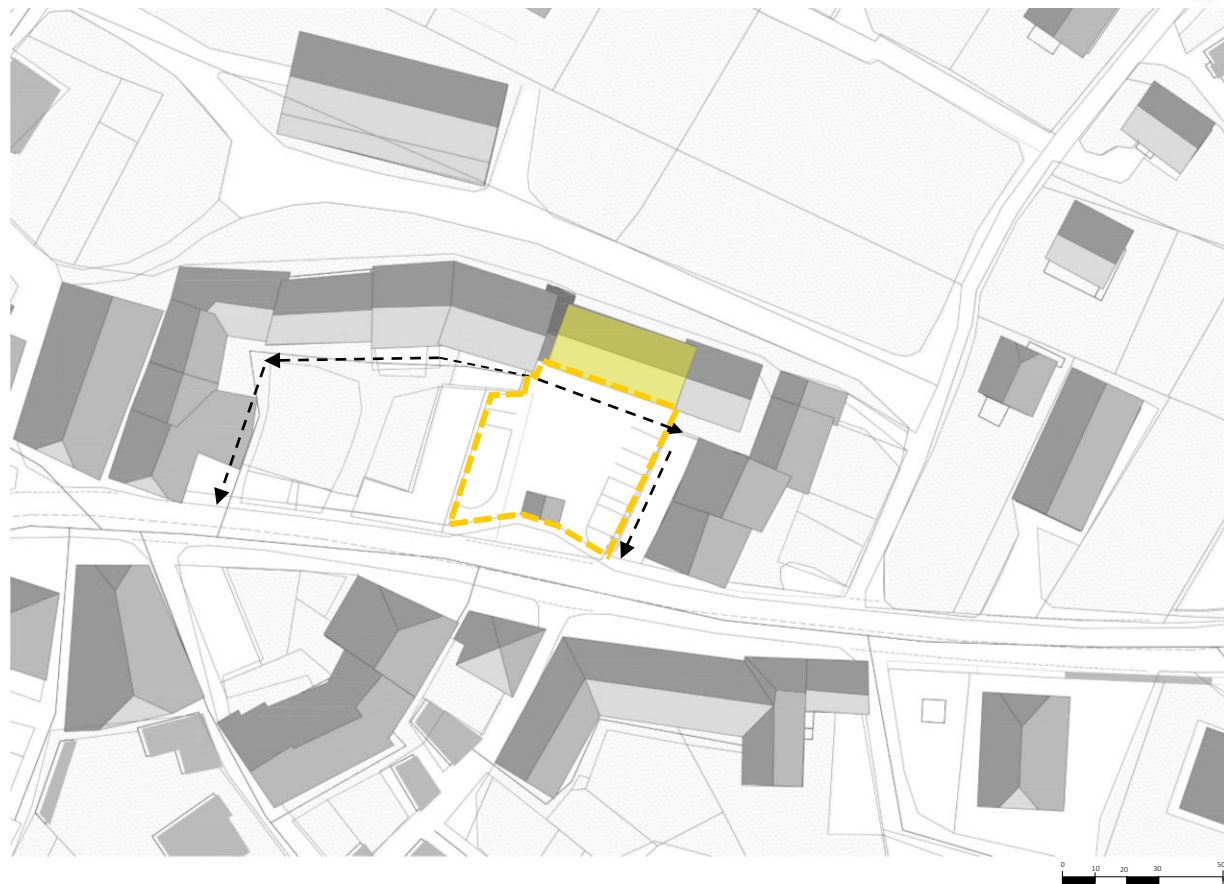
Qualité thermique : Non



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

Equilibre urbain

- Le bâtiment participe au maintien de la place qui lui fait face (continuité, volume).
- Sa requalification permettrait de redonner un statut à cette place ; ancienne fête à préserver.

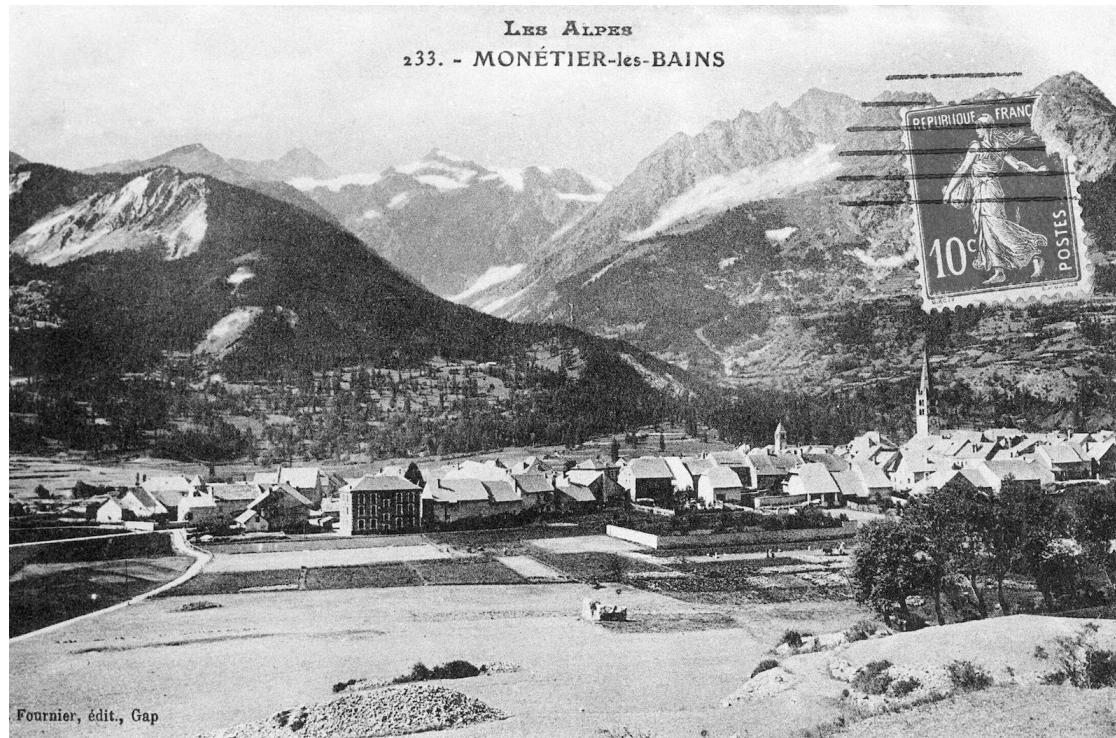


LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*



LE POTENTIEL PUBLIC

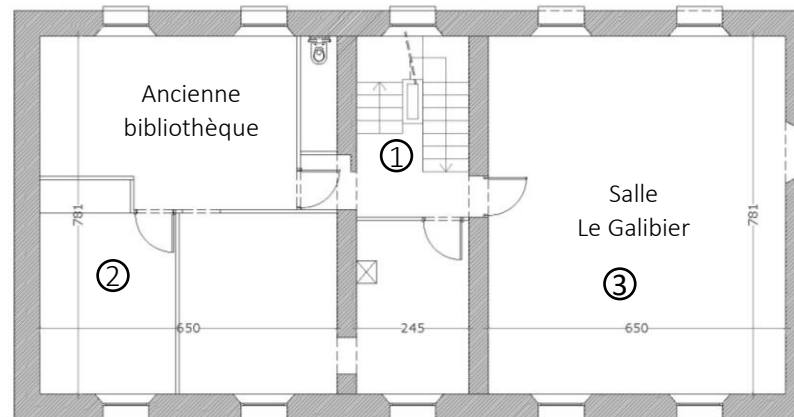
LE « STABATIO »



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

Etat sanitaire de l'édifice

- Une structure saine qui par sa flexibilité engage à la réhabilitation.
- Charpente et couverture à reprendre
- Ensemble du second œuvre à reprendre, isolation, seul la carcasse est préservée.



1



2

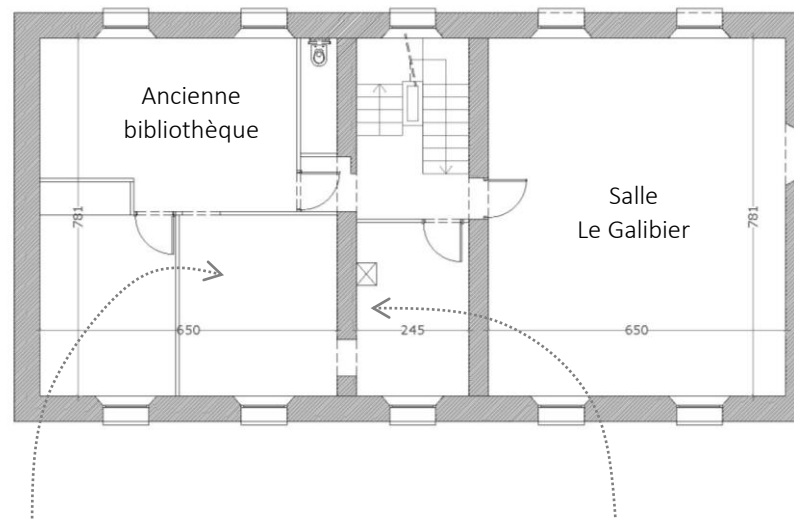


3

LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

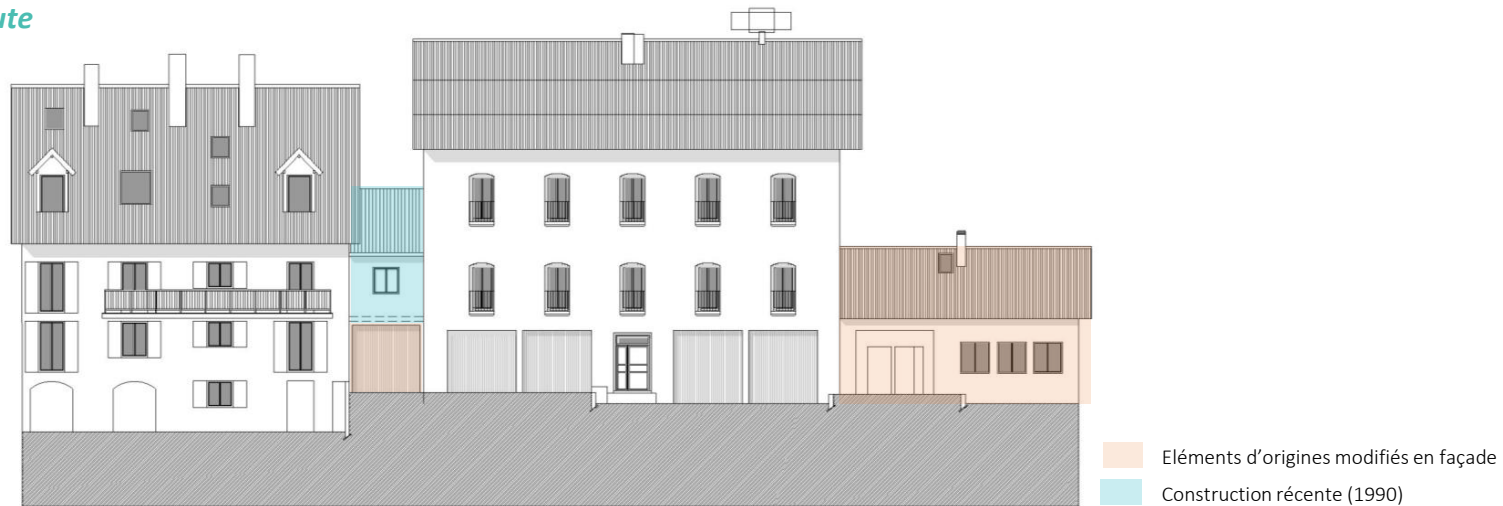
Etat sanitaire de l'édifice

- Une structure saine qui par sa flexibilité engage à la réhabilitation.
- Charpente et couverture à reprendre
- Ensemble du second œuvre à reprendre, isolation, seul la carcasse est préservée.



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

Constructions mises en doute



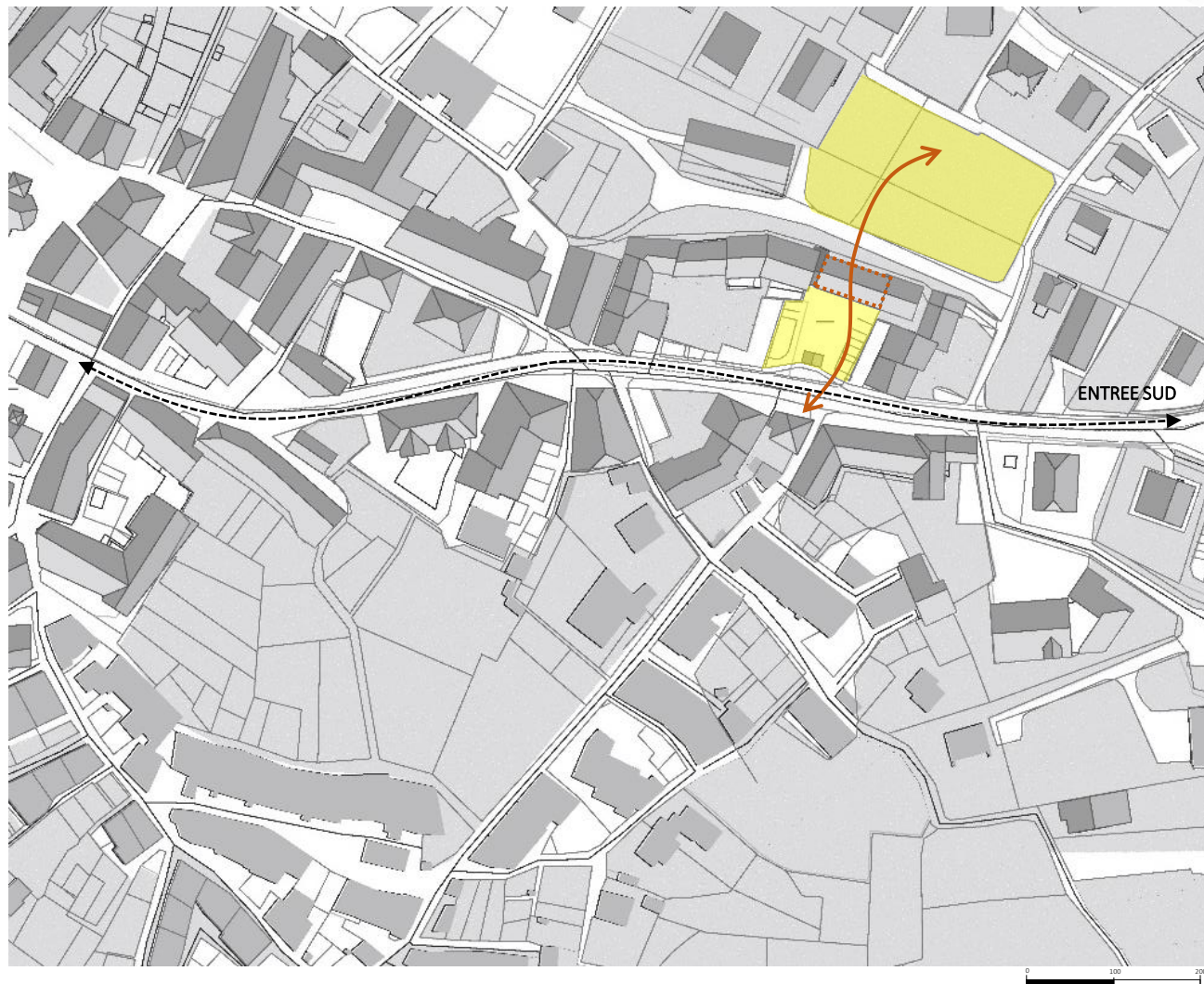
Annexe créée 1990



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

Un bâtiment qui permet d'activer l'emplacement réservé

- Une position stratégique au vu de l'emplacement réservé au nord.
- Un bâtiment traversé : Un statut d'entre-deux et un élément d'articulation urbain peut être projeté au vu de sa structure.



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

*Un bâtiment qui permet d'activer
l'emplacement réservé*



L'emplacement depuis le Stabatio



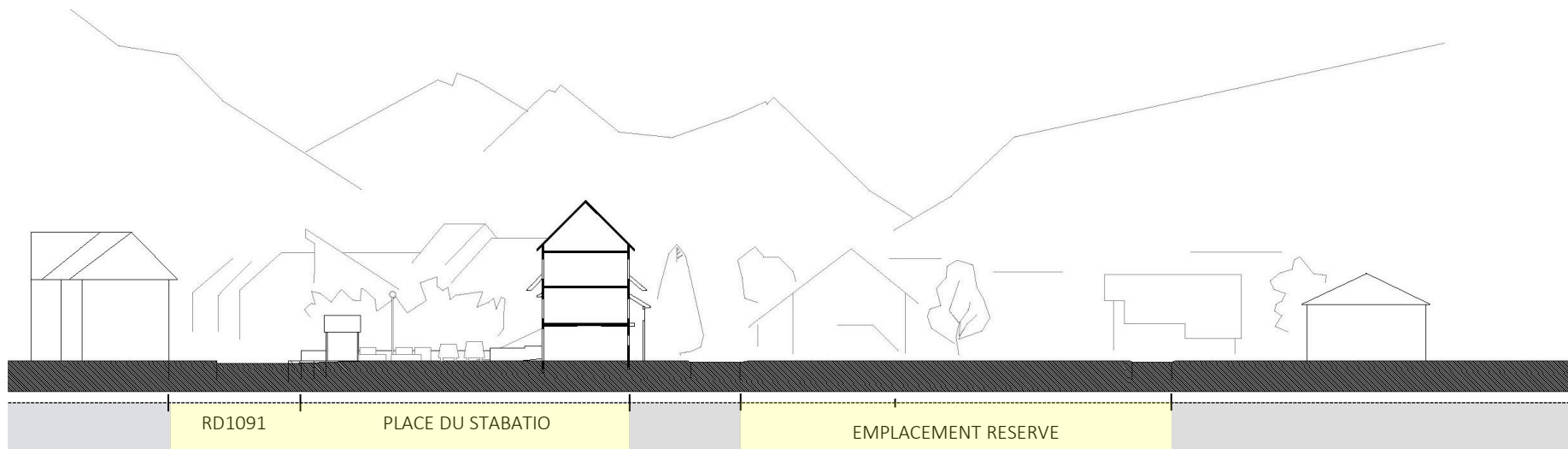
Arrière du Stabatio



Au nord de la parcelle 670

LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

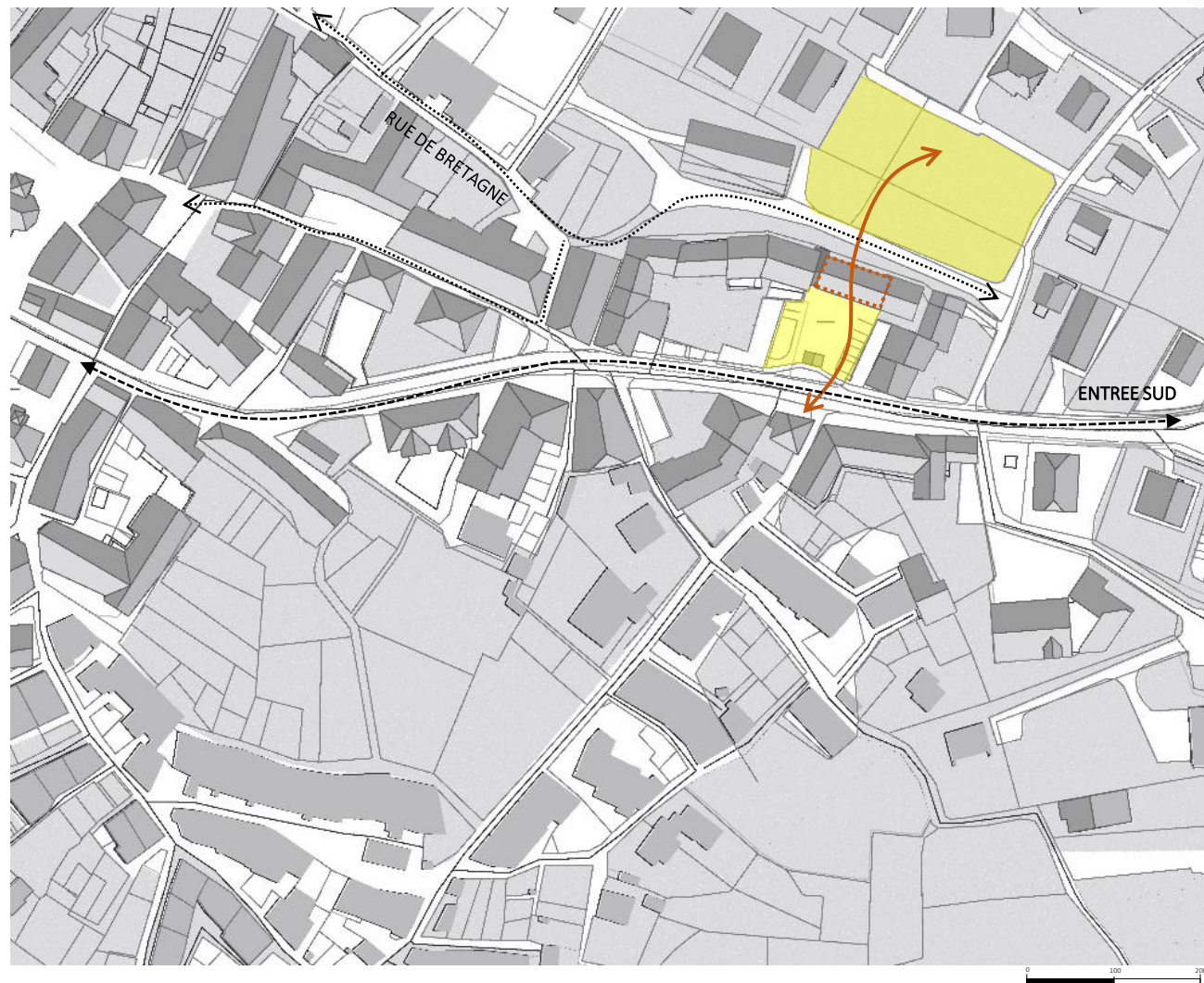
Un bâtiment qui peut faire lien



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

Un bâtiment qui peut faire lien

- Des connections faciles avec les ruelles du centre bourg qui permettent de valoriser les modes doux



LE POTENTIEL PUBLIC *LE « STABATIO »*

Un bâtiment qui peut faire lien



Rue de Bretagne



Arrière du Stabatio



Jonction avec la rue de Bretagne

LE POTENTIEL PUBLIC

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX – LA SYNTHÈSE DES ENJEUX



PARTIE 6 / RETOUR SUR ...



ÉTAPES DE LA MISSION

- 1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL
- 2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE
- 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL
- 4/ L'ORGANISATION URBAINE
- 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS
- 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC

→ 7/ RETOUR SUR ...

- 8/ VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX

POURSUITE DE LA MISSION

RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

→ Le profil des répondants :

La majorité vit dans les hameaux du village.



Une majorité de 60 ans et + (41,3%) puis 37,5% entre 40 et 59 ans.

La plupart habite depuis 16 ans ou + au Monétier-les-Bains.

Suffisamment d'équipement public (58,2%).



Piscine, horaires de La Poste, terrain de sport, bibliothèque manquent selon 41,8% des répondants.

Le bâtiment du « Stabatio » non emblématique pour les habitants (65,3%).



Position centrale du bâtiment importante.

La majorité des répondants n'utilise pas les transports en commun (56,2%).



La majorité des répondants sont satisfaits de l'offre en TC (45,5%).

Globalement, les ruelles et chemins du village sont tous utilisés par les piétons.



Il faut en priorité : développer les cheminements doux (66%) et sécuriser-embellir les abords de la RD1091 (58,3%).

Besoin d'activités et équipement nouveaux au front de neige à 59,6%.

- Bars / restaurants / activité nocturnes
- Activités estivales
- Petits commerces d'alimentation

Fréquentation du centre-bourg pour :

- Faire des achats
- Services publics
- Partager des moments conviviaux

Éléments pas assez mis en valeur :

- Les espaces dédiés aux modes doux
- L'île du Moulin
- Les chapelles du bourg

La moitié des répondants se rendent au front de neige à pied ou se garent majoritairement proche du front de neige dans les aires de stationnement dédiées.



58,7% des personnes interrogées pensent que le village nécessite + de stationnements.

RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

La majorité vit dans les hameaux du village.

Une majorité de 60 ans et + (41,3%) puis 37,5% entre 40 et 59 ans.

La plupart habite depuis 16 ans ou + au Monétier-les-Bains.

Suffisamment d'équipement public (58,2%).

Piscine, horaires de La Poste, terrain de sport, bibliothèque manquent selon 41,8% des répondants.

Le bâtiment du « Stabatio » non emblématique pour les habitants (65,3%).

Position centrale du bâtiment importante.

→ L'usage des transports en commun :

La majorité des répondants n'utilise pas les transports en commun (56,2%).

La majorité des répondants sont satisfaits de l'offre en TC (45,5%).

→ Les cheminements :

Globalement, les ruelles et chemins du village sont tous utilisés par les piétons.



Il faut en priorité : développer les cheminements doux (66%) et sécuriser-embellir les abords de la RD1091 (58,3%).

Besoin d'activités et équipement nouveaux au front de neige à 59,6%.

- Bars / restaurants / activité nocturnes
- Activités estivales
- Petits commerces d'alimentation

Fréquentation du centre-bourg pour :

- Faire des achats
- Services publics
- Partager des moments conviviaux

Éléments pas assez mis en valeur :

- Les espaces dédiés aux modes doux
- L'île du Moulin
- Les chapelles du bourg

→ Au front de neige : à pied ou en voiture

La moitié des répondants se rendent au front de neige à pied ou se garent majoritairement proche du front de neige dans les aires de stationnement dédiées.



→ Besoin en stationnement :



58,7% des personnes interrogées pensent que le village nécessite + de stationnements.

RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

→ Les besoins au niveau du front de neige :

Besoin d'activités et équipement nouveaux au front de neige à 59,6%. 

- Bars / restaurants / activité nocturnes
- Activités estivales
- Petits commerces d'alimentation

Il faut en priorité : développer les cheminements doux (66%) et sécuriser-embellir les abords de la RD1091 (58,3%).

→ Les besoins en équipement du village :

Suffisamment d'équipement public (58,2%). 

Piscine, horaires de La Poste, terrain de sport, bibliothèque manquent selon 41,8% des répondants.

→ Fréquentation du centre-bourg :

Fréquentation du centre-bourg pour :

- Faire des achats
- Services publics
- Partager des moments conviviaux

Eléments pas assez mis en valeur :

- Les espaces dédiés aux modes doux
- L'île du Moulin
- Les chapelles du bourg

→ Le bâtiment du « Stabatio » :

Le bâtiment du « Stabatio » non emblématique pour les habitants (65,3%). 

Position centrale du bâtiment importante.

La majorité des répondants n'utilise pas les transports en commun (56,2%). 

La majorité des répondants sont satisfaits de l'offre en TC (45,5%).

La moitié des répondants se rendent au front de neige à pied ou se garent majoritairement proche du front de neige dans les aires de stationnement dédiées. 

58,7% des personnes interrogées pensent que le village nécessite + de stationnements. 

RETOUR SUR L'ATELIER PARTICIPATIF

Un premier atelier participatif a eu lieu le 10 mars 2022. Une soixantaine de personnes ont répondu présents.

8 tables de travail ont été mises en place afin de travailler sur le village : du centre historique jusqu'au front de neige.

■ Les enjeux qui ressortent :

- Nécessité d'un cabinet médical.
- Développer les activités estivales pour faire vivre le village toute l'année.
- *Manque de signalétique dans les cheminements / promenades*
- *La RD1091 qui coupe en deux (nord-sud) le centre-bourg.*
- Manque de mise en valeur des cheminements doux et du patrimoine architectural notamment.
- Préserver les zones non construites.
- Absence d'aménagement pour les vélos.
- Manque de logements pour les locaux : location et achat (foncier trop cher)
- *Caractère de village de montagne à préserver (pas de conurbation comme à Saint Chaffrey).*
- Dangers de la RD1091 pour les piétons.
- Améliorer les liaisons entre le front de neige et le centre historique.
- Développer plus l'île du Moulin
- Manque de parking pour le centre-bourg historique.



Plan de travail du groupe n°8



RETOUR SUR LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS

Des entretiens ont eu lieu avec :

- Les services de l'UDAP
- La DDT
- L'Office du Tourisme
- L'association des commerçants

« attention à préserver les perspectives vers le front de neige ».

« il faut travailler conjointement ».

« les éléments à ce stade restent ouverts ».

L'UDAP

« Bonne initiative de la part de la commune ».

« Les éléments sont ouverts à ce stade ».

La DDT

« Très contraints au niveau des risques naturels ».

« Attention à la propreté du village ».

« Attention à la saisonnalité et aux passages chez les propriétaires privés ».

« Manque général de signalisation des cheminements existants agréables » (vers la Rotonde, vers les Grands Bains, au Fil de l'eau, etc).

Arrêt de bus de l'église pas assez confortable, ni assez sécurisé ».

L'Office du Tourisme

« Manque une bagagerie ».

« attention au mobilier urbain parfois très joli mais peu lisible au niveau de leur fonctionnalité (poubelles) ».

« traversée nord-sud des piétons pas assez sécurisée autour de la RD1091 pas assez large ».

« Signalétique des parkings très bien ».

« L'OT a besoin de nouveaux locaux plus adaptés avec un vrai espace public devant pouvant accueillir les usagers (Le Stabatio ?...) ».

« Manque une différenciation de signalétique sur différentes lignes de transports en commun (navette village, navette vallée, etc.) ».

« Manque un vrai espace piétons au front de neige, présence trop forte des bus et voitures ».

« Entrées de village pas travaillées ».

« Attention à la propreté du village (bouteilles cassées, barrières qui traînent, ...) ».

« Pas assez de parking dans le centre-bourg. De plus, le peu de places est pris par les commerçants eux-mêmes ou leurs employés... ».

Association des commerçants

RETOUR SUR LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS

Des entretiens ont eu lieu avec :

- Les services de l'UDAP
- La DDT
- L'Office du Tourisme
- L'association des commerçants

« attention à préserver les perspectives vers le front de neige ».

« il faut travailler conjointement ».

« les éléments à ce stade restent ouverts ».

L'UDAP

« Bonne initiative de la part de la commune ».

« Les éléments sont ouverts à ce stade ».

La DDT

« Très contraints au niveau des risques naturels ».

« Attention à la propreté du village ».

« Attention à la saisonnalité et aux passages chez les propriétaires privés ».

« Manque général de signalisation des cheminements existants agréables » (vers la Rotonde, vers les Grands Bains, au Fil de l'eau, etc).

Arrêt de bus de l'église pas assez confortable, ni assez sécurisé ».

L'Office du Tourisme

« Manque une bagagerie ».

« attention au mobilier urbain parfois très joli mais peu lisible au niveau de leur fonctionnalité (poubelles) ».

« traversée nord-sud des piétons pas assez sécurisée autour de la RD1091 pas assez large ».

« Signalétique des parkings très bien ».

« L'OT a besoin de nouveaux locaux plus adaptés avec un vrai espace public devant pouvant accueillir les usagers (Le Stabatio ?...) ».

« Manque une différenciation de signalétique sur différentes lignes de transports en commun (navette village, navette vallée, etc.) ».

« Manque un vrai espace piétons au front de neige, présence trop forte des bus et voitures ».

« Entrées de village pas travaillées ».

« Attention à la propreté du village (bouteilles cassées, barrières qui traînent, ...) ».

« Pas assez de parking dans le centre-bourg. De plus, le peu de places est pris par les commerçants eux-mêmes ou leurs employés... ».

Association des commerçants

RETOUR SUR LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS

Des entretiens ont eu lieu avec :

- Les services de l'UDAP
- La DDT
- L'Office du Tourisme
- L'association des commerçants

« attention à préserver les perspectives vers le front de neige ».

« il faut travailler conjointement ».

« les éléments à ce stade restent ouverts ».

L'UDAP

« Bonne initiative de la part de la commune ».

« Les éléments sont ouverts à ce stade ».

La DDT

« Très contraints au niveau des risques naturels ».

« Attention à la propreté du village ».

« Attention à la saisonnalité et aux passages chez les propriétaires privés ».

« Manque général de signalisation des cheminements existants agréables » (vers la Rotonde, vers les Grands Bains, au Fil de l'eau, etc).

« attention au mobilier urbain parfois très joli mais peu lisible au niveau de leur fonctionnalité (poubelles) ».

L'Office du Tourisme

« Manque une bagagerie ».

« Signalétique des parkings très bien ».

« L'OT a besoin de nouveaux locaux plus adaptés avec un vrai espace public devant pouvant accueillir les usagers (Le Stabatio ?...) ».

« Manque un vrai espace piétons au front de neige, présence trop forte des bus et voitures ».

« traversée nord-sud des piétons pas assez sécurisée autour de la RD1091 pas assez large ».

« Manque une différenciation de signalétique sur différentes lignes de transports en commun (navette village, navette vallée, etc.) ».

Arrêt de bus de l'église pas assez confortable, ni assez sécurisé ».

« cheminements piétons pas assez sécurisés le long de la RD1091 (pas assez larges) ».

« Entrées de village pas travaillées ».

« Attention à la propreté du village (bouteilles cassées, barrières qui traînent, ...) ».

« Pas assez de parking dans le centre-bourg. De plus, le peu de places est pris par les commerçants eux-mêmes ou leurs employés... ».

Association des commerçants

RETOUR SUR LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS

Des entretiens ont eu lieu avec :

- Les services de l'UDAP
- La DDT
- L'Office du Tourisme
- L'association des commerçants

« attention à préserver les perspectives vers le front de neige ».

« il faut travailler conjointement ».

« les éléments à ce stade restent ouverts ».

L'UDAP

« Bonne initiative de la part de la commune ».

« Les éléments sont ouverts à ce stade ».

La DDT

« Très contraints au niveau des risques naturels ».

« Attention à la propreté du village ».

« Attention à la saisonnalité et aux passages chez les propriétaires privés ».

« Manque général de signalisation des cheminements existants agréables » (vers la Rotonde, vers les Grands Bains, au Fil de l'eau, etc).

Arrêt de bus de l'église pas assez confortable, ni assez sécurisé ».

L'Office du Tourisme

« Manque une bagagerie ».

« attention au mobilier urbain parfois très joli mais peu lisible au niveau de leur fonctionnalité (poubelles) ».

« traversée nord-sud des piétons pas assez sécurisée autour de la RD1091 pas assez large ».

« Signalétique des parkings très bien ».

« L'OT a besoin de nouveaux locaux plus adaptés avec un vrai espace public devant pouvant accueillir les usagers (Le Stabatio ?...) ».

« Manque une différenciation de signalétique sur différentes lignes de transports en commun (navette village, navette vallée, etc.) ».

« Manque un vrai espace piétons au front de neige, présence trop forte des bus et voitures ».

« Entrées de village pas travaillées ».

« Attention à la propreté du village (bouteilles cassées, barrières qui traînent, ...) ».

« Pas assez de parking dans le centre-bourg. De plus, le peu de places est pris par les commerçants eux-mêmes ou leurs employés... ».

Association des commerçants

PARTIE 7 / LES ENJEUX



ÉTAPES DE LA MISSION

- 1/ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIAL
- 2/ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE
- 3/ CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL
- 4/ L'ORGANISATION URBAINE
- 5/ ANALYSE DES MOBILITÉS
- 6/ ANALYSE DU POTENTIEL PUBLIC
- 7/ RETOUR SUR ...

→ 8/ **VERS UNE SYNTHÈSE D'ENJEUX**

POURSUITE DE LA MISSION

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC *L'ANALYSE AFOM*

ATOUS

- Un patrimoine bâti riche ;
- Une trame bâtie historique qui reste bien lisible dans le paysage lointain et urbain (pas de conurbation + fêtes) ;
- La RD1091 qui génère un flux important, en particulier lors des périodes touristiques ;
- Les domaines skiables (alpin et de fond) ;
- La présence de commerces dynamiques ;
- Une proximité de l'ensemble des équipements qui permet d'envisager une réflexion mode doux ;
- Les Grands Bains de Monêtier ;
- Des canaux (d'eau chaude) existants et apparents pour la plupart ;
- Des espaces publics partiellement réhabilités et harmonieux entre eux ;
- Une bonne information sur les capacités de stationnement et leur priorisation ;
- Un PLU existant qui apporte déjà des réponses en matière de développement urbain.

OPPORTUNITES

- Valorisation des espaces publics autour des Grands Bains et du front de neige ;
- Quelques bâtiments vacants ou en mutation qui sont des opportunités pour dynamiser le cœur du village ;
- Présence d'un patrimoine communal bâti en cœur de bourg qui offre des opportunités pour le redynamiser ;
- De vastes poches de stationnement qui peuvent être optimisées et valorisées (parkings vers front de neige) ;
- Des fonciers communaux qui peuvent être valorisés.

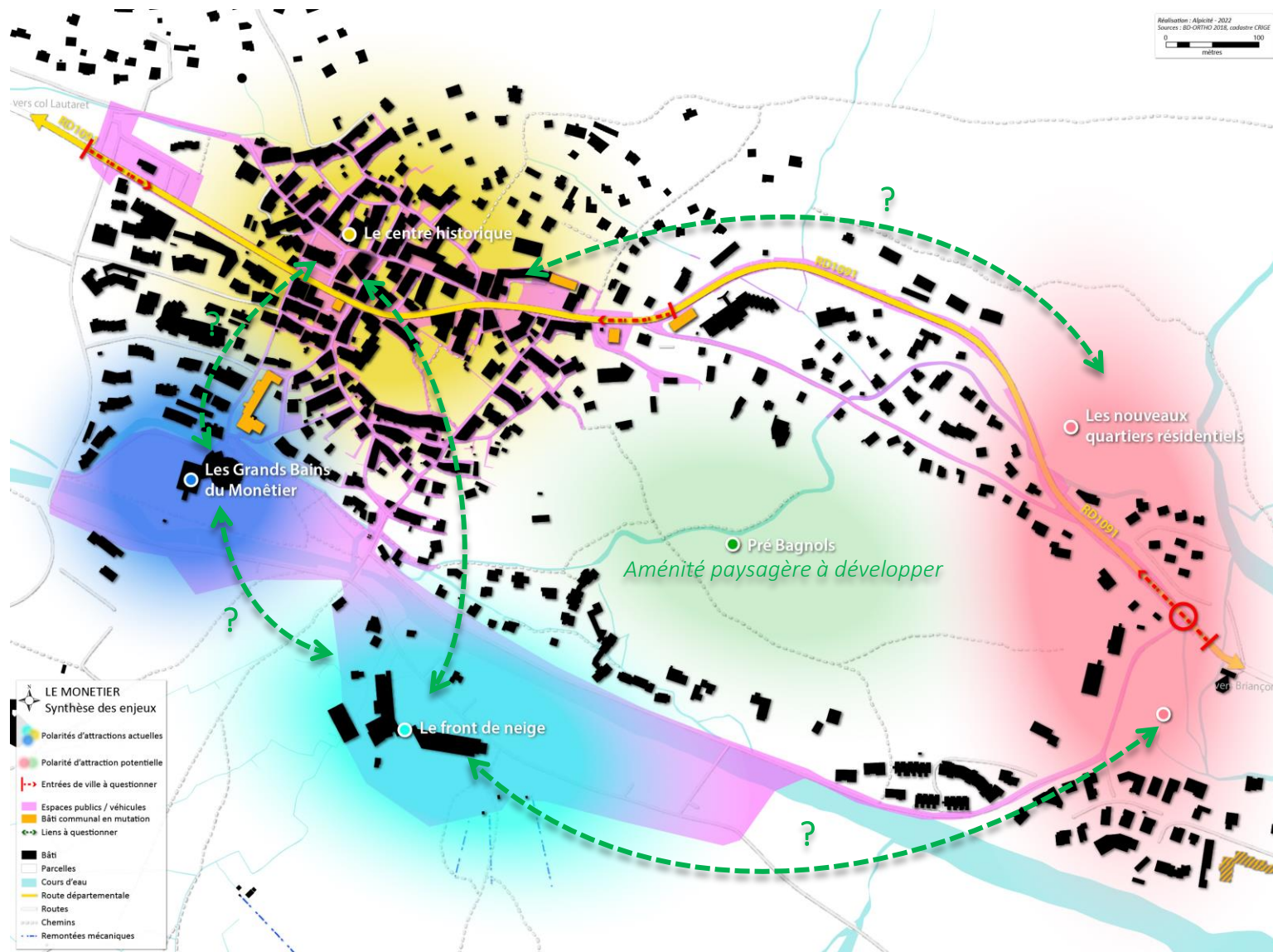
FAIBLESSES

- Des cheminements doux qui manquent de sécurisation et/ou de qualification ;
- Des espaces publics bien souvent phagocytés par la voiture aux abords de la RD1091 et aussi autour du front de neige et des Grands Bains ;
- La RD1091 est avant tout traitée comme un axe routier alors qu'il s'agit aujourd'hui d'une des centralités du village ;
- Une invitation à découvrir le centre ancien qui n'est pas perceptible dans la lecture du paysage urbain ;
- Un PLU en vigueur et récent (marges de manœuvres restreintes pour faire évoluer le document) ;
- Des nuisances sonores et sécuritaires autour de la RD1091 ;
- La mise en scène du front de neige et du plan d'eau
- Des espaces de prairie et de jardins peu mis en valeur.

MENACES

- Une perte de lecture des cheminements doux et sécurisés pouvant nuire à la circulation des utilisateurs ;
- Un cœur de village divisé en deux (nord-sud) autour de la RD1091 pouvant séparer définitivement le village ;
- Une juxtaposition de projets sans réflexions globales pouvant nuire à termes au village et à ses habitants.

SYNTHÈSE DES ENJEUX *CHOISIR UNE DYNAMIQUE URBAINE*



SYNTHÈSE DES ENJEUX***CHOISIR UNE DYNAMIQUE URBAINE***

- Quelle(s) centralité(s) donner au village ?
 - Vers un glissement de la centralité villageoise ?
 - Vers un élargissement de la centralité ?
- Question de l'emplacement des entrées de ville et leur traitement.
- Quelle place pour l'espace public par rapport à la présence des véhicules (flux ou stationnement) ?
- Des enjeux distincts sur le bâti communal en mutation :
 - Positions stratégiques
 - Enjeux de programmation
- Quelle volonté politique pour l'aménagement urbain ?
- Quelle vision pour le village du Monétier dans 20 ans ?
- Quelles limites aux périmètres des scénarios ?

Poursuite de la mission

- ✓ 24 janvier 2022 : *réunion de démarrage*
- ✓ 10 mars 2022 : *atelier participatif* // diagnostic territorial
- ✓ 28 mars 2022 : *COPIL* // présentation du diagnostic
- ✗ Avril-juin 2022 : élaboration des scénarios urbains et architecturaux
 - ☐ Fin mai 2022 : *COPIL* // présentation des scénarios urbains
 - ☐ Fin mai 2022 : *atelier participatif* // programmation urbaine
 - ☐ Fin juin 2022 : *COPIL* // présentation des scénarios architecturaux
 - ☐ Fin juin 2022 : *atelier participatif* // programmation architecturale
- ☐ Septembre 2022 : *COPIL* // présentation du scénario préférentiel
- ☐ Octobre 2022 : *COPIL* // présentation du programme opérationnel et du plan d'action
- ☐ Fin octobre 2022 : *réunion publique* // présentation de l'étude finie